

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS

JANVIER 2018

ISSN 0996 - 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

CABINET DU PREFET	3
Arrêté n° 17-715 du 14 décembre 2017 portant nomination d'un Maire honoraire - M. PERIER - CAMPROND	3
Arrêté n° 17-716 du 14 décembre 2017 portant nomination d'un Maire honoraire - M. LEROUVILLOIS - CRETTEVILLE	3
Arrêté du 22 décembre 2017 portant agrément d'un établissement chargé d'installer les dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique - Société AEDS - TOURLAVILLE	3
Arrêté n° 18-004A du 8 janvier 2018 portant nomination d'un maire honoraire - DIGOSVILLE	4
Arrêté du 11 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément d'un organisme chargé de la formation spécifique des conducteurs responsables d'infractions - SAS Centre d'éducation et de sécurité routière - CESR	4
Arrêté n° 18-007 du 11 janvier 2018 accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale - Promotion du 1er janvier 2018	4
Arrêté n° 18-038 du 18 janvier 2018 portant attribution de la médaille d'honneur du Travail - Promotion du 1er janvier 2018	11
Arrêté n° 18-009 du 16 janvier 2018 accordant la médaille d'honneur agricole - Promotion du 1er janvier 2018	21
Arrêté du 23 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément d'un organisme de formation assurant la préparation du Certificat de Capacité Professionnelle des Conducteurs de Taxi, leur formation continue et la mobilité	23
SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES	23
Arrêté n° 17-196 du 27 décembre 2018 portant suppression de la commune associée de la Boulouze et transformation de la fusion-association entre les communes de ST-OVIN et LA BOULOUZE en fusion simple	23
Arrêté n° 17-197 du 28 décembre 2018 portant modification des statuts du syndicat mixte de production d'eau potable du GRANVILLAIS et de L'AVRANCHIN	23
SOUS-PREFECTURE DE CHERBOURG	23
Arrêté préfectoral n° 2017-84 du 29 décembre 2017 portant extension des compétences de la communauté d'agglomération du COTENTIN	23
Arrêté préfectoral n° 2017-85 du 29 décembre 2017 portant extension des compétences de la communauté d'agglomération du COTENTIN	23
Arrêté préfectoral n° 2018-03 du 8 janvier 2018 constatant la dissolution du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de MONTEBOURG	23
Arrêté préfectoral SF/N°18-02 du 09 janvier 2018 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement principal et siège social de la SARL Leroux - RONCEY	24
SOUS-PREFECTURE DE COUTANCES	24
Arrêté n° 04-17-ASJ du 20 décembre 2017 mettant fin aux compétences du Syndicat mixte du PAYS DE COUTANCES	24
Arrêté n° 12-17-ASJ du 21 décembre 2017 portant création du Syndicat mixte du SCOT du PAYS DE COUTANCES	24
Arrêté n° 01-18-ASJ du 12 janvier 2018 portant désignation d'un nouveau délégué de l'administration pour la commune d'ANNEVILLE SUR MER	24
DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	25
Arrêté préfectoral n° 2018-01-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes de la BAIE DU COTENTIN à la dotation globale de fonctionnement bonifiée	25
Arrêté préfectoral n° 2018-02-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes COTE OUEST CENTRE MANCHE à la dotation globale de fonctionnement bonifiée	25
Arrêté préfectoral n° 2018-03-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes COUTANCES MER ET BOCAGE à la dotation globale de fonctionnement bonifiée	25
Arrêté préfectoral n° 2018-04-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes GRANVILLE TERRE ET MER à la dotation globale de fonctionnement bonifiée	25
Arrêté préfectoral n° 2018-05-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes de VILLEDIEU INTERCOM à la dotation globale de fonctionnement bonifiée	25
Arrêté préfectoral modificatif du 5 janvier 2018 relatif à l'implantation du bureau de vote n° 1 - BRIX	25
Arrêté préfectoral n° 2018-2 du 11 janvier 2018 portant désaffectation de l'église Notre-Dame de TORIGNY LES VILLES	26
Arrêté n° 18-006 du 31 janvier 2018 portant extension du syndicat départemental d'eau de la Manche (SDeau 50) : adhésion de la commune de Cerisy la Salle à la compétence 6.2 des statuts du SDEAU (compétence obligatoire)	26
SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL	26
Arrêté modificatif n° 18-03 du 10 janvier 2018 portant composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux des bassins versants de la DOUVE et de la TAUTE	26
Arrêté modificatif du 17 janvier 2018 fixant la liste des membres de la commission consultative départementale de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	26
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE	27
Arrêté du 21 décembre 2017 fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante	27
Décision du 23 janvier 2018 portant modification de la licence de la « pharmacie Brisset » - FLAMANVILLE	28
Décision du 29 janvier 2018 portant regroupement des officines de pharmacie « pharmacie des Caps » et « pharmacie centrale » - LES PIEUX	28
Décision d'autorisation du 25 janvier 2018 pour le Centre Hospitalier d'AVRANCHES GRANVILLE du programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé « Mieux vivre avec ses maladies chroniques »	29
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	29
Avis du 29 décembre 2017 de la commission d'information et de sélection d'appels à projets portant classement des projets reçus dans le cadre de l'appel à projets publié en vue de la création au niveau national de 3 000 places de Centres Provisoires d'Hébergement (CPH)	29
Arrêté préfectoral du 5 janvier 2018 portant extension de l'agrément du 2 juillet 2015 du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes GRANVILLE TERRE ET MER pour des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale	29
Arrêté du 15 janvier 2018 fixant la composition de la commission départementale de réforme des agents des collectivités territoriales	30
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS	31
Arrêté préfectoral n° DDPP/2017-339 du 13 décembre 2017 attribuant l'habilitation sanitaire à Mme HAVARD	31
Arrêté préfectoral n° DDPP/2018-1 du 03 janvier 2018 attribuant l'habilitation sanitaire à Mme GUILLEBERT	31
Arrêté préfectoral n° DDPP/2018-6 du 16 janvier 2018 abrogeant l'arrêté attribuant l'habilitation sanitaire à M. BESNARD	31
Arrêté préfectoral n° DDPP/2018-12 du 24 janvier 2018 attribuant l'habilitation sanitaire à M. JUDLIN	32

Arrêté préfectoral n° DDP/2018-13 du 24 janvier 2018 abrogeant l'arrêté attribuant l'habilitation sanitaire à M. RYST.....	32
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....	32
Arrêté n° 2017-DDTM-SE-2131 du 27 décembre 2018 abrogeant et remplaçant l'arrêté du 2 février 2015 portant constitution de la mission inter-services de l'eau et de la nature de la Manche.....	32
Arrêté n° DDTM-SADT-2017-21 du 29 décembre 2017 portant mise à jour du plan local d'urbanisme sur la commune de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE.....	33
Arrêté DDTM-SML-GL n° 2018-0032 du 9 janvier 2018 autorisant le transfert d'assignation comptable de l'association syndicale autorisée pour la défense contre la mer de la plage de CAROLLES de la trésorerie d'Avranches à la trésorerie de Granville.....	33
Arrêté n° 2018-DDTM-SE-0002 du 16 janvier 2018 protégeant des formations linéaires boisées sur le territoire de HUSSON (commune du Teilleul).....	34
Arrêté n° 2018-01-SHCV/PH du 23 janvier 2018 portant dérogation aux plafonds de ressources pour l'attribution de logements sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.....	34
Arrêté n° 2018-02-SHCV/PH du 23 janvier 2018 portant dérogation aux plafonds de ressources pour l'attribution de logements sociaux sur l'ensemble du département, hors quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	34
Arrêté 2018-DDTM-SE-0004 du 22 janvier 2018 portant modification de la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500081 «Havre de ST GERMAIN SUR AY et LANDES DE LESSAY».....	35
Arrêté 2018-DDTM-SE-0003 du 22 janvier 2018 portant modification de la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500110 « Vallée de la SEE ».....	36
DIVERS.....	37
DDFIP - DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES.....	37
Arrêté du 11 janvier 2018 relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la publicité foncière et de l'enregistrement de COUTANCES.....	37
DIRECCTE - DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE NORMANDIE.....	37
Récépissé de déclaration du 9 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP519759211 - M. HOUCARD.....	37
Récépissé de déclaration du 9 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP834423170 - M. LEPOURTOIS.....	37
Récépissé de déclaration modificative du 15 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP832440754 - M. SAVREUX.....	38
Arrêté du 15 janvier 2018 portant agrément d'un organisme de services à la personne n° SAP832440754 N° SIREN 832440754 - SSL.....	38
Récépissé de déclaration du 16 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP834570855 - M. MANSON.....	38
Récépissé de déclaration modificative du 17 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP804011963 - M. HERBET.....	38
Récépissé de déclaration du 17 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP494093677 - Mme JOLIOT.....	39
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE CAEN.....	39
Décision n° 12/2018 du 26 janvier 2018 portant attribution d'un nouveau matricule à un débit de tabac ordinaire permanent suite a son changement de département et de commune - TESSY-BOCAGE.....	39
PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST.....	39
Arrêté n° 18-02 du 15 janvier 2018 relatif à la commission zonale d'aptitude aux fonctions de sapeur-pompier volontaire pour la zone de défense et de sécurité Ouest.....	39
Arrêté n° 18-08 du 31 janvier 2018 - Coordination zonale - donnant délégation de signature à M. DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine au titre des mesures de police administrative relevant de la coordination zonale.....	40
Arrêté n° 18.09 du 31 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. DALLENNES préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest.....	40
SDIS - SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MANCHE.....	41
Arrêté n° 2017-2587 du 17 janvier 2018 - tableau d'avancement au grade de lieutenant-colonel.....	41
SGAMI OUEST - PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST.....	41
Arrêté n° 18-07 du 31 janvier 2018 modifiant l'arrêté n°16-186 du 2 novembre 2016 accordant délégation de signature à M. AUTIE, Directeur Zonal de la police aux frontières Ouest.....	41
TRIBUNAL ADMINISTRATIF.....	42
Décision du 2 janvier 2018 fixant le groupement des chambres en formation réunie au Tribunal administratif de Caen.....	42

CABINET DU PREFET

Arrêté n° 17-715 du 14 décembre 2017 portant nomination d'un Maire honoraire - M. PERIER - CAMPROND

Art. 1 : Monsieur André PERIER, ancien Maire, est nommé Maire honoraire de la commune de CAMPROND.
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Arrêté n° 17-716 du 14 décembre 2017 portant nomination d'un Maire honoraire - M. LEROUVILLOIS - CRETTEVILLE

Art. 1 : Monsieur Michel LEROUVILLOIS, ancien Maire, est nommé Maire honoraire de la commune déléguée de CRETTEVILLE.
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Arrêté du 22 décembre 2017 portant agrément d'un établissement chargé d'installer les dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique - Société AEDS - TOURLAVILLE

Art. 1 : La société A.E.D.S. est agréée, sous le n° 50-2017-01, en qualité de professionnel chargé d'installer les dispositifs d'antidémarrage par éthylotest électronique pour les ateliers situés : 423 rue des pompiers ZI de sauxmarais – 50110 TOURLAVILLE

Art. 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de l'exploitant présentée au moins trois mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Arrêté n° 18-004A du 8 janvier 2018 portant nomination d'un maire honoraire - DIGOSVILLE

Art. 1 : Monsieur Michel LEPOITTEVIN est nommé maire honoraire de la commune de DIGOSVILLE

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté du 11 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément d'un organisme chargé de la formation spécifique des conducteurs responsables d'infractions - SAS Centre d'éducation et de sécurité routière - CESR

Art. 1 : L'agrément délivré le 21/03/2013, numéro R 13 050 003 0, pour exploiter un centre de formation spécifique des conducteurs responsables d'infractions, dénommé SAS » CENTRE D'EDUCATION ET DE SECURITE ROUTIERE-CESR » sise 731 Route de Falaise-14123 IFS, dans les locaux sis : 120 Rue Roger Glinel – 50460 QUERQUEVILLE- CHERBOURG EN COTENTIN ; 266 Rue Denis Papin – ZAC La Croix Carrée -50180 AGNEAUX ; est renouvelé pour une période de cinq ans à compter du 21/03/2018.

Art. 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de l'exploitant présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

Art. 3 : Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté susvisé.

Art. 4 : Pour tout changement d'adresse du (des) local (locaux) de formation ou toute reprise de ce (ces) local (locaux) par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date du changement ou de la reprise.

Art. 5 : Pour toute transformation ou changement du (des) local (locaux) de formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

Art. 6 : L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par l'arrêté du 26 Juin 2012 susvisé.

Art. 7 : Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront enregistrés dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créée par l'arrêté du 8 janvier 2001 précité.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service de la préfecture de la Manche.

Art. 8 : Les autres articles de l'arrêté restent inchangés.

Signé : Pour Le Préfet, La Directrice : Dominique DUFRESSE



Arrêté n° 18-007 du 11 janvier 2018 accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale - Promotion du 1er janvier 2018

Art. 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

Mme ALESSIO Carole - Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE BRECEY, demeurant à BRECEY.

Mme ALEXANDRE-MARTIN Yvette née MARTIN - Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE D'AVRANCHES, demeurant à LOLIF.

M. AMIOT Patrice - Agent de maîtrise principal, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE.

Mme ANFRAY Annie née COSSE - Aide Soignante principale, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

Mme ANGER Nicole - Agent des services hospitaliers, EHPAD "Les Epicéas", demeurant à GATHEMO.

M. ANNE-ARCHARD Emmanuel - Conseiller municipal, COMMUNE DE TERRE-ET-MARAIS, demeurant à TERRE-ET-MARAIS.

M. ANNE Pierre-Marie - Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à FOLLIGNY.

Mme ARELLE Jeanne née LAMY - Adjoint Technique, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à PORTBAIL.

Mme AUGRAIN Valérie - Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

Mme AVOINE Nadine - Educateur Principal de Jeunes Enfants, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à JULLOUVILLE.

M. BACHELIER Alain - Maire, COMMUNE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS, demeurant à SAINT-JEAN-LE-THOMAS.

Mme BAISNEE Marina née ENAUX - Adjoint Administratif 2ème classe, COMMUNE DE VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Mme BATAILLE Nathalie née BOYVIN - Infirmière classe supérieure, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à CONDE-SUR-VIRE.

M. BAZIRE Loïc - Ouvrier principal 2ème classe, HOPITAL DE SAINT JAMES, demeurant à TANIS.

Mme BELHACHE-LEGROS Nadine née BELHACHE - Manipulateur Electroradiologie C.S. Radiothérapie, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à SIDEVILLE.

Mme BEROT Nelly née DELAMOTTE - Agent social, CCAS Cherbourg-en-Cotentin, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme BETHKE Maud née DELAUNAY - ASH Qualifié classe normale, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à DIGOSVILLE.

M. BEZARD Marcel - Adjoint au maire, COMMUNE DE TERRE-ET-MARAIS, demeurant à TERRE ET MARAIS.

Mme BINET-GUESNON Véronique née BINET - Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à MONTMARTIN-SUR-MER.

Mme BISSOG-FAUCONNIER Sylviane née FAUCONNIER

Aide Soignante, CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS ST-JAMES, demeurant à SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE.

Mme BLANCHARD Marie-Christine née LECOQ - Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à LENGRONNE.

Mme BOCHER Marie-Thérèse née NEGRI - Assistant MEDICO ADM C.S., CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme BODIN Noëlle née LEBRUN - Agent de service des écoles, MAIRIE DE PONTORSON, demeurant à PONTORSON.

Mme BOITOUZET Laurence née LAIR - Adjoint administratif principal 2ème classe, Centre Hospitalier de L'ESTRAN, demeurant à PONTORSON.

M. BON Anthony - Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à YQUELON.

Mme BONNEMASON-CASSIERE Pascale née LEMESLE - Inf. Bloc. Op grd 3, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-PIERRE-LANGERS.

Mme BOUCHON Monique - Infirmière, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à SAINT-PIERRE- EGLISE.

M. BOUDIER Régis - Maire, COMMUNE DE GUEHEBERT, demeurant à SAINT-DENIS-LE-VETU.

M. BOULLE Yannick - Rédacteur principal 1ère classe, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à BRECEY.

M. BRARD Jean-Marie - Conseiller municipal, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.

Mme BRAVIN Fanny née LELODEY - ASH Qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à COUVILLE.

M. BRIDOUX Fabrice - Ingénieur, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à LIEUSAINT.

M. CAHOREL Fabrice - Agent de Maîtrise, MAIRIE DE GRANVILLE, demeurant à LE TANU.

Mme CAHU Christelle - Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à MARCEY-LES-GREVES.

Mme CAMESEY Marie - ASH Qualifié classe normale, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme CANIOU Brigitte née BIRON - Conseillère municipale, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.

M. CASTEL Dominique - Adjoint Technique Principal de 2ème classe, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à LA HAYE-D'ECTOT.

M. CAVANNE Thierry - Manip Radio Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

Mme CHALES Dominique née THEBAULT - Infirmière Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à ANCTOVILLE-SUR-BOSCOQ.

Mme CHANCEREL Patricia née LERENDU - Agent des Services Hospitaliers Classe Normale, Centre Hospitalier Intercommunal des ANDAINES, demeurant à SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY.

Mme CHARBONNIER Christine née LEMAIRE - Infirmière en soins généraux 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à HEBECREVEON.

Mme CHAUVOIS Christine - Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

M. CHESNEL Jacky - DGA de 40 à 150 000 habitants, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme CIPRESSO Estelle - Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à FERMANVILLE.

M. CLARENCE Anthony - Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS, demeurant à CHAMPCEY.

M. CLEMENT Claude - Adjoint au maire, COMMUNE DE CAMPROND, demeurant à COUTANCES.

Mme CLOUARD Thérèse née ROUSSEL - Conseillère municipale, COMMUNE DELEGUEE DE BION, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.

Mme COLLIBEAUX Francine née JAMMES - Infirmière D.E. de classe normale, Centre Hospitalier GILLES BUISSON, demeurant à ROMAGNY.

M. COLLIN Christophe - Adjoint technique territorial principal 2ème classe, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à BOUCEY.

M. CONTAMINE Jean-Marc - Ingénieur - Responsable monteur d'opérations, PRESQU'ILE HABITAT, demeurant à SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Mme COOLEN Nelly née JULIENNE - Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE D'AVRANCHES, demeurant à VAINS.

Mme COQUELIN Stéphanie née ARSENE - Adjoint territorial animation, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à VENGEONS.

Mme CORNIERE Clotilde - Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme COSSON Nadia née DROUET - Ouvrier Professionnel Qualifié, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à ISIGNY-LE-BUAT.

Mme CREVON Sylvia - Agent spe mat ppl 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à TONNEVILLE.

Mme DABOSVILLE Catherine née LEGENDRE - Agent Social, résidence l'Espérance EHPAD CIAS, demeurant à LE VAST.

Mme DAUVILLIER POTEL Françoise née DAUVILLIER - Psychologue, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme DEBAUPTÉ Sigrid née DUBOIS - Adjoint technique territorial 2ème classe, COMMUNE d'AUVERS, demeurant à BAUPTÉ.

Mme DELADUNE Valérie née TRAVIGNET - Aide-Soignante, HOPITAL LOCAL, demeurant à BREVANDS.

Mme DELALANDE Brigitte née HUARD - Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à PONTS.

M. DELEPINE Johnny - Ouvrier Principal 2ème classe, HOPITAL DE SAINT JAMES, demeurant à BOUCEY.

Mme DENIS Magali - Adjoint Administratif Principal 2ème classe, CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS ST-JAMES, demeurant à SAINT-JAMES.

Mme DEPERIERS Isabelle née LEBRETON - Adjointe administrative, commune de TERRE-ET-MARAIS, demeurant à GRAIGNES-MESNIL-ANGOT.

Mme DE SAINT JORRE Delphine - Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à TRELLEY.

M. DESGRANGES Gaël - Agent de Maîtrise Principal, Commune de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET, demeurant à PRECEY.

M. DESGRANGES Philippe - Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

M. DESMARES Mickaël - Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à MONTEBOURG.

M. DESPLAINS Norbert - Ouvrier Principal 2ème classe, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à BRICQUEBEC-EN-COTENTIN.

M. DOGUET Thierry - Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

Mme DOLBEC Christine - Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à TOLLEVAULT.

M. DUBOST Frédéric - Attaché hors classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUDOUVILLE.

M. DUCHEMIN Christophe - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE.

M. DUCHEMIN Eric - Agent de maîtrise, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. DURAND Sylvain - Adjoint Technique Principal 1ère classe, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.

Mme DUREL Marie-Albane née LEMONNIER - Infirmier 1er grade CAT. A, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT.

Mme ENEE Séverine - Adjoint technique territorial, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à COUDEVILLE-SUR-MER.

M. ENGUEHARD Joseph - Conseiller municipal, COMMUNE DE GUEHEBERT, demeurant à GUEHEBERT.

M. EUDES Rémi - Conseiller municipal, COMMUNE DE CAMPROND, demeurant à CAMPROND.

Mme EUDET Virginie - Adjoint administratif principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme EYHRABIDE Michelle - Rédacteur principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à LE MESNIL-AU-VAL.

Mme FALL Virginie née CHEQUES - Infirmière Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à CAROLLES.

Mme FAUCHON Marie-Line née LENOUEV - Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

M. FAUCHON Patrick - Adjoint Technique Principal, commune de VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES.

Mme FERON Marie née LEMARESQUIER - Conseillère municipale, COMMUNE DE VALCANVILLE, demeurant à VALCANVILLE.

Mme FONTAINE Catherine - Agent social principal 2ème classe, CCAS Cherbourg-en-Cotentin, demeurant à TOLLEVAULT.

M. FONTAINE Christian - Conseiller municipal, COMMUNE DELEGUEE DE BION, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.

M. FONTAINE Christophe - Infirmier Cadre de Santé paramédical, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS ST-LO demeurant à ST-LO.

Mme FONTAINE Véronique née BRIOUT - Infirmière classe supérieure, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS ST-LO demeurant à ST-LO.

M. FRESNE Daniel - Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme FRIGOT Sylvie née BRIEN - Aide Soignant C.S., CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à HAUTTEVILLE-BOCAGE.

Mme FRUMIN Huguette née LELIEVRE - Aide-soignant principal, centre hospitalier de COUTANCES, demeurant à SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.

Mme GANDON Isabelle née DESCARRIER - Brigadier-chef principal, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à FERMANVILLE.

M. GASNIER Serge - Conseiller municipal, MAIRIE D'ISIGNY-LE-BUAT, demeurant à ISIGNY-LE-BUAT.

Mme GAUTIER Sylvie née RESTOUT - Aide soignante CS, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à CEAX.

Mme GIAT Patricia née ARTU - Aide Soignant C.S., Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme GILLES Evelyne - A.S.H.Q. classe normale, HOPITAL LOCAL, demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS.

M. GIRARD Stéphane - Adjoint Technique, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. GONTIER Antoine - Ouvrier Principal 2ème classe, HOPITAL DE SAINT JAMES, demeurant à PONTORSON.

Mme GOSSELIN Catherine née ROUXEL - Cadre de santé paramédical, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE.

Mme GOUBET Evelyne - Secrétaire de mairie, MAIRIE DE TIREPIED, demeurant à LE VAL-SAINT-PERE.

Mme GOUESLARD Yveline née BULOT - Première adjointe au maire, COMMUNE DE CAMPROND, demeurant à CAMPROND.

Mme GRANGER Corinne - Inf. Bloc Op grad 3, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

M. GRANTE Paul - Ancien adjoint au maire, COMMUNE DELEGUEE DE BION, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.

M. GROSS Philippe - Conseiller des APS, VILLEDIEU INTERCOM, demeurant à SOURDEVAL-LES-BOIS.

Mme GUESNON Karine - Animateur principal de 1ère classe, Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, demeurant à VAUDRIMESNIL.

Mme GUESPIN Nadine née MALHERBE - Infirmier C.S. CAT. B, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme GUILLEMETTE Stéphanie - Infirmière, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à VALOGNES.

M. GUITON Joël - Agent d'Entretien Qualifié, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

M. HAIRON Antoine - Educateur sportif Directeur, COMMUNAUTE DE COMMUNES BAIE DU COTENTIN, demeurant à VALOGNES.

Mme HAMEL Stéphanie - Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à BRICQUEBEC-EN-COTENTIN.

Mme HARDY Catherine née DORE - Aide soignante principale, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES.

M. HASTEY Christian - Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

Mme HENRY Françoise née VOISIN - Directrice Générale des Services, commune de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, demeurant à TOLLEVAST.

Mme HERVIEU Sandrine - Technicien de laboratoire, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à RAMPAN.

Mme HEUGUET Sylvie née HOCHET - Aide-soignante, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme HEUSLIN Valérie née GUILBERT - Aide Soignant Principal, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à LE MESNIL-ROUXELIN.

Mme HEUVET Anne-Marie née CORNIER - Attaché, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. HEUZE Daniel - Maire délégué, COMMUNE DELEGUEE DE BION, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.

Mme HOULLEGATTE Karine née VALLEE - Infirmier C.S. CAT. B, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à HELLEVILLE.

Mme HUET Estelle née PAULMIER - Agent spécialisé des écoles maternelles, COMMUNE DE MORTAIN-BOCAGE, demeurant à GRANDPARIGNY.

Mme HUNAUT COLLAS Annie née HUNAUT - Animateur Principal de 1ère classe, CA SAINT-LO AGGLO, demeurant à SAINT-LO.

Mme JALUZOT Frédérique - Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS, demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER.

Mme JAMES Nathalie née MORIN - Adjoint Technique Territorial 1ère classe, commune de GOUVILLE-SUR-MER demeurant à GOUVILLE-SUR-MER

Mme JARDIN Odile née HERVE - Adjointe au maire, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.

Mme JEAN-FREMOND Lara née JEAN - Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE SOULLES, demeurant à SOULLES.

Mme JEANNE Isabelle - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à FLOTTEMANVILLE.

M. JENNET Sébastien - Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme JOURDAN Marie-Anne - Animateur Principal de 2ème classe, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à COUTANCES.

Mme LABBE Sandrine - Aide Soignant, CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à COUVAINS.

M. LAGOUTTE Lucien - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. LAIR Romain - Adjoint technique principal de 2ème classe, Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, demeurant à PERIERS.

Mme LALOUELLE-QUESNEL Corinne née LALOUELLE - Inf. S.G grd 2, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à ANCTOVILLE-SUR-BOSCOQ.

M. LANGLOIS Alain - Maire, COMMUNE DE TERRE-ET-MARAIS, demeurant à TERRE-ET-MARAIS.

M. LANGLOIS Yves - Adjoint technique principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du Cotentin, demeurant à LA HAGUE.

M. LATBI Arnaud - Manip électroradio classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à PONTORSON.

M. LAURENT Henri - Adjoint au maire, COMMUNE DE LE MESNILBUS, demeurant à LE MESNILBUS.

M. LEBACHELEY Yannick - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LEBASNIER Christelle - Infirmière en soins généraux et spécialisés 2ème grade, HOPITAL LOCAL, demeurant à OCTEVILLE-L'AVENEL.

M. LEBEHOT Patrick - Adjoint Technique 1ère classe, COMMUNE DE VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à LA TRINITE.

Mme LE BER Isabelle - Adjoint administratif principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à GREVILLE-HAGUE.

Mme LEBLANC Sophie née GOURNEL - Aide soignante, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à MONTJOIE-SAINT-MARTIN.

Mme LE BOEDEC Catherine née CHARBONNEL - Masseur kinésithérapeute classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à BION.

M. LEBOUIC Didier - Agent de maîtrise Principal, Commune de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET, demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Mme LEBOULANGER Annie - Secrétaire de mairie, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. LEBRANCHU Raymond - Adjoint Technique, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à BARNEVILLE-CARTERET.

Mme LECACHEUR Marielle née HEBERT - Adjoint Administratif Principal 1ère classe, commune de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, demeurant à ROCHEVILLE.

Mme LECHARPENTIER Christine - Infirmier cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER.

M. LECHAT Bruno - Ouvrier principal 2ème classe, HOPITAL DE SAINT JAMES, demeurant à BOUCEY.

Mme LECONARDEL Agnès née BURNEL - Adjoint Technique Principal 2ème classe, commune de CERISY LA FORET demeurant à HEBECREYON

M. LECONTE Marc - Adjoint au maire, MAIRIE DE SENOVILLE, demeurant à SENOVILLE.

Mme LECOQ Marie-Hélène née VICLIN - Aide-Soignant, HOPITAL LOCAL, demeurant à AUVERS.

M. LECROERE Mickaël - Agent de maîtrise, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LEFEVRE Françoise - Attachée, MAIRIE DE VIRE-NORMANDIE, demeurant à SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE.

Mme LEFILLIASTRE Agnès née TIFEAU - Auxiliaire puer ppal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE.

Mme LEGALLAIS Lina née LELIEVRE - Aide Soignant, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à COURCY.

Mme LEGENDRE Murielle - Agent des services hospitaliers CN, CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à LE MESNIL-AMEY.

Mme LEGOUPIL Marie-Laure née ALEXANDRE - Aide-soignante, HOPITAL LOCAL, demeurant à TURQUEVILLE.

M. LE GUERCH Hervé - Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe, Commune de BEAUVOIR, demeurant à BEAUVOIR.

Mme LELERRE Sandrine née LEMARTRIER - Adjoint Administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LEMAIGNEN Odile - Aide-soignante, HOPITAL LOCAL, demeurant à CARQUEBUT.

Mme LEMARIE Catherine - Adjoint Administratif Principal 2ème classe, COMMUNE DE BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, demeurant à COUVILLE.

M. LEMARQUAND Didier - Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LEMIERE Dominique - Adjoint technique, MAIRIE D'AVRANCHES, demeurant à AVRANCHES.

Mme LEPETIT Virginie - Adjoint technique principal 2ème classe, CCAS Cherbourg-en-Cotentin, demeurant à TOLLEVAST.

Mme LEPOTIER Pascale née LACOTTE - Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE LA HAYE, demeurant à LA HAYE.

Mme LE ROSSIGNOL Delphine - Educateur des APS principal 2ème classe, commune de LA HAGUE, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme LE ROUX Marie-Paule née FLEURY - Aide soignante classe supérieure, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

Mme LESAGE Nadine - Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à BARNEVILLE-CARTERET.

M. LESEIGNEUR Christophe - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme LESEIGNEUR LEULLIER Monique née LESEIGNEUR - Infirmière Cadre de santé, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à LOLIF.

M. LESOUF Thierry - Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

M. LETELLIER Fabrice - Infirmier Anesthésiste 4ème grade, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER.

M. LETOURNEUR Hubert - Adjoint Technique Territorial, MAIRIE DE PERCY-EN-NORMANDIE, demeurant à PERCY-EN-NORMANDIE.

Mme LETRONNIER Valérie née ALLAIN - Assistant MEDICO ADM C.S., Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme L'HERMITTE Valérie - Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE LA HAYE, demeurant à LA HAYE.

M. LHOMME Olivier - Adjoint Technique Principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAYE, demeurant à LA HAYE.

Mme LHULLIER Corinne - ATSEM principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT PAIR SUR MER, demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER.
M. LIOULT Nicolas - Adjoint Technique Principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
Mme LOQUE Valérie née ARONDEL - Educateur Jeune Enfant, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.
M. LORIMIER Denis - Adjoint technique principal 1^{ère} classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Mme LOTON Mireille - Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à MONTJOIE-SAINT-MARTIN.
Mme MACAIGNE Cathy née THIBAUT - Adjoint Administratif, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à SAINT-PIERRE-D'ARTHEGLISE.
Mme MAHIEU Chantal née LEMARESQUIER - Agent social, CCAS Cherbourg-en-Cotentin, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
M. MALENFANT Eric - Aide soignant CS, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à LE TANU.
Mme MANARANCHE Maryline née CHARBONNEAU - IDE Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.
Mme MANQUET Sandrine née AUVRAY - Rédacteur, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
M. MARGOT Guy - Adjoint technique Territorial Principal 2ème classe, COMMUNE DE HARDINVEST, demeurant à HARDINVEST.
Mme MARIE Irène née CRESTEY - Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, commune de LA HAGUE, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Mme MARSOLLIER Nathalie - IBODE, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE.
M. MAUGER Joël - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
Mme MESLIN Sophie - Educateur territorial A.P.S Principal 2ème classe, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER.
Mme MESLIN Sylvie - Adjoint Technique Principal 2ème classe, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à BARNEVILLE-CARTERET.
Mme MONDIN Brigitte née TURPIN - Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à POILLEY.
M. MOREL Roland - Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
Mme MORISSE Céline née LEGER - Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
M. MOTTIN Stéphane - Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE SAINT PAIR SUR MER, demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER.
Mme NICOLLE Stéphanie née DUFOUR - Cadre de santé paramédical, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE.
Mme OLIVIER Carole née LE CANU - Adjoint administratif principal de 2ème classe, Mairie de Fermanville, demeurant à FERMANVILLE.
Mme OSMONT Nathalie - Aide-Soignante, HOPITAL LOCAL, demeurant à HOUESVILLE.
M. OSOUF Philippe - Aide soignant principal, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à SAUSSEY.
M. PACARY Philippe - Agent de maîtrise, Mairie de Pont-Hébert, demeurant à PONT-HEBERT.
M. PAUTAIRE Michel - Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, commune de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, demeurant à BRICQUEBEC-EN-COTENTIN.
Mme PEIGNEY-PASLIN Christiane née PEIGNEY - Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Mme PENNETIER Chantal née MAGNET - Infirmière classe supérieure, Centre Hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à VAINS.
M. PERIER André - Ancien maire, COMMUNE DE CAMPROND, demeurant à CAMPROND.
Mme PERIER-DESHOGUES Valérie née IZIQUEL - Adjoint technique territorial, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à ORVAL-SUR-SIENNE.
M. PICQUENOT Martial - Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à MAGNEVILLE.
Mme PIERRE Betty - Aide Médico Psychologique, centre d'accueil et de soins ST-JAMES, demeurant à SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME.
M. PIGNOL David - Manip Electroradiologie Classe supérieure, centre hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à LE VAL-SAINT-PERE.
Mme PIGNOL Isabelle née LIVIAU - Attaché, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Mme PIQUET Mélanie née ADAM - Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, mairie de TOLLEVAST, demeurant à NOUAINVILLE.
M. POISSON Loïc - Conseiller municipal, COMMUNE DE TERRE-ET-MARAIS, demeurant à TERRE-ET-MARAIS.
M. POMMIER Eric - Adjoint au maire, COMMUNE DELEGUEE DE BION, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.
M. PONTON Christophe - Adjoint technique principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du Cotentin, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Mme POTIER Cécile née LAISNEY - Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS, demeurant à LE MESNIL-AMAND.
Mme POTIER Florence - Infirmière classe supérieure, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à MARIIGNY-LE LOZON.
M. POTIQUET Cyrille - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
Mme POTTIER Liliane née LE PAINTEUR - Adjoint Technique, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.
Mme PREVEL Christel née OLIVE - Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à ROUFFIGNY.
M. RAMIREZ Stéphane - Brigadier Chef Principal, COMMUNE DE LA HAYE, demeurant à CARENTAN.
M. REBORDAS Gilbert - Ancien adjoint au maire, COMMUNE DE CAMPROND, demeurant à CAMPROND.
Mme REBOURS Sylvie née BAUDIN - Adjoint administratif principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
Mme RENAULT Lysiane - Puéricultrice 3ème grade ISGS, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.
Mme REUSSARD Laurence née COQUEREL - Aide Médico-Psychologique classe supérieure, centre hospitalier de L'ESTRAN, demeurant à SERVON.
Mme REVELLE Véronique - Adjoint administratif principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
M. RIHOUEY Hubert - Maire, COMMUNE DE LE MESNILBUS, demeurant à LE MESNILBUS.
Mme ROBINE Solange née FLAMBARD - Agent social, CCAS Cherbourg-en-Cotentin, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Mme ROUSSEL Isabelle - Aide Soignante, CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS ST-JAMES, demeurant à SAINT LAURENT DE TERREGATTE.
Mme ROUXEL Marie-Jeanne née DENIEL - Diététicienne classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à SACEY.
M. SAILLARD Philippe - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.
M. SANSON Yoann - Technicien, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.
Mme SAUVE Claudine née GUESDON - Maire, COMMUNE DE SAINT-CYR-DU-BAILLEUL, demeurant à SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.
Mme SEYS Isabelle - Adjoint territorial du patrimoine, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à PONTORSON.
Mme SOUL Françoise née LERICOLAIS - Adjoint administratif Principal, COMMUNE DE GRANDPARIGNY, demeurant à GRANDPARIGNY.
M. SOURMAIL Richard - Adjoint administratif principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
M. SURVILLE Claude - Conseiller municipal, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.
Mme SYFFERT Caroline née SYFFERT - Agent spe mat principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
M. SYFFERT Christophe - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.
M. TARDIF Sylvain - Adjoint technique territorial, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à COUTANCES.
Mme TASSEL Sophie - Technicien principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à BARNEVILLE-CARTERET.
M. TENCE Patrick - Adjoint au maire, COMMUNE DELEGUEE DE BION, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.
Mme THEBAULT Nathalie - Technicienne de laboratoire, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme THOMINE Marie-France née LEJUEZ - Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. THUAL David - Agent de Maîtrise, SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU MANCHE, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE.

Mme TOUQUERANT Corinne - Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNE DE GRANVILLE TERRE ET MER, demeurant à GRANVILLE.

M. TRAISNEL Thierry - Adjoint Technique Principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAYE, demeurant à LA HAYE.

Mme VALLET Sylvie née GIROT - Brigadier Chef principal, MAIRIE D'AVRANCHES, demeurant à POILLEY.

M. VASSELIN David - Ouvrier Principal 2ème classe, HOPITAL LOCAL, demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE.

M. VAUTIER Daniel - Adjoint technique Territorial, COMMUNE DE COLOMBY, demeurant à COLOMBY.

Mme VILLAIN Marina - Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à MONTHUCHON.

Mme VOISIN Sandrine - Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CLITOURPS.

Art. 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

Mme ALEXANDRE Isabelle - Agent spe mat ppl 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. ALEXANDRE Raymond - Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE MONTEBOURG, demeurant à LE HAM.

M. AMILCAR Serge - Adjoint technique principal de 1ère classe, CA SAINT-LO AGGLO, demeurant à SAINT-LO.

Mme ANFRAY Martine née LANGLOIS - Adjoint technique 2^{ème} classe, commune de ROMAGNY FONTENAY, demeurant à ROMAGNY FONTENAY.

M. ARSAC Joël - Ouvrier Principal 2ème classe, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à TORIGNY LES VILLES.

M. AVOINE Jean-Bernard - Agent de maîtrise, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme BARON Laurence née JOSSEAUME - Aide-Soignante principale, centre hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-LOUP.

Mme BEAUFILS Françoise née LEPAGE - Aide Soignante Principale, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE.

M. BELLAMY Daniel - Adjoint au maire, Commune de LA PERNELLE, demeurant à LA PERNELLE.

Mme BELLOIR Catherine - Aide-soignante Principale, centre hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à ST-QUENTIN-SUR-LE-HOMME.

M. BEUVE Joël - Agent de maîtrise principal, SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU MANCHE, demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY.

M. BOUILLAUT André - Maire, COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY, demeurant à ROMAGNY-FONTENAY.

M. BOURCIER Bruno - Technicien Supérieur Hospitalier 2ème classe, HOPITAL DE SAINT JAMES, demeurant à CARNET.

Mme BRAJARD Annie - Ingénieur, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme BRIEN Dominique née VRAC - Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE NEGREVILLE, demeurant à BRICQUEBEC-EN-COTENTIN.

Mme BRUNEAU Caroline - Manipulateur électroradio classe supérieure, centre hospitalier de COUTANCES, demeurant à TOURVILLE-SUR-SIENNE.

M. BUTTET Eric - Rédacteur, COMMUNE DE PERIERS, demeurant à PERIERS.

M. CAMESETY Jean-Jacques - Agent de maîtrise principal, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. CHAMPIN Rémy - ASH Qualifié classe supérieure, centre hospitalier public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme COGNARD Evelyne née BEROT - Assistante maternelle, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. COLIN Pascal - Adjoint technique territorial principal 1ère classe, mairie de BRECEY, demeurant à BRECEY.

M. COLIN Roland - Adjoint technique principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du Cotentin, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme CONTARD Corinne née GILLES - Infirmière cadre de santé, centre hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à JULLOUVILLE.

Mme COSNEFROY Maryline née ANQUETIL - Infirmier 2ème grade CAT.A, centre hospitalier public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme COUPPEY Dominique née LE GRAND - Infirmier C.S. CAT.B, centre hospitalier public du COTENTIN, demeurant à MORSALINES.

Mme COURBARON Lydie née MONTAIGNE - Agent des services hospitaliers de classe supérieure, centre hospitalier de COUTANCES, demeurant à SAVIGNY.

Mme DELOGET Sylvie - Infirmière diplômée d'Etat classe supérieure, centre hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES.

Mme DESGRIPPES Marie-Claire - Conseillère municipale, MAIRIE DE LE TEILLEUL, demeurant à SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY.

Mme DUFOUR Annie - Adjoint Administratif Principal, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à HUDIMESNIL.

M. DUQUESNE Pascal - Adjoint Technique Principal 1ère classe, Commune déléguée de VASTEVILLE, demeurant à LA HAGUE.

Mme DUREL Dominique née LE MERCIER - agent spe écoles maternelles 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme EUDES Yolande née MENANT - Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE CAMPROND, demeurant à LE LOREY.

Mme FEUARDANT Stéphanie - Adjoint technique territorial, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. GAUTIER Stéphane - Ingénieur en chef hors classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MANCHE, demeurant à AGNEAUX.

Mme GEROUARD Chantal - Aide-soignante principal, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à DONVILLE-LES-BAINS.

Mme GIRARD Isabelle née LECAPLAIN - Responsable Pôle Finances - Attachée principale, Syndicat Départemental Eau MANCHE, demeurant à CERISY-LA-SALLE.

M. GODEFROY Wolfgang - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à SAINT PIERRE EGLISE.

Mme GRELOT Isabelle - Manipulatrice Radio, CENTRE HOSPITALIER SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET, demeurant à ISIGNY-LE-BUAT.

M. GUIFFARD Bruno - Agent de maîtrise Principal, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à BRICQUEBOSQ.

Mme GUILBERT Véronique - Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.

Mme GUILLARD Edwige née DESPLANCHES - Agent des Services Hospitaliers Qualifié CS, centre hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à SAINT OVIN.

M. HAMEL Alain - Adjoint Technique principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du Cotentin, demeurant à LA HAGUE.

M. HAMON Christophe - Technicien Principal 2ème classe, SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU MANCHE, demeurant à ORVAL.

M. HARDOUIN Bruno - Adjoint technique principal de 2ème classe, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à CAMBERNON.

M. HAUTOT Gaël - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme HENNARD Patricia - Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

Mme HERRY Michèle née ACCAT - Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme HOCHET Sylvie née BOURLAISE - ATSEM Principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. HUARD Claude - Adjoint Technique, COMMUNE DE LA HAYE-PESNEL, demeurant à LA HAYE-PESNEL.

Mme HUET Véronique - ASH Qualifié classe normale, centre hospitalier public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. JARDIN Mireille - Assistante Médico Administrative, centre hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-PLANCHERS.

M. JEANNE Eric - Technicien Hospitalier, CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS ST-LO, demeurant à BOURGVALLEES.

Mme LAISNE Catherine née MADELAINE - Aide Soignant Principal, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à BRIX.

Mme LAMOTTE Isabelle née FER - Adjoint administratif pal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à TOLLEVAST.

Mme LANDRY Sophie née ALLAIN - Aide Soignant C.S., Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. LANGLOIS Alain - Adjoint technique principal 2ème classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LANGLOIS Véronique née ADAM - ATSEM Principal 1ère classe, COMMUNE DE DENNEVILLE, demeurant à LA HAYE.

M. LAROSE Gilles - Agent de maîtrise, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE.

Mme LAUNEY Nelly née FORTIN - Infirmier C.S. CAT. B, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à LES PIEUX.

Mme LEBREUIL Isabelle - Aide-Soignante Principal, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à CAROLLES.

Mme LEBUNETEL Janine née DEQUILBECQ - Adjoint Technique 2ème classe, Commune de Teurtheville-Bocage, demeurant à TEURTHEVILLE-BOCAGE.

Mme LECAPELAIN Patricia - Aide-soignant principal, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à OUVILLE.

Mme LECARPENTIER Catherine - Adjoint Administratif Principal, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE.

Mme LECARPENTIER Isabelle - Agent des Services Hospitaliers Qualifié CS, centre hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à AVRANCHES.

Mme LECAUDEY Martine née LEMARCHAND - Aide-soignant principal, centre hospitalier de COUTANCES, demeurant à SAINT-DENIS-LE-VETU.

M. LECONTE Stéphane - Technicien Principal 1ère classe, commune de VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES.

M. LE COURTOIS Rémi - Adjoint Technique Principal, Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, demeurant à VESLY.

Mme LE DEM Marie Noëlle née GUILLOU - Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. LEFAIX Alain - Technicien, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. LE GOUJIL Patrick - Technicien, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LEMAITRE Patricia née ROPTIN - Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à LA VENDELEE.

M. LE MARINEL Jérôme - Adjoint Technique Territorial, COMMUNE DE CLITOURPS, demeurant à TEURTHEVILLE-BOCAGE.

M. LEMONNIER Charles - Premier adjoint au maire, COMMUNE DE FLOTTEMANVILLE, demeurant à FLOTTEMANVILLE.

Mme LENEVEU Martine née DUPONT - Aide-soignante classe supérieure, Centre Hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à PLOMB.

Mme LETELLIER Evelyne née MANCEL - Agent spécialisé principal 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles, commune de LA HAYE demeurant à PORTBAIL.

Mme LETROUIT Florence née BOULEY - Aide-soignant principal, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à OUVILLE.

M. LOUANTIER Olivier - Agent de Maîtrise Principal, MAIRIE DE GRANVILLE, demeurant à SAINT-PLANCHERS.

M. LOZE Pierrick - Administrateur, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à AVRANCHES.

M. MAGNAT Patrick - Agent de service hospitalier C.S., CENTRE HOSPITALIER SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET, demeurant à LES LOGES-MARCHIS.

Mme MAHE-YVERT Josianne née MAHE - Aide Soignant Principal, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, demeurant à COUTANCES.

M. MANDON Jean-Claude - Adjoint Technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

Mme MARGUERITE Fabienne - ATSEM, Syndicat scolaire ST ANDRE - ST GEORGES - ST PIERRE, demeurant à SAINT-ANDRE-DE-L'EPINE.

Mme MESLIN Catherine née POTIER - Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE LE MESNIL VILLEMANN, demeurant à FOLLIGNY.

M. MORVAN Franck - Manipulateur d'électroradiologie médicale CS, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME.

Mme MOULIN Françoise née MAUPAS - Aide Soignante, Centre Hospitalier Memorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à ST-ROMPHAIRE.

M. MULOT Christian - Attaché Principal, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à SOURDEVAL.

M. NEE Pascal - Adjoint Technique Principal 1ère classe, SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU MANCHE, demeurant à MONTMARTIN-SUR-MER.

Mme OZANNE Claire née PENNE - Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE demeurant à BACILLY.

Mme PANNIER Anne-Marie née GESNOUIN - Aide-soignante principale, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à ISIGNY-LE-BUAT.

Mme PERROUAULT Maryse née LHOMME - Agent des services hospitaliers qualifié CS, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-PIERRE-LANGERS.

Mme PICAUD Patricia - Rédacteur principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à MONTAIGU-LA-BRISETTE.

M. PICOT Jean-Pierre - Adjoint technique principal 1^{ère} classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme PICQUENOT Brigitte née DENECKER - Aide Soignant C.S. Titulaire, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à VIRANDEVILLE.

M. PIGEON Thierry - Agent de Maîtrise Principal, COMMUNE DE VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à BESLON.

M. POTIGNY Michel - Adjoint Technique Principal de 1ère classe, MAIRIE DE GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

M. PRADEAU-BREARD Philippe née PRADEAU - Technicien Principal 2ème classe, MAIRIE d'AGNEAUX, demeurant à MARGNY.

M. QUINTIN Pierre - Educateur territorial A.P.S Principal de 2ème classe, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, demeurant à COUTANCES.

M. RESBEUT Yves - Infirmier anesthésiste grade 4 ISGS, centre hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-PLANCHERS.

Mme ROBLIN Nathalie - Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER GILLES BUISSON, demeurant à BELLEFONTAINE.

Mme ROLLO Catherine née Wendlandt - adjoint des cadres hospitaliers de classe normale, centre hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à LA ROCHELLE-NORMANDE.

Mme ROPTIN Marina - Attaché Territorial, COMMUNE DE BAUPTE, demeurant à LA HAYE.

M. ROULAND Patrice - Agent de Maîtrise, Commune de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET, demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

M. RUAULT Georges - Conseiller municipal, COMMUNE DE SAINT-CYR-DU-BAILLEUL, demeurant à SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

M. SAINT-LO Michel - Technicien Territorial, COMMUNE DE PERIERS, demeurant à PERIERS.

M. SEVAUX Raphaël - Technicien Territorial, COMMUNE DE PERIERS, demeurant à PIROU.

M. SMAJ Xavier - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme TALLEC Nelly - Assistante médico administrative classe supérieure, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à LE VAL-SAINT-PERE.

Mme TESNIERE Réjane née L'HULLIER - Assistante Médico Administrative classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à BREVILLE-SUR-MER.

Mme TEZE Nathalie née BALAYN - Aide-soignante principale, centre hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

M. TILLARD Jacky - Agent de maîtrise, Communauté d'Agglomération du Cotentin, demeurant à CARNEVILLE.

Mme TRAVERT Isabelle née HENRY - Attachée territoriale, COMMUNE DE COUVILLE, demeurant à COUVILLE.

M. VAUVRAY Franck - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. VERITE Sylvain - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme VIDELOUP Nadine - Assistant de conservation principal de 1ère classe, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à PONTORSON.

M. VIEL Patrick - Agent de maîtrise, COMMUNE DE NEGREVILLE, demeurant à NEGREVILLE.

Mme VIOT Clarisse née LAMOTTE - Adjoint administratif principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme VOLMIER Maryline - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme WEISS Brigitte - Infirmière Classe Supérieure Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO demeurant à ST-PIERRE-DE-SEMILLY

Art. 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

M. ACHARD DE LA VENTE Patrice - Adjoint au maire, MAIRIE DE LE TEILLEUL, demeurant à LE TEILLEUL.

M. ALARY Pierrick - Adjoint Technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE GRANVILLE, demeurant à LE VAL-SAINT-PERE.

M. AUMOND Jean-François - Agent de Maîtrise Principal, MAIRIE DE COUTANCES, demeurant à DANGY.

Mme BERNICOT Janine née ROBBE- ATSEM Principal de 2ème classe, CA Mont-Saint-Michel-Normandie, demeurant à MORTAIN-BOCAGE.

Mme BERTOT Catherine née AUVERLOT - Aide Soignant Principal, centre hospitalier PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. BESNARD Gérard - Maire délégué, COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-JORES, demeurant à MONTSENELLE.

M. BESNIER Joël - Adjoint Technique Principal 1ère classe, CCAS DE COUTANCES, demeurant à HAMBYE.

Mme BODIN Marie - Aide-soignante, CHU PONTCHAILLOU, demeurant à SACEY.

Mme BOISSET Martine née SPITERI - Rédacteur principal 1ère classe, PRESQU'ILE HABITAT, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. BONHOMME Thierry - Rédacteur principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme BRANDILY Marie-Claire née ALLIX - Adjoint Technique, CCAS DE COUTANCES, demeurant à GOUVILLE-SUR-MER.

M. BRETTEL Jean-François - Ouvrier Principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

Mme BRISARD Anne-Marie née LEBLAY - puéricultrice 3ème grade, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à TIREPIED.

Mme BURNOUF Sylvie née POISSON - Adjoint administratif principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à FERMANVILLE.

M. CAILLARD Dominique - éducateur des APS principal 1ère classe, CA SAINT-LO AGGLO, demeurant à QUIBOU.

Mme CAUVIN Christine - Sage-femme des hôpitaux 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à ROCHEVILLE.

M. CAYSSIALS Didier - Agent de maîtrise principal titulaire, MAIRIE DE CRETEIL, demeurant à MILLIERES.

M. CHANTREL Patrice - Ouvrier Principal, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

Mme CORBET Christine - Rédacteur Principal 1ère classe, commune de VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

Mme COURBARON Eliane - Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe, Presqu'île Habitat demeurant à MONTAIGU-LA-BRISETTE

Mme CROCHER Brigitte née DENDIN - Aide-Soignante classe exceptionnelle, Centre Hospitalier GILLES BUISSON, demeurant à ROMAGNY.

Mme DELISLE Monique - Attaché, COMMUNE DE LA HAYE, demeurant à LA FEUILLE.

Mme DESGUES Armande - Secrétaire de Mairie, COMMUNE DE PERRIERS-EN-BEAUFICEL, demeurant à SOURDEVAL.

Mme DESHAYES Laurence née JEHAN - Rédacteur Principal de 1ère classe, Commune de SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET, demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

M. DESSAINT Jacques - Agent de maîtrise principal, Commune de DUCEY-LES CHERIS, demeurant à ISIGNY-LE-BUAT.

M. DORENGE Jean-Luc - Agent de maîtrise principal, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. FLEURY Philippe - Aide Soignant Principal, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme FONTAINE Sylvie née GUE - assistante médico administrative, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à BACILLY.

Mme GAMBILLON Claudine - Infirmière classe supérieure, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à BREVILLE-SUR-MER.

Mme GODEFROY Sylvie née DUGARDIN - Aide soignante classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER.

Mme GONANO Edith née LEOUCHER - Rédacteur Principal 1ère classe, mairie de BARNEVILLE-CARTERET, demeurant à BARNEVILLE-CARTERET.

Mme GRENTE Françoise née VAUTIER - Adjoint Administratif Principal 1ère classe, mairie de BARNEVILLE-CARTERET demeurant à BARNEVILLE-CARTERET

Mme GUILLEMET Martine née BRIKI - Technicien principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à FLAMANVILLE.

M. HAMEL Gilles - Agent de maîtrise principal, Commune de DUCEY-LES CHERIS, demeurant à SAINT-JAMES.

M. HARDEL Michel - Aide Soignant principal, Centre Hospitalier de COUTANCES, demeurant à GOUVILLE-SUR-MER.

M. HELARY Jean-Christian - Ouvrier principal 2ème classe, Centre Hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à MARCEY-LES-GREVES.

Mme HOUSTIN Sylvie née LAUNAY - Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles, Syndicat intercommunal scolaire de PLOMB-TIREPIED, demeurant à LE MESNIL-RAINFRAY.

M. JOURDAN LUC - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE.

M. KERBARCH Didier - Adjoint technique principal de 1ère classe, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage demeurant à COUTANCES

Mme LAGORGETTE Marie - Aide Soignant Principal, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO demeurant à CONDE-SUR-VIRE

M. LAIR Jean-Claude - Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LAMOTTE Chantal - Adjoint technique principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. LANGLOIS Claude - Manipulateur électroradio classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à LA VENDELEE.

Mme LAURENT Danielle - Technicienne de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

Mme LAURENT Odile née GEFFROY - Manipulateur Electroradiologie C.S., CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. LEOULANGER Bernard - Conseiller municipal, MAIRIE DE LE TEILLEUL, demeurant à LE TEILLEUL.

Mme LEOULANGER Martine née BEAUFILS - Aide-soignant principal, CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES, demeurant à NICORPS.

Mme LECACHEUR Chantal - Aide Soignant Principal, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Mme LECHEVALLIER Odile - Attaché Territorial, MAIRIE DE CERENCES, demeurant à TRELLEY.

Mme LECOQ Christine - Infirmière soins généraux (psychiatrique) 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à ORVAL.

Mme LECOQ Marie-Joséphine née RUEL - Attaché, COMMUNE DE BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, demeurant à BRICQUEBEC-EN-COTENTIN.

M. LEDAY Erick - Educateur APS principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. LEFAIX Thierry - Technicien, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

Mme LEFRANC Catherine née RIOU - Attaché Principal, CA SAINT-LO AGGLO, demeurant à CANISY.

M. LE GALLET Bruno - Ouvrier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à CERENCES.

Mme LEMARE Laurence - Adjoint administratif principal 1ère classe, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO demeurant à SAINT-LO

M. LE MESLE David - Aide soignant principal, Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à SAINT-FLOXEL.

M. LEMOINE Gilbert - Préparateur en pharmacie hospitalière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à POILLEY.

Mme LEPASTOUREL Véronique née DELAHAYE - Adjoint Administratif Hospitalier Principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à LE THEIL.

M. LEPRINCE François - Attaché Principal, MAIRIE DE SOURDEVAL, demeurant à SOURDEVAL.

M. LERICHE Joël - Technicien principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. LEROUX Nicolas - Educateur des APS Principal de 1ère classe, CA SAINT-LO AGGLO, demeurant à SAINT-LO.

Mme LESDOS Françoise - ATSEM Principal 1ère classe, COMMUNE DE LA HAGUE, demeurant à LA HAGUE.

M. LETELLIER Daniel - Adjoint Technique Principal de 1ère classe, COMMUNE DE PERIERS, demeurant à GONFREVILLE.

Mme LETOUZE Véronique née LEBELLIER - Adjoint Administratif Principal 1ère classe, COMMUNE DE BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, demeurant à BRICQUEBEC-EN-COTENTIN.

Mme MAILLARD Chantal née LETOURNEUR - Aide soignante principale, Centre Hospitalier AVRANCHES-GRANVILLE, demeurant à BION.

M. MANSON Jacky - Adjoint Technique Principal de 2ème classe, COMMUNE DE VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY, demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

M. MARTIN Pierre - Technicien Principal 1ère Classe, Syndicat Départemental d'Energies de la Manche - SDEM50, demeurant à SAINT-LO.

M. MERCIER Philippe - Technicien principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à BIVILLE.

Mme MESNAGE Lydie née LAVILLE - Infirmière Anesthésiste, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO demeurant à ST-LO

M. NICOLAS Pierre - Adjoint technique principal de 1ère classe, CA SAINT-LO AGGLO, demeurant à SAINT-LO.

Mme ONNEE Françoise née ROBERT - Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN, demeurant à BOUCEY.

Mme PAIN Caroline née FAUTRAS - Adjoint technique principal 1^{ère} classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. PATRIX Hubert - Responsable "Production-distribution"/Agent de maîtrise principal, SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU MANCHE, demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE.

M. PERRIER Joseph - Adjoint au maire, COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY, demeurant à ROMAGNY-FONTENAY.

M. RENARD Claude - conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à GRANVILLE.

Mme ROULLAND Marcelle - Secrétaire de mairie, MAIRIE DE SAINT ANDRE DE L'EPINE, demeurant à MOON-SUR-ELLE.

Mme ROUSSEL Chantal - Aide-Soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GILLES BUISSON, demeurant à MORTAIN.

M. SAMSON Michel - Ouvrier Principal 1ère classe, Centre Hospitalier AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE.

Mme SANSON Brigitte née CRENEL - Secrétaire de Mairie, Commune de BEAUVOIR, demeurant à BEAUVOIR.

M. SEVENOU Guy - Aide Soignant Principal, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. TABARIN Philippe - Adjoint administratif principal 1ère classe, CCAS Cherbourg-en-Cotentin, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. TARTOIS Gilles - Educateur APS Principal de 1ère classe, Communauté Urbaine Caen La Mer, demeurant à ST-SAMSON-DE-BONFOSSE.

Mme TEIGNY Sylvie née SUARD - Technicien laboratoire médical C.S., Centre Hospitalier Public du COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. TOMIETTO Bruno - Aide Soignant Principal, CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. TRUFFERT Jean-Claude - Agent de maîtrise principal, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à SIDEVILLE.

M. VALOGNES Dominique - Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. VAN DER ZANDE Daniel - Adjoint Technique Territorial, PRESQU'ILE HABITAT, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. VIAL Daniel - Technicien principal 1ère classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. VIEL Christian - Aide soignant principal, CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES - GRANVILLE, demeurant à YQUELON.

Mme VILLENEUVE Sylvie née LIARD - Adjoint administratif principal 2ème classe, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN.

M. WASSERMANN Jean-Charles - Technicien hospitalier, Centre Hospitalier Mémorial FRANCE ETATS-UNIS SAINT-LO, demeurant à SAINT-LO.

M. WELMANE Yvon - Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNE DE GRANVILLE TERRE ET MER, demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER.

Mme YSABETH Fabienne - Aide-Soignante Principale, HOPITAL LOCAL, demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS.

Signé : Pour le Préfet de la Manche et par délégation, le Secrétaire Général : Fabrice ROSAY



Arrêté n° 18-038 du 18 janvier 2018 portant attribution de la médaille d'honneur du Travail - Promotion du 1er janvier 2018

Art. 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

M. AGBOBLI-NUWOATY Séname - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ

M. AGNES Eric - Menuisier, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à BRICQUEBEC EN COTENTIN

Mme AHMED Emmanuelle - Masseur kinésithérapeute, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à FLAMANVILLE

M. ALLIOT Jean-Michel - Tourneur fraiseur, Coudert Constructions - Massilly Services, MALEMORT-SUR-CORREZE demeurant à GRANVILLE

M. ANDRE Arnaud - DECONTAMINEUR, NUVIA PROCESS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. ANGOT Patrice - Conducteur de ligne, ACOME, MORTAIN demeurant à LE VAL-SAINT-PERE

M. ANJOT Sébastien - Conseiller Commercial, PREVOIR VIE, PARIS demeurant à L'ETANG-BERTRAND

Mme AUDOUARD Jocelyne - Aide soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-EBREMOND-DE-BONFOSSE

M. BALAYN Jean-François - Employée de blanchisserie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY

Mme BASSARD Joëlle - Finisseuse main, SARL DEROSE COUTURE, SARTILLY demeurant à CAROLLES

Mme BASSET Catherine - Vendeuse, SAS DAVIAL, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à MEAUTIS

M. BAUDRY Dimitri - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à MORTAIN

M. BEHAULT Michel - Grutier, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VINDEFONTAINE

Mme BELLAIZE Sonia - Employée commerciale, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à LE NEUFBOURG

M. BELLET Jean-Marc - AGENT D'ETUDE, AUCHAN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme BELLIS Catherine - Responsable Administrative, Office de Tourisme Mont-Saint-Michel-Normandie, AVRANCHES demeurant à PRECEY

M. BERNARD Vincent - Chargé d'Affaires, NUVIA PROCESS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-VAUX

M. BERTRAND Boris - Employé de service, SAS CJA Distribution, SAINT-PIERRE-EGLISE demeurant à SAINT-PIERRE-EGLISE

M. BESNARD Sébastien - Opérateur superviseur, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY

M. BETHKE Karl - Conducteur de travaux électrique, INEO NUCLEAIRE, LA HAGUE demeurant à DIGOSVILLE

Mme BIARD Fabienne - TECHNICIENNE SERVICE MEDICAL, CNAMTS, SAINT-LO demeurant à AGNEAUX

M. BIHEL Christophe - FRAISEUR, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à VAROUVILLE

M. BILLIERES Yann - Ingénieur, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BINET Michaël - Magasinier, PORT DE CHERBOURG SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à THEVILLE

M. BONNEMAINS Emmanuel - Technicien contrôle qualité produit, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme BONNEMAINS Nathalie - Secrétaire, MARY AUTOMOBILES CHERBOURG, TOURLAVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme BOUCHARD Christine - Employée de service, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à FLAMANVILLE

M. BOUCHARD Sébastien - Directeur de caisse, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à PORTBAIL

M. BOUCHEZ-GODFROY Laurent - Ingénieur Planning, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE

Mme BOULLOT Françoise - Responsable blanchisserie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY

M. BOULOT Pascal - Maçon carreleur, MASSELIN COMMUNICATION, IFS demeurant à BOURGVALLEES

M. BRANTHONNE Dominique - Monteur, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BRELIVET Sébastien - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à DUCEY

M. BRETHON Daniel - Agent, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE demeurant à TROISGOTS

M. BRUCY Michel - Chef de Projet, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BUCAILLE Michel - ELEMECANICIEN, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à NEUFMESNIL

M. CACQUEVEL Brice - Responsable d'équipe, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LE MESNIL

Mme CAFFIN Brigitte - Comptable, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à LA HAYE-PESNEL

M. CAILLEBOTTE Philippe - Responsable d'atelier, MONTERY GAILLARD, VIRE NORMANDIE demeurant à CHAULIEU

Mme CAMPAIN Monique - Employée d'immeuble, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à GRANVILLE
Mme CHANTELOUP Sandrine - Personnel de service, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à VALOGNES
Mme CHERUEL Sylvie - Technicien conseil AFI, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SAINT LOUP
M. CHORIN Miguel - Ensacheur aliment, SOFIVO, SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET demeurant à LES LOGES-MARCHIS
Mme CHOUCARD Céline - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à NOTRE-DAME-D'ELLE
M. CHUQUET Stéphane - Redresseur, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à LA GLACERIE
M. CLOUET Yves - Responsable de site, POMONA TerreAzur, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. COEURET Christophe - Opérateur régleur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à LENGRONNE
M. COMPERE Alain - Soudeur, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. COOL Laurent - Monteur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à COUTANCES
M. COSSE Emmanuel - Ensacheur aliments, SOFIVO, SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET demeurant à CHEVREVILLE
M. COSSE Jacques - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à AVRANCHES
M. COSTENTIN Laurent - Calorifugeur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à LOLIF
M. COTILLARD Stéphane - Frigoriste, CHEREAU, DUCEY demeurant à PRECEY
M. COUASNON Laurent - Conducteur de ligne fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN BOCAGE
Mme COUILLARD Martine - Rédacteur, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-GILLES
M. CUQUEMELLE Antoine - Mécanicien monteur, REEL SA, SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR demeurant à QUETTETOT
M. DATIN Christophe - Employé commercial, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à COUTANCES
Mme DAVENET Gwenaëlle - Correspondante fonctionnelle d'applications, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à SAINT-LO
Mme DAVY Annick - EMPLOYE LIBRE SERVICE, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à PONTORSON
Mme DEFLOOR Fabienne - Conditionneuse, vendeuse en pharmacie, SELARL Pharmacie JF PERCY, TORIGNI LES VILLES demeurant à LE PERRON
M. DEGOUEY Francis - Inspecteur qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, EVRY demeurant à SOULLES
M. DELASALLE Thierry - Télévendeur, TOUPARGEL, CIVRIEUX-D'AZERGUES demeurant à LE HOMMET-D'ARTHENAY
M. DELATOUCHE Anthony - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Mme DELAUNAY Monique - Secrétaire Commerciale, Manche Hydrocarbures S.A.S, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DIGOSVILLE
Mme DELBAUCHE Nadine - Aide -soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. DELENTE Frédéric - Employé de banque, BANQUE CIC NORD OUEST, LILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DELPRAT Didier - Adjoint Technique Territorial, commune de ST-CYR-DU-BAILLEUL demeurant à SAINT-CYR-DU-BAILLEUL
M. DEMEAUTIS Marcel - Charpentier naval, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DENIS Anita - Employée de service, KORIAN William HARVEY, SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
M. DEPIRON Vincent - Comptable, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SIDEVILLE
Mme DESDEVICES Anne-Marie - Retraîtée, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
Mme DESPINS Sylvie - Secrétaire, SAS FITECO, LAVAL demeurant à MARTINVAST
M. DIOP Racine - Juriste, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DOGON Brigitte - Conseillère emploi, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DOGON Laure - Employée commerciale, LEADER PRICE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GONNEVILLE-LE THEIL
M. DROGUET Christophe - Acheteur, Coudert Constructions - Massilly Services, MALEMORT-SUR-CORREZE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
Mme DUCHENE-LEMONNIER Carmen - MECANICIENNE EN CONFECTION, SLS COUTURE, CONDE-SUR-VIRE demeurant à SAINT-AMAND
M. DUHAMEL Bernard - Ouvrier spécialisé, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à LE LOREUR
M. DURAND Serge - Agent de sécurité, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUVAL Tony - Chef de Secteur, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à MONTHUCHON
M. ESNAULT Patrick - MANAGER, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à HARDINVAST
M. EUSTACHE Christophe - Cariste, BONNA SABLA SNC, PORTBAIL demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
M. FAUVEL Franck - Chauffeur PL, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à VAUDRIMESNIL
Mme FERRET Pascale - secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. FLEURY Dominique - Adjoint management projet, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FOLLIOU Gilbert - Technicien de maintenance, AREVA NC, LA HAGUE demeurant à SAINTE-CROIX-HAGUE
Mme GAREL Stéphanie - Gestionnaire conseil allocataires, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme GAUCHET Colette - Secrétaire médicale, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à SAINTE BRICE
M. GAUTHIER Eric - Responsable logistique maintenance, ACOME, MORTAIN demeurant à LE MESNILLARD
Mme GEFFROY Lydia - Cadre N6, CARSAT NORMANDIE, ROUEN demeurant à COUTANCES
M. GEHAN Nicolas - Technicien garantie, CHEREAU, DUCEY demeurant à SARTILLY
M. GIRRE Sébastien - Coordinateur maintenance, ACOME, MORTAIN demeurant à LE TEILLEUL
M. GIVONE Nicolas - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme GOBERT SANDRINE - Directrice d'agence, GMF ASSURANCES, PARIS demeurant à ANNEVILLE-SUR-MER
M. GODARD Fabien - Menuisier carrossier, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME
Mme GOEPFERT Fanette - Management de projet, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. GOHIER Cyriaque - Responsable unité logistique, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à PERCY
M. GOUERAND Cédric - Cadre d'études techniques, BOUYGUES Energies et Services, VALOGNES demeurant à VALOGNES
M. GOURDEL Michaël - PLIEUR CN, FRANKE FRANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à COULOUVRAY-BOISBENATRE
Mme GUELLE Anita - Petite presse, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à MONTMARTIN-EN-GRAIGNES
M. GUESDON Fabien - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à MARCILLY
Mme GUESDON Sandrine - Aide chimiste, KMG ULTRA PURE CHEMICALS, SAINT-FROMOND demeurant à GRAIGNES-MESNIL-ANGOT
Mme GUILLAUME Natacha - Responsable Contrat, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. GUY Stéphane - Coordinateur de Travaux, SOFRESID ENGINEERING, QUERQUEVILLE demeurant à BRETTEVILLE
M. HAIZE Joël - Opérateur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
Mme HAMELIN Christiane - Retraîtée, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme HAMEL Natacha - Agent de gestion industriel, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme HARDY Maryline - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
Mme HAREL Nathalie - Aide-Soignante, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à CHANTELOUP
M. HEBERT Didier - Technicien de laboratoire, IRSN - Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, FONTENAY-AUX-ROSES demeurant à OMONVILLE-LA-PETITE
M. HEDREUIL Pascal - Cariste, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à PERIERS
M. HERPIN Thierry - Chauffeur de Poids Lourd, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à FOLLIGNY
Mme HERVIEU Natacha - Employée commerciale, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. HOMET Christian - Agent d'exploitation logistique, TRANSAGRIAL, ROTS demeurant à BRECEY
Mme HUEZ Marie-Laure - Directrice technique, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à PONT-HEBERT
Mme HUREL Nicole - Consultant en droit social, Fédération du Bâtiment BTP de la MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme JOUAN Isabelle - Coupeuse en confection, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à AIREL
Mme JOUANNE Sandrine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

M. JUMELIN Hubert - Plombier chauffagiste, LESAGE PASCAL, LA HAYE-DU-PUITS demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
M. LABICHE Marc - Agent de production, CCIT Ouest Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LAHOUGUE Laure - Assistante de direction, SISTM, CHERBOURG-OCTEVILLE demeurant à SAINT-LO
M. LAISNE Jérôme - Machiniste, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-OVIN
M. LAMBARD Jean-Claude - Ouvrier menuisier, SARL BOIZEAU, CARENTAN demeurant à RAIDS
Mme LANCIEN Valérie - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. LANGLOIS Pascal - Responsable Agence Agriculture, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à COUTANCES
M. LAROSE Olivier - Responsable technique projet, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à EQUEURDEVILLE
M. LAVILLE Benoit - Cadre Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
Mme LEBARBEY Béatrice - Magasinière, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-FROMOND
Mme LEBARBEY Sandrine - aide soignante, EHPAD La Clairière des Bernardins, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à LE MESNIL-RAOULT
M. LEBOCEY Maurice - Agent technique métrologie, ACOME, MORTAIN demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. LEBOUX Christophe - Opérateur régleur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
M. LEBREC Camille - Animateur llots, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-OVIN
M. LEBREC Yves - Electromécanicien, CHEREAU, DUCEY demeurant à LE MESNIL-OZENNE
Mme LEBREUILLY Nadine - Aide soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
Mme LECACHEUR Dominique - Employé ADM Commercial Qualifié, MANCHE HYDROCARBURES S.A.S, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LECERF Joël - Projeteur, GROUPE SEB MOULINEX, SAINT LO demeurant à PERIERS
M. LECLUZE Loïc - Chaudronnier soudeur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
Mme LECOEUR Sandrine - Agent des services hospitaliers, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. LECOMTE Stéphane - Responsable de clientèle, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST demeurant à PONTORSON
M. LCONTE Laurent - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à LE TEILLEUL
M. LEFEVRE Dominique - Chef d'équipe, COFA, BAYEUX demeurant à MOON-SUR-ELLE
M. LEFRANC François - Manutentionnaire, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY
Mme LE FRANÇ Magali - VERIFICATEUR COMPTABLE, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
Mme LEGIGAN Christine - PRESSEUSE, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à TRIBEHOU
M. LE GRAET Michel - Technico-commercial, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à MONTABOT
Mme LE GREGAM Laurence - Technicienne AFJ, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
Mme LEGUEDOIS Rachel - Aide -soignante, EHPAD La Clairière des Bernardins, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LEHAUT Pascal - Monteur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ
M. LEJUEZ Mickael - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à PARIGNY
Mme LELEDY Adéline - EMPLOYEE LIBRE SERVICE, SAS DAVIAL, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à MEAUTIS
M. LELIEVRE Thierry - Inspecteur Principal Service Système, Xerox Technology Services, ROISSY CHARLES DE GAULLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEMARCHANDEL Mireille - Secrétaire de Mairie, commune de SAINT-CYR-DU-BAILLEUL, demeurant à MORTAIN-BOCAGE
M. LE MEN Cédric - Employée, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LIEUSAINT
M. LEMERRE Samuel - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme LENOBLE Jean - MACON, LEDUC, VIRANDEVILLE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LENORRY Guy - Régleur, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à GORGES
M. LEPENANT Ludovic - Chef d'équipe, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
Mme LEPOITTEVIN-TRANCHE Christelle - Chargée de clientèle, S.A. HLM Les Cités Cherbourgeoises, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. LEPREVOST Emmanuel - Magasinier, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Mme LERAY Isabelle - responsable engagements et technique, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, LAVAL demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEROUVILLOIS Séverine - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CRETTEVILLE
Mme LEROUVILLOIS Virginie - Agent d'accueil, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
Mme LE ROUX D'OREN Séverine - Directrice générale, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à JULLOUVILLE
Mme LESAULNIER Séverine - Caissière, LEADER PRICE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BRICQUEBEC
M. LE SAUX David - Chef d'équipe, OTND, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LESELLIER David - Responsable qualité, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. LETELLIER Christophe - Technicien SAV, Dresser Produits Industriels, CONDE-SUR-NOIREAU demeurant à ST-AUBIN-DES-PREAUX
M. LETELLIER Emmanuel - Chargé de gestion - Budget, CCI NORMANDIE, CARPIQUET demeurant à BRAINVILLE
M. LEVALLOIS Frédéric - Machiniste stratifieur, CHEREAU, DUCEY demeurant à LE GRAND-CELLAND
M. LEVALLOIS Olivier - Agent de Contrôle, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. LEVEEL Philippe - Découpeur monteur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LIGONNIERE Karine - Hôtesse de Caisse, AUCHAN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LINOT Eric - Ingénieur projet, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à COUVILLE
M. MADELEINE Alain - Poissonnier, SARL NORMA BRET, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MALBREL Agnès - Cadre de santé, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
M. MALHERBE Jean-Luc - Chargé de mission, Fédération du Bâtiment BTP de La Manche, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BRIX
M. MARIE Frédéric - Conducteur de travaux, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à AGON-COUTAINVILLE
Mme MARIE Marie-Claude - Responsable d'Unité, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à PRECORBIN
M. MARIE Patrick - Chauffeur, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GIEVILLE
Mme MARTIN Catherine - Employée de commerce, INTERMARCHÉ SA COBEVAL, VALOGNES demeurant à VALOGNES
M. MAUGER Philippe - Directeur de bureau, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à SAINT-GILLES
Mme MAZIER Thérèse - Aide médico psychologique, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à ROMAGNY FONTENAY
M. MESNAGE Philippe - Soudeur, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MEYER Vincent - Contrôleur Qualité, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Mme MILLET Karine - Traductrice technique, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MIMOUNI Serge - Employé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. MOHAMMEDI Sébastien - Technicien de maintenance, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MONDIN David - Décorateur Infographiste, CHEREAU, DUCEY demeurant à AVRANCHES
Mme MULOT Séverine - Mandataire judiciaire à la protection des majeurs, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LES VEYS
Mme OZENNE Sylvie - conseiller spécialisé en patrimoine, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BESLON
M. PAIMBLANC Daniel - Animateur llots, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. PAINBLANC Sylvain - Chauffeur d'engins, SAS BESNIER, LE GRAND-CELLAND demeurant à LE GRAND-CELLAND
M. PAIN Christophe - Gestionnaire de contrat, REEL AGENCE NORD OUEST, BEAUMONT-HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. PAIN Patrice - Technicien Décontamineur, NUVIA PROCESS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. PAIN Thierry - Responsable adjoint d'agence, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à MARTINAVAST
M. PARIS Damien - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à NOTRE-DAME-DU-TOUCHET
M. PERCY Nathalie - Préparatrice en Pharmacie, SELARL PHARMACIE JF PERCY, TORIGNY LES VILLES demeurant à TORIGNY LES VILLES

M. PERRIER Philippe - chauffeur - livreur, POMONA TERREAZUR BRETAGNE, NOYAL SUR VILAINE demeurant à ROMAGNY
Mme PESLIER Aurèle - Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à GROSVILLE
Mme PESTEL Mélanie - VENDEUSE, SLS COUTURE, CONDE-SUR-VIRE demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. PEZET Joël - Tuyauteur, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SURTAINVILLE
M. PIGNOL Claude - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BEAUMONT-HAGUE
M. POISNEL Sébastien - MAGASINIER, CHEREAU, DUCEY demeurant à PARIGNY
M. POREE Eric - Opérateur sur machine, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
M. POULAIN Bruno - Contrôleur coût projets, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAST
Mme POULAIN Virginie - Préparatrice en pharmacie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BRICQUEBEC EN COTENTIN
M. POUILLAIN Manuel - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES
M. POUSSE Emmanuel - Consultant en gestion de patrimoine, ALTEOR PATRIMOINE, LE RHEU demeurant à CAMPROND
Mme PREVEL Sonia - EMPLOYEE DE CAFETERIA, RESTOSELF, GRANVILLE demeurant à BREHAL
M. REGIMBART Richard - Tuyauteur Monteur, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LE VRETOT
Mme REGNAULT Colette - Vendeuse, SAS DAVIAL, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN LES MARAIS
Mme RENARD Béatrice - Conseillère de vente, SONEN, LE HAVRE demeurant à TOLLEVAST
M. RENNES Stéphane - Chaudronnier, CHEREAU, DUCEY demeurant à LA CHAPELLE-UREE
M. REQUIER Honoré - Conducteur de Bull, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE
M. RICHARD Bruno - Ouvrier - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
Mme RICHARD Laëtizia - Repasseuse, SAS GRANDIS, SAINT-PAIR-SUR-MER demeurant à SAINT-PLANCHERS
M. RINFERT Ludovic - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à PARIGNY
Mme RIVIERE Céline - Technicienne qualité, SAS GRANDIS, SAINT-PAIR-SUR-MER demeurant à MARCEY-LES-GREVES
M. ROBLIN Dominique - Conducteur ligne fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY
Mme ROSE Sylvie - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. ROULAND Joël - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. RUAULT Mickaël - Employé d'usine, CHEREAU, DUCEY demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
Mme SAILLARD Chantal - Cheffe d'équipe nettoyage, ACTP Entreprise Adaptée, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LE THEIL
Mme SAINT-ETIENNE Josette - Accompagnatrice des enfants dans le car, COMMUNE DE GRANDPARIGNY, GRANDPARIGNY demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. SAUVEY Grégory - Responsable méthodes et préparation coque, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à COUVILLE
M. SCHNADERER Bruno - Employé de service, AUCHAN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. SEGUIN Christophe - Carrossier, CHEREAU, DUCEY demeurant à VIREY
M. SERRANT Gilles - Mécanicien automobiles, Garage Claude JAMES, SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET demeurant à GRANDPARIGNY
M. SICARD Benoît - Chauffeur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à VILLEBAUDON
Mme SIMON Yveline - Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à AVRANCHES
M. SOLDET Arnaud - Professeur de Pâtisserie, Centre de Formation d'Apprentis, COUTANCES demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
M. SOREL Denis - Responsable de performance, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à LES PIEUX
Mme SUAREZ Régine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BREVANDS
M. SURGET Frédéric - Ajusteur, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BOUTTEVILLE
M. TARDIF Stéphane - Opérateur de fabrication, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
Mme TESSON Céline - Conseiller privé, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à DUCEY
Mme THEPHAUT Nathalie - CHEF DE SECTEUR, MR BRICOLAGE SA SADEF, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
M. TISON Philippe - Opérateur cariste, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
Mme TOUQUETTE Sylvie - Magasinier, SAS GRANDIS, SAINT-PAIR-SUR-MER demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. TRAVERS Patrick - Technicien d'essais, SOGEFI FILTRATION S.A., VIRE NORMANDIE demeurant à LE FRESNE-PORE
Mme TRAVERT Caroline - Responsable d'unité de gestion, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SAINT-JOSEPH
Mme TROUVILLE Céline - Fleuriste, ROYAL FLEUR, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à BESLON
Mme TULLET Sylvie - Monitrice éducatrice, Association Anne Boivent - Mas Gaifleury, SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBULT demeurant à SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE
Mme TURIN Pascale - Animatrice QSE, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VALOGNES Anthony - Electromécanicien, SARL BEY MANUTENTION, BLAINVILLE-SUR-ORNE demeurant à SAINT-PIERRE-EGLISE
M. VAUBERT Bruno - Opérateur régleur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à LA HAYE-PESNEL
Mme VILLEDIEU Géraldine - Agent documentaire, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à ACQUEVILLE
Art. 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :
M. ADAM Thierry - Ingénieur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ALLAIN Sylvie - Responsable administratif adjoint, SERVICE MEDICAL DE LA REGION NORMANDIE, ROUEN demeurant à PONT-HEBERT
M. ALLIX Sylvain - Dessinateur DAO, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ANGOT Patrice - Conducteur de ligne, ACOME, MORTAIN demeurant à LE VAL-SAINT-PERE
Mme BACHELET Claudine - Technicienne de laboratoire, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MONTAIGU-LA-BRISSETTE
M. BEAUFILS Hubert - Cadre Chef d'atelier, Couvert Constructions - Massilly Services, MALEMORT-SUR-CORREZE demeurant à SAINT-PLANCHERS
M. BECKAERT Sabrina - P.D.G, DIFFUCO SA, AGNEAUX demeurant à AGNEAUX
Mme BERTRAND Béatrice - Secrétaire Médicale, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. BETTENCOURT Olivier - Ouvrier d'Esat, ESAT Le Moulin de la Mare, COUTANCES demeurant à BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE
M. BEUVE Patrice - Cadre, SOFRESID ENGINEERING, QUERQUEVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BIENASSIS Yannick - OPERATEUR DE LIGNE, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à LE MESNIL DREY
Mme BLANCHARD Cendrine - Mécanicienne en confection, Manche Confection, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ
M. BLIAULT Olivier - Monteur Levageur, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUETTETOT
Mme BOIVIN Myriam - Agent documentaire, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOSSARD Hubert - préparateur en pharmacie, SELARL PHARMACIE JF PERCY, TORIGNI LES VILLES demeurant à TORIGNI LES VILLES
Mme BOLLLOT Françoise - Responsable blanchisserie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY
M. BOURDON Dominique - Correspondant, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à FOURNEAUX
M. BOUTELOUP Gilbert - Conducteur de travaux, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme BOUTON Sandrine - Contrôleur des gestion, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LA HAGUE
Mme BRAMTOT Marylène - Responsable technique, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à SAINT-LO
M. BRANTHON Dominique - Monteur, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BRAULT Marcelle - Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à JUILLEY
M. BRIENS Eric - Chef de projet, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. BRUCY Michel - Chef de Projet, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BRUNET Daniel - Carrossier réparateur, CHEREAU, DUCEY demeurant à DUCEY
Mme CAFFIN Brigitte - Comptable, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à LA HAYE-PESNEL
M. CAILLEBOTTE Philippe - Responsable d'atelier, MONTERY GAILLARDET, VIRE NORMANDIE demeurant à CHAULIEU
Mme CARDIN Sylvie - Vendeuse conseil, SONEN, LE HAVRE demeurant à TORIGNY LES VILLES

M. CARDOT Pascal - Préparateur de Commande, MESSAGERIES LAITIÈRES, VIRE-NORMANDIE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. CATHERINE Bruno - Agent de laboratoire, SEN Société d'Exploitation de Nive, VALOGNES demeurant à QUETTEHOU
Mme CHAMPION Marianne - Employée, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à YQUELON
M. CHEVASSUT Eric - Préchauffeur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme COLBECK Stéphanie - Secrétaire, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. COMPÈRE Alain - Soudeur, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CONSTANT Eric - Agent technique monteur mécanicien, REEL Agence Nord Ouest, BEAUMONT-HAGUE demeurant à ST-PIERRE-ÉGLISE
M. COOL Laurent - Monteur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à COUTANCES
M. COSSE Jacques - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à AVRANCHES
Mme COUILLARD Martine - Rédacteur, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-GILLES
Mme DANET Nathalie - Secrétaire, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DARTHENAY Claude - Ouvrier d'ESAT, ESAT Le Moulin de la Mare, COUTANCES demeurant à RONCEY
M. DEBIEU Michel - Chaudronnier, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
M. DEBIEU Patrick - Peintre en bâtiment, SAS LAGRAIS, LA HAYE-PESNEL demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. DEGOUEY Francis - Inspecteur qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, EVRY demeurant à SOULLES
M. DELAUNAY Christian - Chauffeur PL/SPL manutentionnaire, AXIMUM, BIHOREL demeurant à SAINT-LOUP
Mme DELBAUCHE Nadine - Aide-soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. DEMAUTIS Marcel - Charpentier naval, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DEPOILLY Thérèse - Secrétaire, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, GUYANCOURT demeurant à JOBOURG
Mme DESDEVIÈS Anne-Marie - Retraitée, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
Mme DESPINS Sylvie - Secrétaire, SAS FITECO, LAVAL demeurant à MARTINVEST
M. DESQUESNES Étienne - Cadre, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
M. DOREY Michel - Facility Manager, SODEXO, GUYANCOURT demeurant à DIGOSVILLE
Mme DROUIN Sylvie - Ouvrière d'Esat, APEI CTRE MANCHE, AGNEAUX demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. DUBOIS René - Cuisinier, ARMOR PROTEINES, SAINT-BRICE-EN-COGLÈS demeurant à SAINT-JAMES
M. DUBUISSON Gilles - Professeur de Pâtisserie, Centre de Formation d'Apprentis, COUTANCES demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
Mme DUFOUR Clarisse - Professeur de coiffure, Centre de Formation d'Apprentis, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. DUMOND Bertrand - Agent technique montage ELMECA, REEL Agence Nord Ouest, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUMONT Fabrice - Mécanicien monteur, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DURANCE Denis - Planificateur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à QUERQUEVILLE
M. DUREL Dominique - Peintre, S.A. HLM Les Cités Cherbourgeoises, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MARTINVEST
M. EDIMBOURG Laurent - Responsable magasin, GROUPE SEB MOULINEX, SAINT LO demeurant à MOYON
M. EUDÈS Laurent - Dessinateur, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
Mme EUDINE Jocelyne - Rédacteur, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT AMAND VILLAGES
Mme EUVRIE Miréille - Secrétaire, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme FAUCHON Françoise - Technicienne hautement qualifiée de la fonction allocataires, POLE EMPLOI, CAEN demeurant à AUCEY-LA-PLAINE
M. FICHER Pierre - Travailleur ESAT, E.T.P. SAINT-JAMES, SAINT-JAMES demeurant à SAINT-JAMES
M. FLAMBART Pascal - Pilote d'installation automatisée, SEN Société d'Exploitation de Nive, VALOGNES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FOLLIOU Gilbert - Technicien de maintenance, AREVA NC, LA HAGUE demeurant à SAINTE-CROIX-HAGUE
Mme GAMBLIN Nathalie - Secrétaire, SOFRESID ENGINEERING, QUERQUEVILLE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-GREARD
M. GANACHE Pascal - Promoteur des Ventes, LA BROSSE ET DUPONT, HERMES demeurant à MONTAIGU-LES-BOIS
M. GAUTIER Henri - MACON, GROUPE LB, GRANVILLE demeurant à HUDIMESNIL
M. GAUTIER Jean-Michel - Aide-Soignant, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à QUERQUEVILLE
M. GILLETTE Patrick - Agent d'exploitation, SAUR, LIMONEST demeurant à SAINT JEAN DE DAYE
M. GIRARD Marc - Conducteur de Travaux, GREEN, BOURGVALLEES demeurant à SAINT-GILLES
M. GOBLOT Jean-Yves - INGENIEUR., ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN-BOCAGE
Mme GODALLIER Corinne - Assistante confirmée, SAS FITECO, LAVAL demeurant à LE VAST
Mme GODET Bernadette - Chef d'équipe, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
Mme GOUBERT Véronique - Chargée de clientèle, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, LAVAL demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme GOURMELEN Sylvie - Agent de service Hospitalier, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à COUDEVILLE-SUR-MER
M. GOUVENOU Sylvain - Professeur de mécanique motos et moteurs marins, Centre de Formation d'Apprentis, COUTANCES demeurant à DANGY
M. GRISEL Jean-Luc - Chef d'équipe travaux public, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à LESSAY
M. GUERANDEL Yanick - Chef d'équipe, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à GAVRAY
M. GUERIN Christian - Coffreur, BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST, NANTES demeurant à SAINT-JACQUES-DE-NEHOU
M. GUILLARD Isabelle - Responsable d'équipe pôle emploi, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à COUTANCES
Mme GUILLEMEAU Jacqueline - Assistante de cabinet, SAS FITECO, LAVAL demeurant à MARTINVEST
M. GUILLON Bruno - Responsable technique, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à TOURVILLE-SUR-SIENNE
Mme HALLEY Katia - Assistante commerciale, BOLLORE ENERGIE, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
Mme HAMEL Véronique - Dessinatrice, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MARTINVEST
Mme HANTRAY Régine - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Mme HARDY Maryline - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. HATTON Jean-François - Electricien, INEO NORMANDIE S.N.C, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à HUBERVILLE
M. HEDREUIL Pascal - Cariste, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à PERIERS
M. HEMERY Philippe - Ingénieur, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme HENRY Monique - Responsable, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à VAUVILLE
M. HEROUT Daniel - Opérateur sur presse, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. HERPIN Jacques - Expert technique menuiserie, CHEREAU, DUCEY demeurant à DUCEY
M. HINET Noël - Employé logistique, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à BOUTTEVILLE
M. HOMET Christian - Agent d'exploitation logistique, TRANSAGRIAL, ROTS demeurant à BRECEY
M. HOUDUS Yves - Responsable animation qualité, ACOME, MORTAIN demeurant à GER
Mme HUARD Nathalie - Presseuse, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à VILLIERS-FOSSARD
Mme HUMEZ Sylvie - Conducteur machine conditionnement, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
M. HUNAULT Valérie - Contrôleuse qualité, SARL DEROSE COUTURE, SARTILLY demeurant à GRANVILLE
Mme JANVIER Sylvie - Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF demeurant à DUCEY
M. JEAN Alain - DECONTAMINATEUR, NUVA PROCESS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à OMONVILLE-LA-ROGUE
Mme JEANNE Agnès - Assistante Commerciale, ALLIANZ, PARIS-LA-DEFENSE demeurant à BERIGNY
Mme JEANNE Christine - Gestionnaire industrielle en production, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. JOSSEAUME Pascal - Chauffeur d'engins, SAS BESNIER, LE GRAND-CELLAND demeurant à LE GRAND-CELLAND
Mme JOUANNE Véronique - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE

M. JUMELIN Hubert - Plombier chauffagiste, LESAGE PASCAL, LA HAYE-DU-PUITS demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
M. KADIM Gilbert - Gestionnaire technique, PRESQU'ILE HABITAT, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DIGOSVILLE
Mme LAIGNEL Evelyne - Secrétaire, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à DIGOSVILLE
M. LAINE Romuald - Electromécanicien, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à BLOSVILLE
M. LAMBARD Jean-Claude - Ouvrier menuisier, SARL BOIZEAU, CARENTAN demeurant à RAIDS
Mme LANCIEN Valérie - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. LAUNAY Philippe - Technicien supérieur, AREVA NC, LA HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LEBAS Alain - Chaudronnier, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES MOITIERS-D'ALLONNE
Mme LEBEAU Maud - Responsable Gestion, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à AGON-COUTAINVILLE
Mme LEBEURIER Pascale - Conseiller mutualiste, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS demeurant à TORIGNY LES VILLES
M. LE BIGOT Christophe - Ingénieur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEBLANC Jean-Yves - Cariste, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MARCHESIEUX
M. LEBREC Camille - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-OVIN
M. LEBREC Yves - Electromécanicien, CHEREAU, DUCEY demeurant à LE MESNIL-OZENNE
Mme LEBREUILLY Nadine - Aide soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. LEBRUMAN Didier - Employé, KORIAN William HARVEY, SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY demeurant à MARCHESIEUX
Mme LEBRUN Isabelle - Directrice des affaires Médico-Sociales, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme LECACHEUR Dominique - Employé ADM Commercial Qualifié, MANCHE HYDROCARBURES S.A.S, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LECARDONNEL Pascal - Chauffeur PL, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, SAINT-LO demeurant à CARANTILLY
M. LECHANOINE Norbert - Chauffeur Ramasseur, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à BLOSVILLE
M. LECHANOINE Pascal - Préparateur de commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à CREANCES
Mme LECHIEU Nicole - Assistante de direction, KORIAN William HARVEY, SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
Mme LECLERC Isabelle - Vendeuse, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à HEBECREVEON
M. LEFEBVRE Serge - Dessinateur DAO, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEFILLIATRE Thierry - Plasticien, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEGENDRE Dominique - Conducteur de machine, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINTE-COLOMBE
M. LEGENDRE Pierre - Technicien documentaire, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. LE GRAET Michel - Technico-commercial, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à MONTABOT
M. LE GUEN Yvan - Agent de rééducation, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. LE GUILLERM Jackie - Chaudronnier soudeur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
M. LEHAUT Pascal - Monteur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ
M. LEJEUNE Pascal - Technicien documentaire, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LELANDAIS Joël - Chauffeur d'engin, SAS BESNIER, LE GRAND-CELLAND demeurant à DUCEY LES CHERIS
M. LELIEVRE Thierry - Inspecteur Principal Service Système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, ROISSY CHARLES DE GAULLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LELION Alain - Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à BACILLY
Mme LELONG Nathalie - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
Mme LENOBLE Jean - MACON, LEDUC, VIRANDEVILLE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LENOIR Sylvain - Conseiller d'entreprises, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. LEPAS Claude - Maçon VRD, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-AMAND
Mme LEPLUMEY Christine - Agent de Préparation Commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à VESLY
M. LEPRELLE Bruno - Inspection électricité, APAVE NORD OUEST, MONT-SAINT-AIGNAN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEROUX Christine - Agent Technique, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LERREDE Isabelle - CAISSIERE, SODEXO ENTREPRISES, SAINT-MEDARD-EN-JALLES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LESAGE Jean-Claude - Responsable logistique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CARENTAN LES MARAIS
M. LESAULNIER Philippe - Portier, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à AGNEAUX
Mme LESCALIER Noëlle - Agent de Fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à GRAIGNES-MESNIL-ANGOT
Mme LESCOT Martine - Femme de ménage, Marie-Andrée de TREMIOLLES, BRICQUEBEC-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
M. LIARD Xavier - Convoyeur Messenger, BRINK'S EVOLUTION, SAINT GREGOIRE CDX demeurant à SAINT-LO
M. LIEVRE Jackie - Décontamineur, OTND, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LIOFFICIAL Serge - DECONTAMINATEUR, NUVA PROCESS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à MONTEBOURG
Mme LORET Sandrine - MECANICIENNE EN CONFECTION, SARL DEROSE COUTURE, SARTILLY demeurant à LA GODEFROY
Mme LOUANTIER Sylvie - Responsable planning ordonnancement, SAS GRANDIS, SAINT-PAIR-SUR-MER demeurant à SAINT-PLANCHERS
M. LUCAS Alain - Chaudronnier, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
M. MALLERET Patrice - Conducteur de Travaux, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, SAINT-LO demeurant à SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE
Mme MARIE Florence - Masseur-Kinésithérapeute, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à MONTMARTIN-SUR-MER
M. MAUDUIT Patrick - Adjoint Technique Territorial, Mairie de SAINT-POIS, SAINT-POIS demeurant à SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE
Mme MAUGER Sylvie - Agent de Soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. MEYER Vincent - Contrôleur Qualité, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Mme MICHAUX Christelle - Assistante, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MICHENEAU Gérard - Agent de production, MULANN Industries SAS, AVRANCHES demeurant à CEAUX
Mme MILCENT Marie-Hélène - Secrétaire, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MIMOUNI Serge - Employé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. MIOSEEC Patrick - Directeur planning, SAINT LOUIS SUCRE, PARIS demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER
M. MODESTE Philippe - Electricien, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à SAINT-DENIS-LE-GAST
M. NEDELEC Bernard - Technicien Dessinateur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme NEE Annie, Danièle - Médecin du travail, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme NOUET Laurence - Ouvrière d'ESAT, APEI CTRE MANCHE, AGNEAUX demeurant à SAINT-AMAND
Mme OLIVIER Christiane - Agent d'entretien et de service, COMMUNE DE GRANDPARIGNY, GRANDPARIGNY demeurant à CHEVREVILLE
M. ONFROY Willy - Ouvrier d'ESAT, APEI CTRE MANCHE, AGNEAUX demeurant à CONDE-SUR-VIRE
Mme OUDINET Josette - Employée de restauration, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. OZENNE Hervé - Technicien de maintenance, FRANKE FRANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à ROUFFIGNY
Mme PARIS Isabelle - Agent de production, MULANN Industries SAS, AVRANCHES demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
Mme PASQUIER Noëlle - Employée de bureau, SAS MESSAGERIES DE PRESSE, BRIX demeurant à BRIX
M. PATRIX Eric - Employé commercial, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à SAINT-GERMAIN-SUR-AY
M. PEZET Joël - Tuyauteur, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SURTAINVILLE
M. PIGNOL Claude - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BEAUMONT-HAGUE
Mme PLESSIS Chantal - Encadrante confirmée de la fonction allocataires, POLE EMPLOI, CAEN demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER

M. PONTON Stéphane - Agent technique montage mécanique, REEL Agence Nord Ouest, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. POULAIN Bruno - Contrôleur coût projets, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAST

M. POUTREL Bruno - Electricien, INEO NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. QUEMAR Philippe - employé, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN

M. QUESNEL Sylvain - Chaudronnier, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES

Mme RENARD Béatrice - Conseillère de vente, SONEN, LE HAVRE demeurant à TOLLEVAST

M. RENEZ Pascal - Technicien de maintenance, Peugeot Citroën Automobiles, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à CERISY-LA-FORET

M. RONCERAY Fabrice - Préchauffeur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à BEUZEVILLE-LA-BASTILLE

M. RONDET Philippe - Ingénieur, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE

Mme SALMON Frédérique - Acheteur, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à SAINT-MARTIN-LE-GREARD

M. SICARD Benoît - Chauffeur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à VILLEBAUDON

M. SIMON Dominique - Employé, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme SOHIER Marylène - Opératrice gestion documentaire, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES

M. SURBLED Jean-Luc - Cadre banque assurance, SOCIETE GENERALE, SAINT-LO demeurant à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS

M. TARDIF Philippe - Chef de chantier, SAS MESLIN, BARNEVILLE-CARTERET demeurant à LES MOITIERS-D'ALLONNE

M. THEBAULT Didier - Dessinateur projeteur, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. THOMAZO Guillaume - Responsable qualité, MASSELIN COMMUNICATION, IFS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. THOMINE Michel - Dessinateur DAO, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme TRAVERT Brigitte - Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE demeurant à YQUELON

Mme TRILLION Christine - Adjointe au Chef de magasin, Carrefour Proximité FRANCE, LOUVIERS demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY

Mme URVOY Servane - Secrétaire de direction, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à SOULLES

M. VALERY Stéphane - Electromécanicien, Coudert Constructions - Massilly Services, MALEMORT-SUR-CORREZE demeurant à GRANVILLE

M. VANEL Gaëtan - PLIEUR, FRANKE FRANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à GAVRAY

Mme VANHAECKE Catherine - Technicien, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. VIEL Noël - Infirmier D.E, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS

M. VOISIN Stéphane - Technicien de maintenance, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à DIGOSVILLE

Art. 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

Mme AMAURY Martine - Opératrice conditionnement, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE

Mme ANQUETIL Claudine - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à HARDINVEST

Mme AUBERT Françoise - Travailleur ESAT, E.T.P. SAINT-JAMES, SAINT-JAMES demeurant à SAINT-JAMES

Mme BALAYN Nathalie - Responsable atelier, SARL DEROSE COUTURE, SARTILLY demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES

Mme BANSE Micheline - Magasinière, ROUGER PRODUCTION SARL, BRICQUEBEC-EN-COTENTIN demeurant à MONTSENNELLE

Mme BARBE Isabelle - MECANICIENNE EN CONFECTION, SARL DEROSE COUTURE, SARTILLY demeurant à MONTVIRON

Mme BARRE Nadine - Médecin du travail, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BARRIER Olivier - Cadre, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BAUMY Jean-Jacques - MANAGER, ARMOR PROTEINES, SAINT-BRICE-EN-COGLES demeurant à SAINT-AMAND

Mme BEAUFILS Nicole - Travailleur ESAT, E.T.P. SAINT-JAMES, SAINT-JAMES demeurant à SAINT-JAMES

Mme BECQUET Catherine - Employée commerciale, CSF-SAS, CESSON-SEVIGNE demeurant à PRECORBIN

M. BERNARDIN Didier - Charcutier vendeur, Boucherie Charcuterie, NICORPS demeurant à NICORPS

Mme BESSELIEVRE Roselyne - Coupeuse, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à PONT-HEBERT

M. BLAIZOT Jean-Marie - Chauffeur Ramasseur, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à CARENTAN

M. BONNART-GAUCHER Michel - Agent technique laboratoire, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN-BOCAGE

M. BOSSARD Hubert - préparateur en pharmacie, SELARL PHARMACIE JF PERCY, TORIGNI LES VILLES demeurant à TORIGNI LES VILLES

M. BOUILLAUT Vincent - Responsable permanence industrielle, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN

Mme BOULLOT Françoise - Responsable blanchisserie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY

M. BRAULT Philippe - Chef d'agence, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à PERIERS

Mme BRISSET Odile - Directrice d'agence Pôle Emploi, POLE EMPLOI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLAMANVILLE

Mme BRIXY Dominique - Assistante de direction, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BROCHARD Philippe - Responsable d'équipe Satinage, FRANKE FRANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à CONDE-SUR-VIRE

M. BRUCY Michel - Chef de Projet, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. BRUNET Daniel - Carrossier réparateur, CHEREAU, DUCEY demeurant à DUCEY

M. BUNEL Philippe - Agent de Soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE

M. BUTEL Patrick - Chargé de clientèle particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE

Mme CARDIN Sylvie - Vendeuse conseil, SONEN, LE HAVRE demeurant à TORIGNY LES VILLES

Mme CHAPON Mariane - INFIRMIERE PSYCHIATRIQUE, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à HAMBYE

M. CHAPUIS Patrice - GEST CLIENTELLE PATRIMONIALE, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à BREHAL

Mme CLEMENT Catherine - Chargée de clientèle, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à BELVAL

Mme CLIN Jocelyne - Secrétaire, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MARTINVEST

Mme DAVODET Catherine - Aide médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PORTBAIL

Mme DEBOCK Monique - REPASSEUSE EN COURS, SARL DEROSE COUTURE, SARTILLY demeurant à LE VAL-SAINT-PERE

M. DEROMBISE Thierry - Agent Administratif, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS

Mme DESDEVISES Anne-Marie Retraitée, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY

M. DESDEVISES Dominique - Responsable sécurité, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE

Mme DESLANDES Sylvie - Secrétaire médicale, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à FONTENAY

Mme DESPINS Sylvie - Secrétaire, SAS FITECO, LAVAL demeurant à MARTINVEST

M. DIGNE Daniel - Opérateur de Traitement des Abats, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS

M. DORANGE Serge - Estimateur, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à LA HAGUE

Mme DREYER Isabelle - Co-pilote production, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

Mme DUJARDIN Catherine - Conseiller Pôle Emploi, POLE EMPLOI, CAEN demeurant à COUTANCES

M. DUMONT Fabrice - Mécanicien monteur, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. ERNOUF Alain - Pré-retraité, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme FAINS Florence - Coupeuse, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à PONT-HEBERT

Mme FLEURY Liliane - Assistante sociale, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à GATTEVILLE-LE-PHARE

M. FOUACE Stéphane - Chaudronnier, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à GRANVILLE

Mme FRANCOIS Lucette - Employée, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L OZONE, GRANVILLE demeurant à SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME

Mme GARDIE Claire - Gestionnaire du recouvrement, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à AGNEAUX

M. GARNIER Bernard - Technicien de qualité, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY

M. GAUTIER Jean-Michel - Aide-Soignant, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à QUERQUEVILLE

Mme GESMIER Maryline - MECANICIENNE MODELE, SAS GRANDIS, SAINT-PAIR-SUR-MER demeurant à CHAMPREPUS

M. GIROT Guy - Cariste, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à GRAIGNES-MESNIL-ANGOT

Mme GODEFROY Monique - Responsable achats, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à FONTENAY-SUR-MER
Mme HARDY Maryline - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
Mme HASLEY-ADAM Régine - Assistante de service social, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à HAUTTEVILLE-BOCAGE
M. HAUTREUX Gérard - Directeur Régional Grand Ouest, AXIMA CONCEPT, LYON demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
M. HEDREUIL Pascal - Cariste, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à PERIERS
Mme HENRY Monique - Responsable, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à VAUVILLE
M. HEROUT Daniel - Opérateur sur presse, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. HERPIN Jacques - Expert technique menuiserie, CHEREAU, DUCEY demeurant à DUCEY
M. HOLANDE Micaël - Electromécanicien, REEL AGENCE NORD OUEST, BEAUMONT-HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
M. HOLLEY André - Peintre automobile, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. HOUSSIN Serge - Responsable agence type 4, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à VIREY
Mme HUAUX Hélène - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à DANGY
Mme HUMEZ Sylvie - Conducteur machine conditionnement, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme JAME Brigitte - Agent de service hospitalier, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à ST-QUENTIN-SUR-LE-HOMME
M. JUHEL Denis - Responsable planification ordonnancement, ARMOR PROTEINES, SAINT-BRICE-EN-COGLES demeurant à ARGOUGES
M. JUMELIN Hubert - Plombier chauffagiste, LESAGE PASCAL, LA HAYE-DU-PUITS demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
Mme KLEMENCZAK Nicole - Technicienne analyse physico-chimique, ACOME, MORTAIN demeurant à PARIGNY
Mme KUCZKOWSKY CATHIE - Conductrice machine, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à SARTILLY
M. LAGUESTE Alain - Ebéniste, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à ETIENVILLE
M. LAIR Bruno - Technicien de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
M. LAMBARD Jean-Claude - Ouvrier menuisier, SARL BOIZEAU, CARENTAN demeurant à RAIDS
Mme LAURENCE Claudine - Technicienne administrative, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
Mme LAURET Nadine - Mécanicienne en confection, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à PONT-HEBERT
M. LAVIGNE Bruno Technicien Monteur, REEL AGENCE NORD OUEST, BEAUMONT-HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
M. LEBAS Alain - Chaudronnier, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES MOITIERS-D'ALLONNE
Mme LE BEGUIN Joëlle - Assistante de direction, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEBRANCHU Marc - Responsable comptabilité, DIFFUCO SA, AGNEAUX demeurant à AGNEAUX
M. LEBREC Serge - Monteur frigoriste, CHEREAU, DUCEY demeurant à LES CHERIS
M. LEBREC Yves - Electromécanicien, CHEREAU, DUCEY demeurant à LE MESNIL-OZENNE
Mme LECARPENTIER Hélène - Conseiller clientèle, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à SURTAINVILLE
Mme LECHEVALLIER Catherine - Secrétaire médicale, SISTM, CHERBOURG-OCTEVILLE demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
M. LECOULLARD Denis - Chargé d'affaires entreprises/associations, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à MARIGNY
M. LEFLAMAND Christophe - Technicien monteur, REEL AGENCE NORD OUEST, BEAUMONT-HAGUE demeurant à MORVILLE
M. LEFRANC Philippe - Employé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COUTANCES
Mme LEGOURD'HIER Catherine - Employé de bureau, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ
M. LE GRAET Michel - Technico-commercial, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à MONTABOT
Mme LEGRAND Josette - Patronnière, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
M. LEHAUT Pascal - Monteur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ
M. LEJEUNE Pascal - Technicien documentaire, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEMAITRE Fabrice - Chauffeur livreur, BOLLORE ENERGIE, GRANVILLE demeurant à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
M. LEMARCHAND Gérard - Technicien chargé d'inspection Matériaux, APAVE Nord Ouest, MONT-SAINT-AIGNAN demeurant à VALCANVILLE
M. LEMARE Bernard - Ouvrier Logistique N1, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
Mme LEMARECHAL Eliane - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEMARESQUIER Catherine - Aide soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. LEMENUEL Patrick - Techniciens commandes, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à LA MEAUFFE
M. LEMORTELLEC Pascal - Chef d'équipe, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
Mme LENOBLE Jean - MACON, LEDUC, VIRANDEVILLE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LEPAS Claude - Maçon VRD, COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-AMAND
M. LEQUERTIER Stéphane - Responsable Agence Type 4, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à LA HAYE
M. LEQUERTIER Thierry - Comptable cadre, SAS FITECO, LAVAL demeurant à LIEUSAIN
M. LERICOLAIS Gérard - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-JEAN-DU-CORAIL-DES-BOIS
M. LEROUX Bruno - Electromécanicien, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à ORVAL SUR SIENNE
Mme LESAGE Roselyne - Ouvrière main, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-GEORGES-DE-BOHON
Mme LETERRIER Nadine - Professionnelle qualifiée de la fonction Allocataires, POLE EMPLOI, CAEN demeurant à NOUAINVILLE
M. LETOUZE Yann - Directeur d'agence bancaire, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à VALOGNES
M. LEVALLOIS Patrick - Agent de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à BARENTON
M. LEVIGOREUX Bernard - Electromécanicien, VEOLIA ZONE GRAND-OUEST, NANTERRE demeurant à OCTEVILLE L AVENEL
Mme LHERMENIER Nathalie - Agent technique, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à CREANCES
M. LHERMITTE Patrick - Technicien GPAO, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER
M. LHOTELLIER Thierry - Menuisier, S.A. HLM Les Cités Cherbourgeoises, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LOUISE Bruno - Technicien documentaire, Amplexor Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MAHIEU Yannick - Tuyauteur, ENDEL, COLOMBES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MARGUERIE Marie, Laurence - Secrétaire, ACAIS, LA GLACERIE demeurant à BAUBIGNY
Mme MARTIN Annick - Ouvrière main, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-GEORGES-DE-BOHON
M. MARTIN Stéphane - Electromécanicien, REEL AGENCE NORD OUEST, BEAUMONT-HAGUE demeurant à YVETOT-BOCAGE
Mme MASSON Béatrice - Aide-soignante, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à SAINT-LO
M. MATHIEU Daniel - Responsable maintenance, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-ANDRE-DE-BOHON
Mme MATHIEU Marie-Laure - Ouvrière, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
Mme MAULAVE Isabelle - Travailleuse ESAT, E.T.P. SAINT-JAMES, SAINT-JAMES demeurant à SAINT-JAMES
M. MERRE Jean-Pierre - Infirmier Psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
Mme MERRE Roselyne - Cadre de santé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
Mme MESNAGE Josiane - Mécanicienne en confection, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-JEAN-DE-DAYE
M. MESNIL Tony - Responsable Méthodes, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MILCENT Gilles - Opérateur polyvalent UEP Cariste Logistique, PSA PEUGEOT CITROEN, CHARTRES-DE-BRETAGNE demeurant à VIREY
M. MIMOUNI Serge - Employé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
Mme MINERBE Anita - Ouvrière, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
M. MIOSECC Patrick - Directeur planning, SAINT LOUIS SUCRE, PARIS demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER
Mme MOCHON Véronique - Travailleur ESAT, E.T.P. SAINT-JAMES, SAINT-JAMES demeurant à SAINT-JAMES
Mme MORIEUX Nelly - Secrétaire, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à HELLEVILLE
Mme MORIN OMONT Nadine - Technicienne gestion des droits, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. MORVAN Philippe - Technicien frigoriste, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. NAHOUM Frédéric - Employé de banque, SOCIETE GENERALE, SAINT-LO demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
Mme NICOLIAN Hélène - Technicienne Administration du Personnel, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à AGNEAUX
M. ORTIZ Norbert - Technicien de maintenance, MULANN Industries SAS, AVRANCHES demeurant à LE VAL-SAINT-PERE
M. PACARY Alain - Chauffeur Poids-Lourd, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à CHANTELOUP
M. PAVY Christophe - Monteur, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
Mme PENON Corinne - Chargée de clientèle, GMF- ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. PEZET Joël - Tuyauteur, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SURTAINVILLE
M. PHILIPPE Luc - Conseiller Financier, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
Mme PIENS Marie-France - Co-pilote production, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
M. PLANCHE Dominique - Menuisier, PORT DE CHERBOURG SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme PLESSIS Chantal - Encadrante confirmée de la fonction allocataires, POLE EMPLOI, CAEN demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER
M. POISSON Pascal - Technicien, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. POTEL Marc - Mouleur stratificateur, CHEREAU, DUCEY demeurant à AVRANCHES
M. POULAIN Bruno - Contrôleur coût projets, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAST
M. RAULT François - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à AUCEY-LA-PLAINE
Mme RENARD Béatrice - Conseillère de vente, SONEN, LE HAVRE demeurant à TOLLEVAST
Mme RIGAUT Marcline - Responsable engagements et technique, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, LAVAL demeurant à LE VAL SAINT PERE
Mme RIHOUEY Martine - Agent de service hospitalier, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à BREHAL
M. ROULLAND Thierry - Agent de sécurité, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MARTINVEST
Mme SAUVAGE Murielle - Conductrice machine, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
M. TARON Michel - Chef de chantier, COLAS Ile-de-France Normandie Agence Cherbourg, BRIX demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme THAO Marie-Christine - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
Mme THOMAS Brigitte - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à FERMANVILLE
Mme THOMAS Michelle - Agent d'entretien, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à COURCY
M. TOUROULT Jean - Conducteur de travaux, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
Mme TRAVERT Brigitte - Titulaire de caisse, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE demeurant à YQUELON
Mme URVOY Servane - Secrétaire de direction, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à SOULLES
Mme VAILLANT Catherine - Encadrante qualifiée de la fonction allocataires, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à SOTTEVAST
M. VASSAL Gilles - Technico Commercial, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à MUNEVILLE-LE-BINGARD
Mme VÉTOIS Nadine - Responsable engagements et technique, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, LAVAL demeurant à SAINT-BARTHELEMY
M. VILLAIN Alain - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à AGNEAUX
M. VILLEDIEU Didier - Masseur-Kinésithérapeute, Centre de Rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à BREHAL
M. WILMONT Denis - Electromécanicien, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, COLOMBELLES demeurant à SAINT-JOSEPH
M. YONNET Gabriel - Electricien, ALSTOM POWER SERVICE, LA COURNEUVE demeurant à FLAMANVILLE
Mme YVER Catherine - Comptable, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER

Art. 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

Mme ALLIX Annie - Secrétaire, SCA GPLM, ANNEVILLE-EN-SAIRE demeurant à REVILLE
Mme ARCHAMBAULT Nathalie - Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, SAINT-LO demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
Mme AVISSE Claudine - Assistante de production, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. BAROU Patrick - Conducteur d'engins, ENTREPRISE VALERIAN S.A., VEDENE demeurant à SAINT-JACQUES-DE-NEHOU
Mme BAZIN Françoise - Conseiller Financier, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à LA LANDE-D'AIROU
M. BEAUFILS Alain - Chaudronnier Soudeur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CONTRIERES
Mme BERARD Françoise - Préparatrice en pharmacie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à MONTMARTIN-EN-GRAIGNES
M. BERAT Pascal - Directeur d'agence, OGF, VIRE demeurant à LE PETIT-CELLAND
M. BERNARD Christian - Qualiticien Offre/Progrès, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à VIRANDEVILLE
Mme BIHOUR Annick - Référent AFI, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES
Mme BOISGERAULT Brigitte - Infirmière de secteur psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
M. BONAVENTURE Michel - Employé d'usine, FRANKE FRANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à LA LANDE-D'AIROU
Mme BOUDET Lucette - Agent de service, Association Anne Boivent - MAS Gaifleury, SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault demeurant à SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE
Mme BOUE DOMINIQUE - Assistante de direction, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOUTRUCHE Gisèle - Infirmière, KORIAN William HARVEY, SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY demeurant à AGNEAUX
M. BREMONT Michel - Tourneur, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TEURTHEVILLE-BOCAGE
M. BRUCY Michel - Chef de Projet, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BRUNET Daniel - Carrossier réparateur, CHEREAU, DUCEY demeurant à DUCEY
M. BUHOT Jean-Claude - Technicien Areva, AREVA NC, LA HAGUE demeurant à MARTINVEST
Mme BUNEL Brigitte - Mécanicienne confection, SLS COUTURE, CONDE-SUR-VIRE demeurant à PRECORBIN
Mme CHAPDELAINE Martine - OPERATRICE DE LIGNE, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
M. CHAPON Thierry - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LE MESNIL-ROUXELIN
Mme CHARLES Martine - Surveillante de nuit, Foyer le Val de Sée, AVRANCHES demeurant à GATHEMO
M. CHRETIEN Denis - Cadre, SOCIETE GENERALE, NANTERRE demeurant à CANISY
M. CLIN Dominique - Conducteur de Machine, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à MEAUTIS
Mme CORBET Evelyne - Employée Administratif, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. COSSE Guy - Chauffeur d'engins, SAS BESNIER, LE GRAND-CELLAND demeurant à LE GRAND-CELLAND
M. DAVID Jean-Pierre - Opérateur maintenance, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à ANCTOVILLE-SUR-BOSCO
Mme DESDEVICES Anne-Marie - Retraitée, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
Mme DROTS Eveline - Contremaitresse, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-FROMOND
Mme DUHAMEL Chantal - Analyste Process, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, MONDEVILLE demeurant à PERCY
M. DUHAMEL Serge - Technicien en gestion de production, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme DUJARDIN Chantal - Chargée de clientèle, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à LA HAYE
Mme DUQUESNE Eric - Contremaître soudure, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUTERTRE Thierry - Correspondant conformiste réglementaire, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à VESLY
Mme ENGUERRAN Geneviève - operateur machiniste confirmé, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. ESTACE Jean-Pierre - Responsable Bureau d'Etude, INEO NORMANDIE S.N.C, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DIGOSVILLE
Mme FAINS Florence - Coupeuse, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à PONT-HEBERT
M. FERREY Jean-Marie - PSYCHOLOGUE, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
M. FOUBERT Jean-Paul - Opérateur machiniste confirme, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à LA MEURDRAQUIERE
Mme FOUCHARD Jocelyne - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAVIGNY
Mme GAILLARDON Isabelle - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VINDEFONTAINE
M. GAUTIER Jean-Michel - Aide-Soignant, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme GIBOURDEL Martine - Secrétaire d'agence, INEO NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme GIOT Patricia - Responsable d'accueil, HARMONIE FONCTION PUBLIQUE, PARIS demeurant à VIRANDEVILLE
Mme GODEFROY Sylvie - INFIRMIERE PSYCHIATRIQUE, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. GOGO Thierry - Chauffeur Poids Lourds, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à LINGREVILLE
Mme GOHEL Anne-Marie - Agent technique, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à SAINT-LO
M. GOUJON Didier - Retraité infirmier psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à MAGNEVILLE
Mme GOURDET Françoise - Technicien, Régime Social des Indépendants de Basse-Normandie, CAEN demeurant à ORVAL
Mme GOYAU Françoise - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PORTBAIL
M. GRASSIN Michel - Chef d'équipe aliment, SOFIVO, SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. GUILHERME Carlos - Monteur lignes, Omexom Thiers/St Etienne Scie THT, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ demeurant à BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE
M. HAIZE Roland - Psychiatre des hôpitaux, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
Mme HATTE Colette - Secrétaire Médicale, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à SAINT-LOUP
Mme HELYE Marie-Claire - Agent d'entretien, PRESQU'ILE HABITAT, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. HEROUT Daniel - Opérateur sur presse, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. HEUGUET Pierrick - Mécanicien, SARL GARAGE VIGOT LESIGNE, MARIGNY demeurant à MARIGNY
M. HOLLEY André - Peintre automobile, CHEREAU, DUCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. HOUSSIN Christine - MECANICIENNE EN CONFECTION, SLS COUTURE, CONDE-SUR-VIRE demeurant à GIEVILLE
Mme HUMEZ Sylvie - Conducteur machine conditionnement, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme HUREL Monique - Psychologue, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme JAIN Sophie - Opératrice machiniste confirmée, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. JAMES Noël - INFIRMIER, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. JEANNE Daniel - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à LE TEILLEUL
M. JONCOURT Patrice - OPERATEUR DE LIGNE, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme JOUAN Patricia - Employée, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme LAISNE Marie Thérèse - MAROQUINIERE, SLS COUTURE, CONDE-SUR-VIRE demeurant à DUCEY
Mme LALOUELLE Jeannine - Aide soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
Mme LAMARE Chantal - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
M. LAMBARD Jean-Claude - Ouvrier menuisier, SARL BOIZEAU, CARENTAN demeurant à RAIDS
M. LANGLOIS Marcel - Conducteur de travaux, INEO Réseaux Nord Ouest, TOURLAVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LAURENT Daniel - CARISTE, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
M. LEBAS Alain - Chaudronnier, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES MOITIERS-D'ALLONNE
M. LE BEGIN Philippe - Commercial sédentaire, ANJAC CSI, SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY demeurant à BRIX
Mme LE BIEZ Corinne - Infirmière-coordinatrice, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEBREUILLY Marie-Antoinette - Travailleuse ESAT, E.T.P. SAINT-JAMES, SAINT-JAMES demeurant à LES BIARDS
M. LEBRUN Hervé - Chauffeur, SAS MESLIN, BARNEVILLE-CARTERET demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE
Mme LECERF Marie-Christine - Infirmière Psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA MEAUFFE
Mme LECERF Monique - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. LECHVALLIER Didier - Opérateur Tourneur CN, AREVA TEMIS, ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. LECONTE Jean-Pierre - Opérateur matériaux composites, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE
Mme LEDENT Jacqueline - Secrétaire, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à NOUAINVILLE
M. LEFEBVRE Joël - Employé de Banque, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LE FLOHIC Catherine - Technicien appui gestion, Pole Emploi, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEFEVRE Patrick - Mécanicien Monteur, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à SURTAINVILLE
M. LE GRAET Michel - Technico-commercial, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à MONTABOT
Mme LEGRAND Josette - Patronnière, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
M. LEMARCHAND Gérard - Technicien chargé d'inspection Matériaux, APAVE NORD OUEST, MONT-ST-AIGNAN demeurant à VALCANVILLE
M. LEMELTIER Michel - Chauffeur PL, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à SAINT-MALO-DE-LA-LANDE
M. LEMENUEL Patrick - Technicien commandes, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à LA MEAUFFE
M. LEMOINE Jean-Marie - Gérant, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES
M. LEMPERIERE Jacky - Coffreur soudeur, DODIN CAMPENON BERNARD, TOULOUSE demeurant à CANVILLE-LA-ROCQUE
Mme LENOIR Cécile - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à LE MESNIL-VILLEMAR
Mme LEPLATOIS Chantal - Assistante commerciale Réseau, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à SAINT-LO
Mme LEREBEREND Carmen - OPERATEUR MACHINISTE CONFIRME, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à BREHAL
Mme LE ROUX Martine - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
Mme LESAGE Roselyne - Ouvrière main, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à SAINT-GEORGES-DE-BOHON
M. LESIGNE Jacky - Maçon, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à GONFREVILLE
M. LETEURTRE Serge - Chaudronnier, AREVA TEMIS, LA HAGUE demeurant à VALOGNES
Mme LETRECHER Véronique - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VAUVILLE
M. LETROUIT Alain - Plombier chauffagiste, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à MONTHUCHON
M. LETROUIT Serge - Employé administratif, SA HLM COUTANCES GRANVILLE, COUTANCES demeurant à OUVILLE
M. LEVALLOIS Bernard - Technicien installation, MASSELIN COMMUNICATION, IFS demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. LEVALLOIS Dominique - Dessinateur Industriel, REEL AGENCE Nord Ouest, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEVIEUX Béatrice - Manager caisse, Les Coopérateurs de Normandie Picardie, LE GRAND QUEVILLY demeurant à SAUXEMESNIL
M. LHERMITTE Patrick - Technicien GPAO, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER
Mme LIOULT Christine - Infirmière Psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LOUIS Didier - Technicien principal encadrement, AREVA NC, LA HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. MABIRE François - Responsable d'affaires principal, INEO NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
Mme MAGOUTIER Françoise - Opératrice machine confirmée, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme MALOISEL Chantal - Assistante direction, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-ANDRE-DE-L'EPINE
Mme MARIE Mireille - Responsable d'Unité, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à LE MESNIL-OPAC
Mme MARIE Pascale - Agent Administratif, Centre de Formation d'Apprentis, COUTANCES demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. MAZEN Jean-Luc - Monteur lignes, OMEXOM THIERS/ST ETIENNE SCIE THT, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ demeurant à PERIERS
Mme MESNILGRANTE Monique - Comptable, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. MESNIL Jacky - Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à YVETOT-BOCAGE
M. MEYER André - Conducteur d'engins, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à DUCEY
Mme MONMARVES Roseline - opératrice de conditionnement, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme MORIN Carmen - Infirmière Psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-LO
Mme MOUCHEL Martine - MECANICIENNE EN CONFECTION, SOCOVIL COUTURE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à PERCY
M. MOULIN Jean-François - Ouvrier d'entretien, BONNA SABLA SNC, COURBEVOIE demeurant à CARENTAN
M. NEULAT Philippe - Ingénieur, AREVA Projets SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. NICOLLE Jean-François - Magasinier Cariste Préparateur DLF, Trelleborg Sealing Solutions Condé, CONDE-SUR-NOIREAU demeurant à SOURDEVAL
M. NOURRY Michel - Technicien service chauffage, BOLLORE ENERGIE, GRANVILLE demeurant à AVRANCHES

Mme ORVAIN Christine - Assistante de Direction, SERMATEC, COUDEVILLE-SUR-MER demeurant à CROLLON
 Mme OZOUF Christine - Comptable, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
 M. PAPOUGNOT Serge - Responsable d'agence, ASSYSTEM Engineering Cherbourg, CHERBOURG OCTEVILLE demeurant à LE ROZEL
 M. PERIER Denis - Chef d'équipe, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CONTRIERES
 Mme PHILIPPE Nicole - Ouvrière spécialisée, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à TRELLEY
 Mme PHILIPPOT Nicole - Cadre de santé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CROSVILLE-SUR-DOUVE
 M. PIEDAGNEL Didier - Métallier, LECAPITAINE INDUSTRIE, SAINT-LO demeurant à LA CHAPELLE-EN-JUGER
 M. PLATON Hubert - Plombier, S.A. HLM Les Cités Cherbourgeoises, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAST
 Mme POTEL Christine - Gestionnaire de santé, MFP SERVICES, SAINT-LO demeurant à MARIGNY
 M. POTEL Marc - Mouleur stratificateur, CHEREAU, DUCEY demeurant à AVRANCHES
 M. RATAJCZAK Thierry - Chef de bloc, UNIPER FRANCE POWER Centrale de Lucy, MONTCEAU-LES-MINES demeurant à LA COLOMBE
 Mme RATEL Françoise - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
 M. RAULT François - Animateur Ilots, CHEREAU, DUCEY demeurant à AUCEY-LA-PLAINE
 Mme RENARD Béatrice - Conseillère de vente, SONEN, LE HAVRE demeurant à TOLLEVAST
 M. RENAULT Francis - Conducteur d'engins, Granulats de Basse-Normandie, BOURGUENOLLES demeurant à CHERENCE-LE-ROUSSEL
 M. RENE Didier - INFIRMIER, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COUTANCES
 M. RENOUF Jacky - Assistant de production, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à CRETTEVILLE
 Mme RENOUF Marie-Christine - Secrétaire assistante, MONT BLANC SAS, CHEF-DU-PONT demeurant à CHEF-DU-PONT
 M. RIOU Gildas - Chaudronnier Soudeur, MAISONNEUVE SAS, CERENCES demeurant à CERENCES
 Mme ROBICHON Thérèse - Adjoint Technique Territorial, Mairie de SAINT-POIS, SAINT-POIS demeurant à SAINT-POIS
 M. ROCHEFORT Jean-Luc - ACOME, MORTAIN demeurant à PARIGNY
 Mme ROULLAND Nicole - Mécanicienne, MANCHE CONFECTION, PONT-HEBERT demeurant à HEBECREVEON
 Mme SALIGAULT Chantal - Agent d'entretien, Syndicat de copropriétaires Rés. St quentin, ST-MARTIN-DES-CHAMPS demeurant à AVRANCHES
 M. SINEUX Philippe - Menuisier Plaquiste, BATIM, MOYON demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
 Mme SURVILLE Brigitte - REPASSEUSE EN COURS, SLS COUTURE, CONDE-SUR-VIRE demeurant à SAINT-AMAND
 Mme SURVILLE Evelyne - Infirmière en santé mentale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à QUIBOU
 M. TARDIF Denis - Ingénieur cadre, NAVAL GROUP, OLLIOULES demeurant à MARTINVEST
 Mme THIBERT Phylomène - INFIRMIERE, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à TAMERVILLE
 Mme TROHEL Maryse - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à MORSALINES
 M. ULRICH Alain - Responsable de Service, MNAM OM, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LA HAGUE
 M. VASTEL Patrick - Ouvrier d'usine, COOPERATIVE LES CELLIERS ASSOCIES, CONDE-SUR-VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
 Mme YBERT Reine - Cadre infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-GILLES
 M. YVER Claude - Cuisinier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT HILAIRE PETITVILLE
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Arrêté n° 18-009 du 16 janvier 2018 accordant la médaille d'honneur agricole - Promotion du 1er janvier 2018

Art. 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

Mme ANFRAY Maryline - Technicienne Fichiers Référents, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
 Mme ASSELIN Sandrine - Aide conductrice, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-AMAND
 M. BEAUFILS Philippe - Salarié Agricole, GAUTIER Michel, OUVILLE demeurant à OUVILLE
 Mme BEURIOT Sabine - Gestionnaire Commandes Export, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-LO
 Mme BOUSSELMI Florence - Chargé d'affaires en vente et service clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
 M. COLASSE William - Conducteur suremballage, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
 M. COURSIN Morgan - Chargé d'équipe commerciale en vente et service clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à LE VAL-SAINT-PERE
 M. CRESPIN Emmanuel - Chargé d'activité du fonct. relation clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à MARIGNY
 M. D'HOSTINGUE Pascal - Technicien du fonct. relation clientèle NIV3, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-LO
 M. DUMONT Bertrand - Conseiller en vente et service clientèle NIV1, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à AVRANCHES
 M. FOUCHARD Yannick - Conducteur Conditionneuse Ultra Propre, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-AMAND
 Mme HELLEC-MAGNY Pascale - Responsable gestionnaire, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à LOZON
 Mme LANGLOIS Anne - Analyste en vente et service clientèle NIV2 AGRI, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à BREVANDS
 M. LECLANCHER André - Cariste Fabrication Beurre, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à GIEVILLE
 M. LEGRAND Mathias - Contrôleur de Commandes, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à MOYON-VILLAGES
 Mme LEHAUT Stéphanie - Responsable domaine d'activité du fonct. relation clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à BERIGNY
 Mme LEJEAU Anne - Assistante en vente et service clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-LO
 M. LELANDAIS Jérôme - Responsable adjoint magasin matériel, ELEVANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à FLEURY
 Mme LESACHEY Sandrine - Conseiller en vente et service clientèle NIV3 ASS, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER
 Mme LETOURNEUR Christelle - Analyste du fonctionnement de l'entreprise NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à LA COLOMBE
 M. LEVIONNOIS Samuel - Conducteur Thermo-formeuse aseptique, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAVIGNY
 Mme NATIVELLE Christelle - Technicienne du fonct. relation clientèle NIV3, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-AMAND-VILLAGES
 Mme OSMOND Angélique - Technicien du fonct. relation clientèle NIV3, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à CANISY
 M. PATARD Vincent - Technicien Environnement, Coopérative des agriculteurs de la MAYENNE, LAVAL demeurant à LE MESNIL-RAOULT
 M. PESNEL Frédéric - Chargé d'équipe commerciale en vente et serv. clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à BRIX
 Mme PETIT Agnès - Responsable Prévisions des Ventes, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-AMAND
 M. SILVETTI Stéphane - Opérateur Cloutage Box, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-LO
 M. TOUZE Nicolas - Technicien Recherche et Développement, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CANISY
 M. VADAIN Michel - Opérateur fromagerie, COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS, DUCEY-LES-CHERIS demeurant à VAINS
 M. VATTIER Stéphane - Conseiller en vente et serv.clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à GRANVILLE

Art. 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

M. BEQUET Benoît - Conducteur Maturation Levains, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. BREARD Xavier - Technicien de maintenance, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-LO
M. COZIC Janick - Conducteur Installations, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à GIEVILLE
M. COZIC Patrick - Conducteur Barattes, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. CROCQUEVIEILLE Hervé - Opérateur Abattage Découpe B, ELIVIA VILLERS BOCAGE, VILLERS BOCAGE demeurant à MONTRABOT
M. DE FREITAS David - Agent de Maintenance, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. DESPONT Didier - Conducteur Thermoformeuse, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. DESTOUCHES Marc - Conducteur Installations Energétique, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. GESNOUIN Marc - Coordinateur Collecte de données, EILYPS, PACE demeurant à LES LOGES-MARCHIS
M. GUESPIN Gilles - Conducteur Conditionneuse Aseptique, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-LOUET-SUR-VIRE
M. HEBERT Alexis - Analyste du fonct. de l'entreprise NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. JULIEN Bertrand - Opérateur abattage découpe A, ELIVIA VILLERS BOCAGE, VILLERS BOCAGE demeurant à BIEVILLE
Mme LESAUVAGE Sylvie - Analyste de Laboratoire, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-ROMPHAIRE
Mme MELLET Patricia - Expert, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. PICAN Pascal - Consultant Informatique, SB ALLIANCE INFORMATIQUE, SAINT-LO demeurant à AGNEAUX
M. POREE Bertrand - Analyste du fonct. relation clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à MOYON-VILLAGES
M. RAULD Christian - Conducteur Conditionneuse, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. RIOULT Thierry - Responsable dom. commercial en vente et service clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à MOON-SUR-ELLE

Art. 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

M. ANNE Laurent - Conducteur Thermoformeuses, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. BAUDRY Michel - Responsable Process UHT, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
Mme CHERBONNEL Chantal - Agent technique de Laboratoire, SOFIVO, PONTMAIN demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. DELANGE Denis - Chef d'équipe Réception/Prétraitement, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
Mme DOLLEY Isabelle - Gestionnaire, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à FLEURY
Mme DOLOUE Lydie - Analyste du fonctionnement de l'entreprise, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à CERISY-LA-SALLE
M. DUQUESNEY Christophe - Analyste en vente et service clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à COUTANCES
M. DUVAL Yves - Conducteur Suremballage, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-MARTIN-DE-BONFOSSE
M. GILLETTE Pascal - Technicien de conditionnement, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. GUESNON Jean-Pierre - Conducteur Suremballage, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. HAMON Denis - Chargé d'équipe commerciale en vente et service clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-FLOXEL
Mme HARDEL Nathalie - Laborantine, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-AMAND
M. HESTAULT Marcel - Administrateur technique, SB ALLIANCE INFORMATIQUE, SAINT-LO demeurant à SAINT-GILLES
M. JEANNE Didier - Conducteur Maturation Levains, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à PRECORBIN
M. LAFORGE Denis - Conducteur Conditionneuse Aseptique, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LAIGLE Yves - Monteur spécialisé élevage 2 ECH, ELEVANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à VALOGNES
M. LEBEURIER Jacques - Chargé d'activité du fonct. relation clientèle NIV2, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, CAEN demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
Mme LECARDONNEL Régine - Conductrice Conditionneuse, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
Mme LEGRAND Patricia - Gestionnaire de commandes, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-ROMPHAIRE
Mme LEHERISSEY Christine - Technicienne Fichier Articles, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à GAVRAY
Mme LELAVECHEF Chantal - Technicienne, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à TERRE ET MARAIS
M. LEPAINTEUR Philippe - Conducteur Malaxage, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à BOURGVALLEES
M. LEPAS Sylvain - Préparateur, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. MARIE Roger - Opérateur Bilans Matières, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à GIEVILLE
M. MARTIN Patrice - Analyste en vente et service clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY
M. MODESTE Anicet - Contrôleur de commandes, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à DOMJEAN
Mme OSMOND Nadine - Analyste du fonct. relation clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSE
Mme PIERRE Odile - Conseiller banque & assurance, Crédit Agricole D'ILLE-ET-VILAINE, RENNES demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Mme POISSON Gisèle - Conseiller en vente et serv. clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à HARDINVEST
M. RAULD Eric - Aide Préparateur, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à GOURFALEUR
M. SAINT Jean-Pierre - Chargé d'équipe commerciale en vente et serv. clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSE
M. SIMON Bernard - Paysagiste, ACTP Entreprise Adaptée, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VIARD Didier - Conducteur Conditionneuse Polyvalente, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE

Art. 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

Mme ALIX-FAUDEMÉR Annick - Chargé d'Etudes PSSP, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. BEAUFILS Bruno - Conducteur Sur-emballage, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. BORE Rémy - Conducteur Pasto-crèmes, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. BROULT Denis - Opérateur abattage découpe B, ELIVIA VILLERS BOCAGE, VILLERS BOCAGE demeurant à SAINT-LOUET-SUR-VIRE
M. CANTEPIE Jean-Pierre - Analyste du fonct. relation clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à LA BARRE-DE-SEMILLY
Mme CHAMBERS Catherine - Assistante en vente et service clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à BRIX
M. GUILLON Philippe - Conducteur Installations, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à BAUDRE
Mme HARDEL Lucienne - Hôtesse d'accueil, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
Mme HEBERT-FAUDET Cécile - Analyste du fonctionnement relation clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE
Mme HERVIEU Catherine - Gestionnaire, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à CAMETOIRS
Mme JOUANNE Marie-Christine - Technicien du fonct. relation clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-LO
Mme LABOUCHE Line - Employée Administrative, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à SAINT-JEAN-D'ELLE
Mme LAISNE Thérèse - Attaché Administratif, ELEVANCE, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à SAINT-GILLES
Mme LAMY Anne - Chargé d'équipe commerciale en vente et service clientèle, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER

Mme LEFORT Evelyne - Assistante qualité Appro Lait, SAVENCIA Ressources Laitières, CONDE-SUR-VIRE demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
 M. LEFRANCOIS Guy - employé de banque, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
 Mme LENGRONNE Annick - Technicien, MSA COTES NORMANDES, SAINT LO demeurant à SAINT-LO
 M. MORIN Patrick - Assistant en vente et service clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à AVRANCHES
 M. PETRICIC Stanislas - Adjoint Responsable Maintenance, ELVIR, CONDE SUR VIRE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
 M. VICTOR-EUGENE Sylvain - Opérateur abattage découpe A, ELIVIA VILLERS BOCAGE, VILLERS BOCAGE demeurant à DOMJEAN
 M. VIOLET Didier - Conseiller en vente et serv.clientèle NIV2, Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, CAEN demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Arrêté du 23 janvier 2018 portant renouvellement d'agrément d'un organisme de formation assurant la préparation du Certificat de Capacité Professionnelle des Conducteurs de Taxi, leur formation continue et la mobilité

Art. 1 : L'agrément de la société APJ Formations Taxis, en qualité d'organisme en charge de la préparation du certificat de capacité professionnelle des conducteurs de taxi, de leur formation continue et de la formation mobilité, est renouvelé pour une durée de trois ans sous le numéro 50201601, à compter du 1 Janvier 2018.

Cette formation se déroulera dans les locaux suivants : Hôtel IBIS – 594, rue Jules Vallès – ZA La Chevalerie – 50000 SAINT-LO.

Art. 2 : La prochaine demande de renouvellement de l'agrément devra être formulée trois mois avant la fin de sa période de validité.

Signé : Pour le Préfet, La Directrice : Dominique DUFRESSE



SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES

Arrêté n° 17-196 du 27 décembre 2018 portant suppression de la commune associée de la Boulouze et transformation de la fusion-association entre les communes de ST-OVIN et LA BOULOUZE en fusion simple

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : Est prononcée, à compter du 1er janvier 2018, la suppression de la commune associée de la Boulouze.

Art. 2 : Le régime de fusion-association entre les communes de Saint-Ovin et de La Boulouze est remplacé par un régime de fusion simple.

Art. 3 : La suppression de la commune associée entraîne la disparition des effets qui en découlaient par application des articles L.2113-13 et L.2113-21 dans leur rédaction antérieure à l'entrée en vigueur de la loi du 16 décembre 2017 portant réforme des collectivités territoriales, à savoir l'institution : d'un maire délégué ; d'une mairie annexe ; d'une section du centre d'action sociale.

Art. 4 : Jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux, la composition actuelle du conseil municipal de Saint-Ovin demeure inchangée.

Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ



Arrêté n° 17-197 du 28 décembre 2018 portant modification des statuts du syndicat mixte de production d'eau potable du GRANVILLAIS et de L'AVRANCHIN

Considérant que les conditions de majorité prescrites par la loi sont satisfaites,

Art. 1 : Est autorisée la modification des statuts du syndicat mixte de production d'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin au 1er janvier 2018.

Art. 2 : En application de l'article L.5212-33 du code général des collectivités territoriales, les syndicats d'AEP de Champeaux, d'Avranches-Nord, privé de son objet, est dissous de plein droit.

Art. 3 : Les statuts du syndicat sont annexés au présent arrêté.

L'annexe est consultable à la sous-préfecture d'Avranches

Signé : pour le préfet et par délégation le sous-préfet d'Avranches : Hervé DOUTEZ



SOUS-PREFECTURE DE CHERBOURG

Arrêté préfectoral n° 2017-84 du 29 décembre 2017 portant extension des compétences de la communauté d'agglomération du COTENTIN

Considérant que les conditions de majorité qualifiée fixées par le code général des collectivités territoriales sont remplies,

Art. 1 : est autorisé le transfert à la communauté d'agglomération du Cotentin de la compétence suivante :

« Santé et accès aux soins telle que rédigée ci-après :

- actions en faveur du renforcement de la démographie des professionnels de santé,
- actions en faveur de la création et du développement des réseaux de santé de proximité et des réseaux thématiques de prévention,
- coordination générale des politiques de prévention et d'éducation à la santé, à l'échelle du territoire communautaire,
- élaboration d'un diagnostic de santé intercommunal,
- élaboration, mise en place, signature et gestion d'un Contrat Local de Santé»

Signé : pour le préfet et par délégation le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



Arrêté préfectoral n° 2017-85 du 29 décembre 2017 portant extension des compétences de la communauté d'agglomération du COTENTIN

Considérant que les conditions de majorité qualifiée fixées par le code général des collectivités territoriales sont remplies,

Art. 1 : est autorisé, à compter du 1er janvier 2018, le transfert à la communauté d'agglomération du Cotentin de la compétence suivante :

«Enseignement supérieur et recherche : soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche suivant les dispositions du code de l'éducation. Actions de développement, d'animation et de promotion. Soutien à la vie étudiante».

Signé : pour le préfet et par délégation le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



Arrêté préfectoral n° 2018-03 du 8 janvier 2018 constatant la dissolution du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de MONTEBOURG

Considérant que la communauté d'agglomération du Cotentin a confirmé l'exercice de la compétence «eau potable» à compter du 1er janvier 2018 par la délibération n° 2017-122 du 29 juin 2017 ;

Considérant que la délibération de la communauté d'agglomération entraîne le retrait du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Montebourg des communes membres de la communauté d'agglomération du Cotentin ;

Considérant que le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Montebourg ne comprend plus qu'un seul membre, la commune de Ravenoville et, pour cette raison, est dissous de plein droit,

Art. 1 : en application de l'article L 5211-26 du CGCT, est constatée la dissolution du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Montebourg.

Art. 2 : la communauté d'agglomération du Cotentin est substituée au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Montebourg pour l'exercice de ses compétences dans toutes les délibérations et tous ses actes

Art. 3 : les modalités de la dissolution sont fixées par les délibérations susvisées du conseil de l'agglomération du Cotentin et du conseil municipal de Ravenoville.

La communauté d'agglomération du Cotentin reprend pour la structure : l'actif et le passif, et notamment les résultats budgétaires cumulés, les restes à recouvrer, les restes à payer, ainsi que la trésorerie ; l'ensemble des droits, biens et obligations ; le personnel en place.

Une entente est créée entre la communauté d'agglomération et la commune de Ravenoville afin d'assurer la continuité du service de l'eau sur le territoire de la commune et ce jusqu'au 31 décembre 2019.

Signé : pour le préfet et par délégation le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



Arrêté préfectoral SF/N°18-02 du 09 janvier 2018 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire pour l'établissement principal et siège social de la SARL Leroux - RONCEY

Art. 1 : La SARL LEROUX située à Roncey (50 210), ZA 7 rue André Bosquet, exploité par Monsieur Daniel LEROUX, représentant légal, est habilité afin d'exercer sur l'ensemble du territoire national, les activités funéraires suivantes :

Pour une durée de 6 ans, à compter du présent arrêté :

- transport de corps après mise en bière,
- Fournitures de corbillards,

Sous réserve des dispositions particulières applicables aux véhicules participant aux convois funéraires,

- Organisation des obsèques
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture de personnel et objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Pour une durée de 1 an à compter du présent arrêté :

- transport de corps avant mise en bière (sous-traitance)
- Soins de conservation (sous-traitance)

Art. 2 : La présente habilitation est délivrée sous le numéro 18.50.3.66.

Signé : pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



SOUS-PREFECTURE DE COUTANCES

Arrêté n° 04-17-ASJ du 20 décembre 2017 mettant fin aux compétences du Syndicat mixte du PAYS DE COUTANCES

Considérant que les conditions de dissolution, prévues à l'article L5721-7 précité, sont réunies ;

Art. 1 : Il est mis fin aux compétences du syndicat mixte du Pays de Coutances au 31 décembre 2017.

Art. 2 : Le personnel du syndicat mixte du Pays de Coutances, en fonction au 31 décembre 2017, est transféré à la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage à cette date.

Art. 3 : Il est sursis à la dissolution du syndicat mixte du Pays de Coutances qui sera prononcée dans un deuxième arrêté. L'établissement public conserve sa personnalité morale pour les seuls besoins de sa dissolution.

Art. 4 : Le syndicat mixte du Pays de Coutances sera liquidé dans les conditions suivantes pour son budget principal et son budget annexe :

Sur la base du compte administratif 2017 voté au plus tard dans les trois mois après la date de dissolution.

Répartition du résultat, de l'actif et du passif entre les établissements publics de coopération intercommunale et le Conseil Départemental de la Manche, au prorata, selon les règles identiques à celles fixées dans les statuts pour la contribution des membres au syndicat.

Zone d'activité du Château de la Mare : répartition du résultat de l'opération au 31 décembre 2017, établi sur la base de la surface restant à commercialiser, en excluant la zone humide correspondant au lot n°13.

Transfert de la zone d'activité du Château de la Mare à la communauté de communes Coutances Mer et Bocage (actif et passif) et renoncement de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche et du Conseil départemental de la Manche aux bénéficiaires des ventes réalisées après la dissolution.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Coutances : Edmond AÏCHOUN



Arrêté n° 12-17-ASJ du 21 décembre 2017 portant création du Syndicat mixte du SCOT du PAYS DE COUTANCES

Considérant que les conseils communautaires de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage et de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche ont délibéré de manière concordante pour approuver la création d'un syndicat mixte fermé "SCOT du Pays de Coutances" et les statuts du syndicat.

Art. 1 : Est créé, à compter du 1er janvier 2018, un syndicat mixte fermé dénommé «Syndicat mixte du SCOT du Pays de Coutances» constitué de la communauté de commune Coutances Mer et Bocage et de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche.

Art. 2 : Le siège du syndicat mixte du SCOT du Pays de Coutances est fixé à l'hôtel de Ville de Coutances.

Art. 3 : Le comptable public du syndicat mixte du SCOT du Pays de Coutances est la trésorière de Coutances

Art. 4 : L'objet du syndicat mixte du SCOT du Pays de Coutances est d'élaborer, de réviser, et de mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale (SCOT) Centre Manche Ouest, et d'être un espace de concertation et d'échange sur tous les sujets d'intérêt général qui concernent le périmètre du SCOT.

Art. 5 : Les statuts du syndicat mixte du SCOT du Pays de Coutances figurent en annexe du présent arrêté.

Art. 6 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa notification.

Les annexes sont consultables en sous-préfecture de Coutances.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Coutances : Edmond AÏCHOUN



Arrêté n° 01-18-ASJ du 12 janvier 2018 portant désignation d'un nouveau délégué de l'administration pour la commune d'ANNEVILLE SUR MER

Art. 1 : Pour chaque bureau de vote, une commission administrative dresse et révisé la liste électorale.

Art. 2 : La commission administrative se compose de trois membres : le maire ou son représentant, un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet, un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance.

Art. 3 : Dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, une commission administrative centralisatrice est chargée de dresser une liste générale des électeurs de la commune d'après les listes spéciales à chaque bureau de vote.

Cette commission est également composée du maire, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet et d'un délégué de l'administration désigné par le président du tribunal de grande instance.

Art. 4 : Les délégués participent aux travaux de la commission administrative pour la procédure de révision annuelle des listes électorales.

Les trois membres bénéficient de pouvoirs égaux et des mêmes prérogatives.

La commission est appelée à se réunir pendant la période annuelle de révision, mais également en dehors de celle-ci, dès lors qu'un scrutin est organisé.

Art. 5 : La commission administrative a pour mission de procéder aux rectifications nécessaires, d'inscriptions ou de radiations des électeurs au regard des dispositions du code électoral ainsi qu'à l'établissement des tableaux correspondants.

La commission administrative centralisatrice arrêtera la liste électorale définitive le dernier jour du mois de février de chaque année.

Art. 6 : Des délégués suppléants sont désignés afin d'assurer le bon fonctionnement de ces commissions. Ils siègeront en remplacement des délégués titulaires indisponibles, momentanément ou définitivement.

Art. 7 : Sont nommés (es) aux fonctions de délégué (e) de l'administration au sein de la commission administrative de révision des listes électorales de la commune d'Anneville sur mer :

Titulaire : Madame Stéphanie LECOUEY - Née à Briançon (05) le 24 mai 1979, demeurant 16 rue de Bougainville - 50560 ANNEVILLE SUR MER

Suppléante : Madame Sylvie LEMOUTON - Née à Anneville sur mer (50) le 31 décembre 1957, demeurant 6 Impasse des Sœurs Leclerc - 50560 ANNEVILLE SUR MER

Art. 8 : Conformément aux dispositions de l'article R. 11 du code électoral, le délégué de l'administration doit transmettre au préfet, un compte-rendu du déroulement des travaux de la commission administrative. Il est tenu de signaler tout dysfonctionnement qu'il serait amené à constater, à l'occasion des travaux de la commission administrative. Son rapport devra être adressé le 10 janvier de chaque année pour la procédure annuelle.

Art. 9 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc – BP 25086 – 14050 Caen cedex 04) dans le délai de 2 mois suivant sa notification.

Signé : Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Coutances : Edmond AÏCHOUN

◆

DIRECTION DES COLLECTIVITES, DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté préfectoral n° 2018-01-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes de la BAIE DU COTENTIN à la dotation globale de fonctionnement bonifiée

Considérant que le régime fiscal applicable à la communauté de communes de la Baie du Cotentin est celui de la fiscalité professionnelle unique ;
Considérant que la communauté de communes de la Baie du Cotentin remplit les conditions de critère démographique et d'exercice de 8 des 12 groupes de compétences déterminés par l'article L 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales ;

Art. 1 : La communauté de communes de la Baie du Cotentin est éligible à la dotation globale de fonctionnement bonifiée à compter du 1er janvier 2018.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral n° 2018-02-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes COTE OUEST CENTRE MANCHE à la dotation globale de fonctionnement bonifiée

Considérant que le régime fiscal applicable à la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche est celui de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche remplit les conditions de critère démographique et d'exercice de 8 des 12 groupes de compétences déterminés par l'article L 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales ;

Art. 1 : La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche est éligible à la dotation globale de fonctionnement bonifiée à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral n° 2018-03-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes COUTANCES MER ET BOCAGE à la dotation globale de fonctionnement bonifiée

Considérant que le régime fiscal applicable à la communauté de communes Coutances Mer et Bocage est celui de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que la communauté de communes Coutances Mer et Bocage remplit les conditions de critère démographique et d'exercice de 8 des 12 groupes de compétences déterminés par l'article L 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales ;

Art. 1 : La communauté de communes Coutances Mer et Bocage est éligible à la dotation globale de fonctionnement bonifiée à compter du 1er janvier 2018.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral n° 2018-04-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes GRANVILLE TERRE ET MER à la dotation globale de fonctionnement bonifiée

Considérant que le régime fiscal applicable à la communauté de communes Granville Terre et Mer est celui de la fiscalité professionnelle unique ;
Considérant que la communauté de communes Granville Terre et Mer remplit les conditions de critère démographique et d'exercice de 8 des 12 groupes de compétences déterminés par l'article L 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales ;

Art. 1 : La communauté de communes Granville Terre et Mer est éligible à la dotation globale de fonctionnement bonifiée à compter du 1er janvier 2018.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral n° 2018-05-CL du 3 janvier 2018 portant éligibilité de la communauté de communes de VILLEDIEU INTERCOM à la dotation globale de fonctionnement bonifiée

Considérant que la communauté de communes de Villedieu Intercom a adopté le régime de la fiscalité professionnelle unique par délibération du 5 novembre 2015;

Considérant que la communauté de communes de Villedieu Intercom remplit les conditions de critère démographique et d'exercice de 8 des 12 groupes de compétences déterminés par l'article L 5214-23-1 du code général des collectivités territoriales ;

Art. 1 : La communauté de communes de Villedieu Intercom est éligible à la dotation globale de fonctionnement bonifiée à compter du 1er janvier 2018.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral modificatif du 5 janvier 2018 relatif à l'implantation du bureau de vote n° 1 - BRIX

Art. 1 : A la suite de la création d'une nouvelle rue à proximité du bourg, l'arrêté préfectoral du 29 août 2014 susvisé, instituant dans la commune de BRIX deux bureaux de vote, est modifié comme suit : - la « rue Claude Pithois » est ajoutée au premier bureau, situé à la salle socio-culturelle du Haut Mur.

Le reste est sans changement.

Art. 2 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen - 3 rue Arthur Le Duc - BP 25086 - Caen cedex 04) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral n° 2018-2 du 11 janvier 2018 portant désaffectation de l'église Notre-Dame de TORIGNY LES VILLES

Art. 1 : L'église Notre-Dame, située à Torigny sur Vire, commune déléguée de Torigny les Villes, et propriété de la commune de Torigny les Villes, est désaffectée à compter de la publication du présent arrêté, à l'exception du clocher fonctionnellement dissociable du reste de l'édifice.

Art. 2 : L'entière jouissance de l'édifice, à l'exception du clocher, est transférée à la commune de Torigny les Villes qui en est propriétaire.

Art. 3 : Préalablement à toute réutilisation de cet édifice, il incombera à la commune de mettre en œuvre tous moyens pour une bonne conservation du monument et de la bonne prise en compte des éléments mobiliers qui ont vocation à y rester attachés.

Art. 4 : Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de Caen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de son affichage en mairie ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté n° 18-006 du 31 janvier 2018 portant extension du syndicat départemental d'eau de la Manche (SDeau 50) : adhésion de la commune de Cerisy la Salle à la compétence 6.2 des statuts du SDEAU (compétence obligatoire)

Considérant que les conditions de majorité requise par le code général des collectivités territoriales sont remplies ;

Art. 1 : Est autorisée l'adhésion de la commune de Cerisy la Salle aux compétences obligatoires du syndicat départemental de l'eau de la Manche telles qu'elles figurent à l'article 6.2 de ses statuts.

Un arrêté préfectoral ultérieur actualisera la liste des membres du SDeau 50 annexée aux statuts.

Art. 2 : Le présent arrêté peut être contesté devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Pour la préfète de l'Orne, la sous-préfète, secrétaire générale : Véronique CARON

Pour le préfet de la Manche, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Arrêté modificatif n° 18-03 du 10 janvier 2018 portant composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux des bassins versants de la DOUVE et de la TAUTE

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la modification de la composition de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Douve et de la Taute à la suite des élections législatives ;

Art. 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 13-RC-1 du 3 octobre 2013 modifié, renouvelant la composition de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des bassins versants de la Douve et de la Taute est modifié comme suit :

I – Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

– Représentant sur proposition des associations départementales des maires :

* M. Denis SMALL, maire de Graignes-Mesnil-Angot.

Art. 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 13-RC-1 du 3 octobre 2013 modifié sont inchangées. Une annexe récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est jointe à cet arrêté.

Art. 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat dans la Manche et mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté modificatif du 17 janvier 2018 fixant la liste des membres de la commission consultative départementale de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Art. 1 : La liste des membres de la commission consultative départementale de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), instituée par les articles L. 2334-37 et R.2334-32 à 35 du code général des collectivités territoriales, est fixée comme suit :

Collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale dont la population totale est inférieure à 60 000 habitants

Liste principale

- M. Jacky BIDOT
- M. Henri LEMOIGNE
- M. Jean-Pierre LHONNEUR
- M. Charly VARIN
- M. Jean-Marie SEVIN

Collège des représentants des communes dont la population totale est inférieure à 20 000 habitants

Liste principale

- M. Jacques COQUELIN	Maire de Valognes
- M. Albert BAZIRE	Maire de Sourdeval
- M. Erick BEAUFILS	Maire de Gouville sur Mer
- Mme Anne-Marie COUSIN	Maire de Torigni sur Vire

Liste complémentaire (dont les membres ne sont appelés à siéger qu'en cas de vacance définitive de l'un des sièges de la liste principale, du fait de la démission ou du décès du titulaire) :

- M. Alain SEVEQUE	Maire d'Agneaux
- M. Hubert LEFEVRE	Maire de Rauville la Bigot
- M. Patrick FAUCHON	Maire de Flamanville
- Mme Maryvonne RAIMBEAULT	Maire de Saint Clair sur Elle

Collège des parlementaires

- M. Philippe GOSSELIN	Député
- M. Grégory GALBADON	Député
- M. Philippe BAS	Sénateur
- M. Jean-Michel HOULLEGATTE	Sénateur

Art. 2 : Le mandat des membres de la commission expire à chaque renouvellement général des conseils municipaux. Le mandat des députés et le mandat des sénateurs expirent, respectivement, à chaque renouvellement général de l'Assemblée nationale et à chaque renouvellement partiel du Sénat. Le mandat des membres cesse de plein droit lorsqu'ils perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été élus.

Les membres de la liste complémentaire ne sont appelés à siéger qu'en cas de vacance définitive de l'un des sièges de la liste principale, du fait de la démission ou du décès du titulaire. Lorsqu'un poste devient vacant le mandat est alors confié au premier candidat élu figurant sur la liste complémentaire. Les membres de la commission ne peuvent être remplacés, en cas d'empêchement, par des suppléants.

Art. 3 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de dix jours suivant sa publication.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY

◆

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

Arrêté du 21 décembre 2017 fixant la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante

Art. 1 : la liste des postes éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour des spécialités dans laquelle l'offre de soins est ou risque d'être insuffisante dans les établissements publics de santé de la région Normandie est fixée comme suit :

N° FINESS	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
140000100	CHU - CAEN	Anatomie et cytologie pathologiques ; Anesthésie-réanimation / Gériatrie ; Ophtalmologie / Radiologie
140000084	CENTRE HOSPITALIER AUNAY SUR ODON	Médecine physique et de réadaptation
140000092	CENTRE HOSPITALIER DE BAYEUX	Gériatrie
140000035	CENTRE HOSPITALIER DE LISIEUX	Anesthésie-réanimation / Médecine d'urgence
140026279	CENTRE HOSPITALIER COTE FLEURIE	Gériatrie
610780090	CENTRE HOSPITALIER ARGENTAN	Médecine générale / Ophtalmologie
500000054	CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES-GRANVILLE	Anesthésie-réanimation / Cardiologie ; Chirurgie orthopédique et traumatologie ; Gériatrie / Gynécologie-obstétrique
500000096	CENTRE HOSPITALIER ST HILAIRE DU HARCOUET	Médecine générale
500000245	CHS DE PONTORSON	Gériatrie / Psychiatrie
500000013	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN	Anesthésie-réanimation / Cardiologie ; Chirurgie orthopédique et traumatologie ; Chirurgie viscérale et digestive ; Gastro-entérologie et hépatologie ; Gériatrie / Gynécologie-obstétrique ; Médecine physique et de réadaptation ; Médecine d'urgence / Néonatalogie ; Neurologie / Oncologie médicale ; Ophtalmologie / Oto-rhino-laryngologie ; Pédiatrie / Pneumologie / Radiologie
500000112	CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL DE SAINT-LO	Anesthésie-réanimation ; Chirurgie orthopédique et traumatologie ; Chirurgie vasculaire / Médecine d'urgence ; Oncologie médicale / Pédiatrie / Radiologie
500000393	CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES	Gériatrie
610780082	C.H.I.C - ALENCON-MAMERS	Anesthésie-réanimation / Cardiologie ; Gynécologie-obstétrique / Pédiatrie ; Radiologie
610780025	CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'ORNE ALENCON	Psychiatrie
610780165	CENTRE HOSPITALIER DE FLERS	Anesthésie-réanimation ; Gynécologie-obstétrique / Médecine d'urgence ; Radiologie
140000159	CENTRE HOSPITALIER DE VIRE	Médecine générale / Gériatrie / Psychiatrie
760780726	GROUPE HOSPITALIER LE HAVRE	Anesthésie-réanimation / Chirurgie urologique ; Neurologie / Oncologie médicale / Psychiatrie ; Radiologie
270000102	CENTRE HOSPITALIER DE LA RISLE PONT-AUDEMER	Gériatrie / Médecine générale Pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière
760780734	CENTRE HOSPITALIER DE FECAMP	Gynécologie-obstétrique
760780742	C.H.I. CAUX VALLEE DE SEINE	Médecine générale / Pédiatrie
270023724	CENTRE HOSPITALIER EURE-SEINE	Anesthésie-réanimation / Cardiologie ; Chirurgie orthopédique et traumatologie ; Chirurgie urologique / Chirurgie viscérale et digestive / Gastro-entérologie et hépatologie ; Gériatrie / Gynécologie-obstétrique / Hématologie ; Médecine d'urgence / Neurologie ; Oncologie médicale / Ophtalmologie ; Oto-rhino-laryngologie / Pédiatrie / Radiologie
270000060	CENTRE HOSPITALIER DE BERNAY	Gériatrie
270000110	CENTRE HOSPITALIER DE VERNEUIL SUR AVRE	Gériatrie / Médecine générale
270000219	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE NAVARRE	Psychiatrie
610780074	CENTRE HOSPITALIER DE L'AIGLE	Chirurgie viscérale et digestive / Gériatrie Gynécologie-obstétrique / Pédiatrie
760024042	C.H.I. ELBEUF-LOUVIERS VAL DE REUIL	Anesthésie-réanimation / Cardiologie Médecine d'urgence / Radiologie
760780239	CHU - ROUEN	Anesthésie-réanimation ; Médecine d'urgence / Radiologie
760780064	CENTRE HOSPITALIER NEUFCHATEL EN BRAY	Gériatrie
760780262	C.H. DU BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN	Gynécologie-obstétrique
760782425	CENTRE HOSPITALIER BOIS PETIT	Gériatrie
760780270	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DU ROUVRAY	Psychiatrie
760780023	CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE	Anesthésie-réanimation / Gynécologie-obstétrique / Médecine d'urgence / Psychiatrie ; Radiologie

Art. 2 : La présente liste est arrêtée pour trois ans à compter de la signature du présent arrêté, elle est révisable annuellement.

Art. 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CAEN, sis 3 rue Arthur LEDUC à CAEN (14000).

Art. 4 : Le secrétaire général de l'agence régionale de santé de Normandie, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région de Normandie et des Préfectures des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de Seine-Maritime.

Signé : La Directrice générale de l'ARS : Christine GARDEL

◆

Décision du 23 janvier 2018 portant modification de la licence de la « pharmacie Brisset » - FLAMANVILLE

Considérant que la demande de modification de la licence demeure soumise aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 5125-6 du code de la santé publique dans sa rédaction antérieure à la date de publication des décrets pris pour l'application de l'ordonnance n° 2018-3 du 3 janvier 2018 ;

Art. 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 15 mars 1984 autorisant l'exploitation d'une officine de pharmacie sur la commune de Flamanville est modifié. La nouvelle adresse de la « Pharmacie BRISSET » est la suivante : 62 route de Diélette à Flamanville (50340).

Art. 2 : La présente décision peut faire l'objet dans un délai de deux mois :

d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie, espace Claude Monet, 2 place Jean Nouzille, CS 55035 14050 Caen Cedex 4 ;

d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre des solidarités et de la santé, direction générale de l'offre de soins, bureau R2, 14 avenue Duquesne 75350 Paris SP 07 ;

d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, 3 rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 Caen Cedex 4.

Le délai de recours prend effet : pour l'intéressé, à compter de la date de notification de la présente décision ; pour les tiers, à compter de la date de publication de la présente décision.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

Signé : Pour la Directrice générale de l'ARS de Normandie, La Directrice de l'Offre de Soins : Sandra MILIN



Décision du 29 janvier 2018 portant regroupement des officines de pharmacie « pharmacie des Caps » et « pharmacie centrale » - LES PIEUX

Considérant que le dossier de demande de regroupement de l'officine de pharmacie SELARL « Pharmacie des Caps » et de l'officine de pharmacie SELURL « Pharmacie Centrale » est réputé complet au 9 octobre 2017 ;

Considérant que l'officine de pharmacie SELARL « Pharmacie des Caps » est située 25 rue Centrale aux Pieux et que la SELURL « Pharmacie Centrale » est située 18/20 rue Centrale aux Pieux ;

Considérant que la population municipale de la commune des Pieux, où le regroupement est projeté, est de 3147 habitants, au dernier recensement INSEE, selon le décret n° 2017-1873 du 29 décembre 2017 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, et de Saint-Pierre-et-Miquelon, et que la commune est desservie par deux officines de pharmacie ;

Considérant que les « Pharmacie Centrale » et « Pharmacie des Caps », sont situées en centre-ville des Pieux, l'une en face de l'autre et constituent les deux pharmacies de la commune ;

Considérant que les pharmacies voisines les plus proches sont la « Pharmacie BRISSET » 62 route de Diélette à Flamanville (50340), distante de 7,1 kilomètres et la « Pharmacie NOYON » 56 Le Bourg à Virandeville (50600) à 9,1 kilomètres ;

Considérant que le lieu de regroupement de la SELARL « Pharmacie des Caps », au sein de la ZAC de la Lande et du Siquet, est situé à 860 mètres à pied, via un chemin piéton aménagé pour les personnes à mobilité réduite, du lieu d'origine des deux pharmacies, près du pôle médical et dispose d'emplacements de stationnement : il n'y a pas d'abandon de clientèle et il s'agit d'un transfert intra communal ;

Considérant que le regroupement ne compromet pas l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidant dans le lieu d'origine des pharmacies ;

Considérant que la population des plus de 75 ans de la commune des Pieux ne représente que 9 % des habitants de la commune ;

Considérant que cette population se déplace déjà principalement en voiture pour se rendre au Pôle de Santé « Ouest Cotentin », près duquel la pharmacie sera implantée ;

Considérant qu'un service TAXISAG permet aux personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées d'accéder au pôle santé depuis le centre bourg et qu'une aide au transport peut être versée aux utilisateurs par le CLIC Ouest Cotentin ;

Considérant que le service de livraison à domicile, sur demande du patient, sera maintenu et développé par la SELARL « Pharmacie des Caps » ;

Considérant que la nouvelle implantation de la SELARL « Pharmacie des Caps » permettra de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population desservie et résidant dans le lieu d'accueil de la pharmacie ;

Considérant que la ZAC de la Lande et du Siquet, reconnue d'utilité publique, dont 3 tranches sont réalisées, compte 150 logements actuellement occupés, plus notamment une crèche, un relai d'assistante maternelle et devrait accueillir à terme 300 logements pour les 6 tranches à l'horizon 2022 ;

Considérant qu'il y aura une amélioration des conditions d'exercice et du service de santé publique dans les futurs locaux ; le stationnement sera facilité (40 places de parking pour la nouvelle officine), notamment pour les handicapés où deux places situées face à la porte d'entrée leur seront réservées, alors qu'actuellement ces dernières sont distantes de plus de 50 mètres des officines du centre bourg ;

Considérant que le regroupement peut garantir un accès permanent du public et assurer un service de garde ;

Considérant que le nouveau local répond aux obligations imposées par les normes législatives et réglementaires applicables aux pharmacies en matière de sécurité, de confidentialité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;

Considérant que la demande d'autorisation de regroupement, enregistrée le 9 octobre 2017, au vu du dossier réputé complet, demeure soumise aux dispositions du code de la santé publique dans leur rédaction antérieure à la date de publication des décrets pris pour l'application de l'ordonnance n° 2018-3 du 3 janvier 2018 ;

Considérant qu'il ressort de l'ensemble de ces éléments que les conditions d'exercice de la profession et d'accueil répondent aux exigences réglementaires ; que la couverture des besoins en médicaments de la population est réputée acquise ;

Art. 1 : La demande présentée par l'officine de pharmacie SELARL « Pharmacie des Caps » aux Pieux (50340) 25 rue Centrale, représentée par Madame Hélène TESSON et Monsieur Nicolas BOURY, pharmaciens titulaires, et présentée par l'officine de pharmacie SELURL « Pharmacie Centrale » aux Pieux (50340) 18/20 rue Centrale, représentée par Madame Marie-Christine CAHAN, pharmacien titulaire, en vue de regrouper les deux officines de pharmacie à l'adresse suivante : 5 rue des Bouvreuils, ZAC de la Lande et du Siquet - 50340 Les Pieux, dont l'exploitation sera assurée par la SELARL « Pharmacie des Caps », après fusion par voie d'absorption de la SELURL « Pharmacie Centrale » par la SELARL « Pharmacie des Caps », est acceptée.

Art. 2 : La dénomination sociale de l'officine de pharmacie est : SELARL « Pharmacie des Caps ».

Art. 3 : La licence de regroupement accordée est enregistrée sous le numéro 50#000241 et se substituera aux licences issues de ce regroupement à la date de début d'exploitation de la nouvelle officine.

Art. 4 : Conformément à l'article L.5125-19 du code de la santé publique d'application immédiate dans les dispositions de l'ordonnance n° 2018-3 du 3 janvier 2018, à l'issue du délai de trois mois à compter de la notification de la présente décision, la licence sera caduque de plein droit si la pharmacie n'est pas ouverte au public dans le délai de deux ans à compter de la notification de l'arrêté de licence, sauf dérogation de délai en cas de force majeure et sur demande expresse.

Art. 5 : Toute modification substantielle des conditions d'installation de l'officine est déclarée aux services compétents de l'agence régionale de santé de Normandie et au conseil régional de l'ordre des pharmaciens.

Art. 6 : Si pour une raison quelconque, l'officine, dont le regroupement fait l'objet de la présente autorisation, cesse d'être exploitée, les pharmaciens titulaires ou leurs héritiers renvoient la présente licence à l'agence régionale de santé de Normandie.

Art. 7 : La présente décision peut faire l'objet dans un délai de deux mois :

d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie, espace Claude Monet, 2 place Jean Nouzille, CS 55035 - 14050 Caen Cedex 4 ;

d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, direction générale de l'offre de soins, bureau R2, 14 avenue Duquesne 75350 Paris SP 07 ;

d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 - 14050 Caen Cedex 4.

Le délai de recours prend effet : pour les intéressés, à compter de la date de notification de la présente décision ; pour les tiers, à compter de la date de publication de la présente décision.

Ces recours ne suspendent pas l'application de la présente décision.

Art. 8 : La Directrice de l'offre de soins de l'agence régionale de santé de Normandie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et du département de la Manche.

Signé : La Directrice générale de l'ARS : Christine GARDEL



Décision d'autorisation du 25 janvier 2018 pour le Centre Hospitalier d'AVRANCHES GRANVILLE du programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé « Mieux vivre avec ses maladies chroniques »

Considérant que ce programme d'éducation thérapeutique du patient est conforme au cahier des charges mentionné à l'article L. 1161-2 du code de la santé publique,

Considérant que ce programme d'éducation thérapeutique du patient répond aux obligations mentionnées aux articles L. 1161-1 et L. 1161-4 du code de la santé publique, relatifs aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre sont respectées,

Considérant que la composition et les compétences de l'équipe de ce programme d'éducation thérapeutique du patient, répondent aux obligations définies à l'article R. 1161-3 du code de la santé publique,

Art. 1 : L'autorisation est ACCORDEE au CH AVRANCHES-GRANVILLE, 849 RUE DES MENNERIES, 50409 GRANVILLE-CEDEX, pour la mise en œuvre de son programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé « Mieux vivre avec ses maladies chroniques » et coordonné par Docteur Emmanuelle BERTHE.

Art. 2 : Le directeur de l'établissement et le coordonnateur du programme : coordonnent leur action avec les professionnels de santé des soins de premier recours et du médico-social, engagent une démarche d'adaptation du programme aux différents publics précaires et/ou personnes en situation de handicap, mettent en place une traçabilité annuelle du suivi des patients en éducation thérapeutique (dossier ETP), communiquent à l'ARS de Normandie les résultats de l'évaluation de l'activité annuelle.

Art. 3 : Cette autorisation n'induit pas obligatoirement un financement.

Art. 4 : La durée de validité de l'autorisation de ce programme est de quatre ans, à compter de la date de la notification de la présente décision, conformément à l'article R. 1161-4 du code de la santé publique.

Art. 5 : Conformément à l'article R.1161-4 du code de la santé publique, la demande de renouvellement de l'autorisation est à adresser à Madame la directrice générale de l'ARS de Normandie, au plus tard 4 mois avant sa date d'expiration, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Art. 6 : Conformément à l'article R. 1161-6 du code de la santé publique, toutes modifications portant sur le changement du coordonnateur mentionné à l'article R. 1161-3, sur les objectifs du programme ou la source de financement du programme sont subordonnées à une autorisation préalable après avoir été notifiées à la Direction générale de l'Agence régionale de santé par pli recommandé avec avis de réception. Les autres modifications des éléments de l'autorisation initiale font l'objet d'une déclaration annuelle.

Art. 7 : La présente autorisation devient caduque si : le programme n'est pas mis en œuvre dans les douze mois qui suivent sa délivrance, le programme mis en œuvre ne l'est plus pendant six mois consécutifs.

Art. 8 : Cette décision peut faire l'objet dans le délai de deux mois suivant la notification :

D'un recours administratif, soit gracieux auprès de madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Normandie, Espace Claude Monet, place Jean Nouzille – CS 55035 – 14050 CAEN Cedex, soit hiérarchique auprès du Ministre des solidarités et de la santé, DGOS, 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP,

D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc, BP 25086, 14050 CAEN cedex

Art. 9 : La Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Normandie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au demandeur, affichée à la Préfecture du département et publiée aux Recueils des actes administratifs de l'Etat de ce département et de la Région.

Signé : P. la directrice générale et par délégation, La directrice de la santé publique : Nathalie VIARD



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Avis du 29 décembre 2017 de la commission d'information et de sélection d'appels à projets portant classement des projets reçus dans le cadre de l'appel à projets publié en vue de la création au niveau national de 3 000 places de Centres Provisoires d'Hébergement (CPH)

La commission d'information et de sélection d'appels à projets réunie le 20 décembre 2017 sur convocation de son président aux fins de classement des dossiers d'appel à projets reçus par le préfet du département de la Manche en vue de la création de 3 000 places de CPH au niveau national a émis l'avis suivant sur la base des dossiers de réponse reçus :

N°1	Création d'un CPH de 50 places sur le territoire de la commune de Saint Lô	Association France Terre d'Asile
N°2	Création d'un CPH de 50 places sur le territoire de la commune de Cherbourg en Cotentin	Association COALLIA

Aucun projet n'a fait l'objet d'un refus préalable. La présente liste valant avis de classement, sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Manche et mise en ligne sur le site internet de la préfecture de la Manche.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté préfectoral du 5 janvier 2018 portant extension de l'agrément du 2 juillet 2015 du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes GRANVILLE TERRE ET MER pour des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale

Considérant la circulaire du 6 septembre 2010 relative aux agréments des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées,

Considérant l'arrêté du 2 juillet 2015 accordant au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Granville Terre et Mer un agrément au titre des activités d'ingénierie sociale, financière et technique mentionnées à l'article L. 365-3,

Considérant la demande d'extension d'agrément en date du 7 décembre 2017 au titre des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale mentionnées à l'article L. 365-4 : a) La location : de logements auprès d'organismes agréés au titre de l'article L. 365-2 ou d'organismes d'habitations à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues par l'article L. 442-8-1 ; de logements à des bailleurs autres que des organismes d'habitations à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues aux articles L. 321-10, L. 321-10-1 et L. 353-20 ; de logements en vue de l'hébergement de personnes défavorisées dans les conditions de l'article L. 851-1 du code de la sécurité sociale ; auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré d'un hôtel destiné à l'hébergement, mentionnée au 8° de l'article L. 421-1, au onzième alinéa de l'article L. 422-2 ou au 6° de l'article L. 422-3 ; de structures destinées à l'hébergement auprès d'un organisme agréé au titre de l'article L. 365-2 ;

Considérant les pièces justificatives déposées au dossier,

Considérant le domaine d'intervention dans le secteur social du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Granville Terre et Mer,

Considérant que le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Granville Terre et Mer a démontré sa capacité à développer des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale,

Art. 1 : Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Granville Terre et Mer, domicilié à l'Agora, 361 Rue Saint Nicolas, 50400 GRANVILLE est agréé pour les activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale mentionnées à l'article L. 365-4 : a) La location : de logements auprès d'organismes agréés au titre de l'article L. 365-2 ou d'organismes d'habitations à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues par l'article L. 442-8-1 ; de logements à des bailleurs autres que des organismes d'habitations à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues aux articles L. 321-10, L. 321-10-1 et L.

353-20 ; de logements en vue de l'hébergement de personnes défavorisées dans les conditions de l'article L. 851-1 du code de la sécurité sociale ; auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré d'un hôtel destiné à l'hébergement, mentionnée au 8° de l'article L. 421-1, au onzième alinéa de l'article L. 422-2 ou au 6° de l'article L. 422-3 ; de structures destinées à l'hébergement auprès d'un organisme agréé au titre de l'article L. 365-2.

Art. 2 : Cette extension d'agrément est valable jusqu'au 2 juillet 2020, date de validité de l'agrément initial.

Art. 3 : Un compte rendu de l'activité concernée et les comptes financiers de l'organisme seront adressés annuellement à l'autorité administrative compétente qui a délivré l'agrément. Cette dernière peut à tout moment contrôler les conditions d'exercice de l'activité de l'organisme. Toute modification statutaire est notifiée sans délai à l'autorité administrative.

Art. 4 : Cet agrément peut être retiré à tout moment par l'autorité administrative compétente si l'organisme ne satisfait plus aux conditions de délivrance de celui-ci ou s'il est constaté un manquement grave ou répété à ses obligations. Le retrait est prononcé conformément à l'article R. 365-8 du code de la construction et de l'habitation.

Art. 5 : Cet arrêté peut faire l'objet : d'un recours gracieux auprès des services de la Préfecture de la Manche dans un délai de deux mois à compter de sa notification ; d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen - 3 rue Arthur le Duc - 14000 Caen dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Signé : le secrétaire général de la préfecture : Fabrice ROSAY



Arrêté du 15 janvier 2018 fixant la composition de la commission départementale de réforme des agents des collectivités territoriales

Considérant les élections professionnelles du 13 décembre 2016 désignant les représentants du personnel de la région Normandie ;
 Considérant la désignation des représentants de l'administration du conseil régional de Normandie par arrêté n°A-17-23 du 18/05/2017 ;
 Considérant les élections professionnelles du 4 décembre 2014 désignant les représentants du personnel du conseil départemental de la Manche ;
 Considérant la délibération du conseil départemental de la Manche en date du 11 mai 2015 désignant les représentants de l'administration ;
 Considérant les élections professionnelles du 4 décembre 2014 désignant les représentants des sapeurs pompiers professionnels de catégorie C ;
 Considérant la délibération du 27 mai 2015 du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche désignant les représentants de l'administration des sapeurs pompiers professionnels et volontaires ;

Considérant le tirage au sort du 19 mai 2015 désignant les représentants du personnel des sapeurs pompiers volontaires ;

Considérant la délibération du conseil communautaire du 6 avril 2017 désignant les représentants de l'administration de la Communauté d'Agglomération du Cotentin ;

Considérant le courrier du 3 janvier 2018 désignant les représentants du personnel de la Communauté d'Agglomération du Cotentin ;

Considérant les élections professionnelles du 4 décembre 2014 désignant les représentants du personnel du centre de gestion de la fonction publique de la Manche ;

Considérant la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la fonction publique de la Manche du 13 avril 2016 ;

Considérant la décision du 4 février 2016 désignant les représentants de l'administration de la ville de Cherbourg-en-Cotentin et de son CCAS ;

Considérant les élections professionnelles du 24 mai 2016 désignant les représentants du personnel de la ville de Cherbourg-en-Cotentin ;

Art. 1 : La composition de la commission départementale de réforme des agents des collectivités territoriales est fixée ainsi qu'il suit :

COLLECTIVITES AFFILIEES AU CENTRE DE GESTION

Représentants de l'administration

Titulaires : M. Bernard LEBARON - M. Denis RAULT

Suppléants : M. Loïc RENIMEL - Mme Nadège BESNIER - M. Jean-Dominique BOURDIN - Mme Marie-Pierre FAUVEL

Représentants du personnel

CATEGORIE A - Titulaires : Mme Agnès BOURRE-FOURNIER – DGA Saint-Lô Mme Colette AUVRAY – Ville de Saint-Lô

Suppléants : M. Loïc MORLIER – DGS de la CDC de St Hilaire du Harcouët - Mme Marie SERRAND – SMAEP Baie Bocage

CATEGORIE B - Titulaires : Mme Florence NEEL – Yvetot-Bocage Mme Nadine OSMOND – Manche-Habitat

Suppléants : Mme Liliane LORANT-LEBAHY – Saint-Lô - Mme Florence LOGNONE – Equeurdreville-Hainneville

CATEGORIE C - Titulaires : M. Thierry BOTELLA –Saint-Lô Mme Françoise VINDARD – Saint-Lô

Suppléants : Mme PERRON Josette – Montmartin sur Mer - M. David MIGNOT – Les Pieux

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Représentants de l'administration : Titulaires : M. Jacques LEPETIT Mme Sylvie LAINE

Suppléants : M. Nicolas VIVIER - Mme Christelle CASTELEIN - M. Cyril BOURDON - Mme Nathalie BALDACCI

Représentants du personnel : CATEGORIE A - Titulaires : M. Jean-Louis LEGOUIX M. Yann BAUDEGEL

Suppléants : M. Thomas PASCO - Mme Laurianne HUET

CATEGORIE B - Titulaires : Mme Véronique GROULT M. Yves TENDREL

Suppléants : M. Eric NOEL - M. Jean-Jacques CHARPENTIER

CATEGORIE C - Titulaires : M. Jérôme DESQUESNES Mme Maëla MOULINET

Suppléants : M. Anthony LEONARD - M. Arnaud VASSELIN

VILLE de CHERBOURG-en COTENTIN

Représentants de l'administration - Titulaires : M. Nicolas VIVIER Mme Annick GODEFROY

Suppléants : Mme Martine FATOME - M. Jean MONNIER - M. Philippe BAUDIN - Mme Christiane HUBERT

Représentants du personnel

CATEGORIE A - Titulaires : Mme Adeline TEXIER Mme Catherine MAUGER

Suppléants : Mme Isabelle VATINEL - Mme Sandrine LEMARIGNIER - Mme Marie-Pierre BONNEMAIS

CATEGORIE B - Titulaires : M. Franck LAMOTTE M. Michel MELET

Suppléants : Mme Brigitte LEBOURGEOIS - M. Jean BRANTONE - M. Maxime DEBOUT - Mme Corine LEDOUX

CATEGORIE C - Titulaires : M. Paul SZAFIRKO, M. Hubert LECONNETABLE

Suppléants : Mme Marylise GERVAUX - Mme Marie-Agnès FOURNICHOT - M. Thierry GOUREMAN - Mme Emilie JEAN

REGION NORMANDIE

Représentants de l'administration - Titulaires : Madame Florence MAZIER M. Hubert LEFEVRE

Suppléants : Mme Christiane VULVERT - M. Pascal MARIE - M. Stéphane TRAVERT - M. Robert RETOUT

Représentant du personnel

CATEGORIE A - Titulaires : Mme Catherine CARDIN M. Benjamin BOULAY

Suppléants : Mme Claire-Marie CAVACO - M. Samuel LESART - Mme Catherine AUBERT - M. Subayi SUBAYI

CATEGORIE B - Titulaires : M. Jean-Luc SOISMIER Mme Mathilde ANGER

Suppléants : M. Nicolas LEMARECHAL - Mme Florence BIDAULT - Mme Sylvianne POULIQUEN - Mme Nickie BERNEAUD

CATEGORIE C - Titulaires : M. Gérard LEMAITRE M. Alain ANGOT

Suppléants : M. Noël BLONDEL - Mme Sylvie LEROY - Mme Catherine LECONTE - Mme Isabelle BOUZIN

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Représentants de l'administration - Titulaires : M. Jean-Dominique BOURDIN Mme Sylvie GATE

Suppléants : Mme Chantal BARJOL - M. Michel DE BEAUCOUDREY - Mme Marie-Odile FERET - Mme Odile LEFAIX-VERON

Représentants du personnel

CATEGORIE A - Titulaires : Mme Catherine LEMOINE Mme Isabelle GIOT

Suppléants : Mme Brigitte FAUVEL - M. Marc LEMOINE

CATEGORIE B - Titulaires : M. Sébastien GIRARD Mme Catherine LEGRAIN

Suppléants : Mme Christine MORIN - Mme Roseline FLEURY - Mme Coralie LAFRECHOUX - Mme Florence GERMAIN

CATEGORIE C - Titulaires : M. Gilles HAYET M. Christophe SUEUR

Suppléants : M. Franck LECONTE - M. Jacky BERTRAND - M. Olivier POISSON - Mme Alexandra FETILLE
 SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS
 Représentants de l'administration - Titulaires : M. Jacky BOUVET M. Michel QUINET
 Suppléants : M. François ROUSSEAU - Mme Nicole GODARD - Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL - M. Patrice PILLET
 Représentants du personnel

CATEGORIE C

Groupe de base - Titulaire : M. Gaëtan LEJUEZ Suppléant : M. Jérémy VANDAELE
 Groupe supérieur - Titulaires : M. Bertrand GILLETTE M. Christophe JEULAND
 Suppléants : M. Guillaume LE MOING - M. Nicolas MANCEAU - M. Stéphane DUCLOS - M. Yvan TAILLEBOIS

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Représentants de l'administration

Titulaire : M. Jacky BOUVET

Suppléant : M. Antoine DELAUNAY

Représentants du personnel

A) Officiers professionnels, chefs de centre :

Titulaire : Lieutenant Cédric PALMIER – Carentan les Marais

Suppléant : Commandant Christian THOREZ – Saint-Lô

B) Sapeurs-Pompiers Volontaires

Commandants - Titulaire : M. Pascal LE BALLOIS – Bricquebec en Cotentin

Suppléant : M. Gilles BLESTEAU - Cerisy la Salle

Capitaines - Titulaire : M. Hervé FLEURY – Agon-Coutainville

Suppléant : M. Christophe CHRETIEN – Marigny le Lozon

Lieutenants - Titulaire : Mme Sandrine ASSELIN – Torigni les Villes

Suppléant : M. Claude GUERIN – Saint-Lô

Adjudants-Chefs - Titulaire : M. Sébastien LANGEVIN – Saint-Jean de Daye

Suppléant : Mme Fabienne LEFETÉY – Saint Clair sur Elle

Adjudants - Titulaire : M. Nicolas LESOUF – Marigny le Lozon

Suppléant : M. Jean-François LECANU – Tessy Bocage

Sergents-Chefs - Titulaire : M. Jacky HELEINE – Bréhal

Suppléant : M. Lionel MICHEL – Saint-Lô

Sergents - Titulaire : M. Maxime LE TROADEC – Coutances

Suppléant : M. Luc BOSCHER – Percy en Normandie

Caporaux-Chefs - Titulaire : Mme Léa DE GAND – Gavray

Suppléant : M. Jérôme PICHON – Périers

Caporaux - Titulaire : M. David HERMON – Coutances

Suppléant : M. Pascal ROCHARD – Saint Clair sur Elle

Sapeurs - Titulaire : M. Simon LESAGE – Carentan les Marais

Art. 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le Préfet du département de la Manche, soit hiérarchique auprès de la ministre des solidarités et de la santé, dans les deux mois suivant sa publication. Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Caen, également dans un délai de deux mois à compter de la publication, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. L'absence de réponse de l'administration au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY

◆

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Arrêté préfectoral n° DDP/2017-339 du 13 décembre 2017 attribuant l'habilitation sanitaire à Mme HAVARD

Art. 1 : L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribué pour une durée de 5 ans à Madame Diane HAVARD, docteur vétérinaire administrativement domicilié : 296 boulevard de l'atlantique – 50130 CHERBOURG EN COTENTIN.

Art. 2 : Dans la mesure où les conditions requises à l'article 2 ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du préfet de la Manche, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Art. 3 : Madame Diane HAVARD, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Art. 4 : Madame Diane HAVARD pourra être appelé(e) par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime

Art. 5 : Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Art. 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de CAEN(14) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Signé : Le chef de service protection sanitaire : Béatrice LEROUX

◆

Arrêté préfectoral n° DDP/2018-1 du 03 janvier 2018 attribuant l'habilitation sanitaire à Mme GUILLEBERT

Art. 1 : L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribué pour une durée de 5 ans à Madame Isabelle GUILLEBERT, docteur vétérinaire administrativement domicilié : 5, ZA route de Coutances – 50450 GAVRAY.

Art. 2 : Dans la mesure où les conditions requises à l'article 2 ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du préfet de la Manche, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Art. 3 : Madame Isabelle GUILLEBERT, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Art. 4 : Madame Isabelle GUILLEBERT pourra être appelé(e) par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime

Art. 5 : Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Art. 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de CAEN (14) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Signé : Le chef du service protection sanitaire : Béatrice LEROUX

◆

Arrêté préfectoral n° DDP/2018-6 du 16 janvier 2018 abrogeant l'arrêté attribuant l'habilitation sanitaire à M. BESNARD

Considérant le changement d'adresse professionnelle de Monsieur David BESNARD,

Art. 1 : L'arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé attribué pour une durée de un an renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites à Monsieur David BESNARD, docteur vétérinaire administrativement domicilié : 130 rue de la république – 50600 ST HILAIRE DU HARCOUET est abrogé.

Art. 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de CAEN(14) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Signé : Le chef du service protection sanitaire : Béatrice LEROUX



Arrêté préfectoral n° DDPP/2018-12 du 24 janvier 2018 attribuant l'habilitation sanitaire à M. JUDLIN

Art. 1 : L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribué pour une durée de 5 ans à Monsieur Thomas JUDLIN, docteur vétérinaire administrativement domicilié : 5, ZA route de Coutances – 50450 GAVRAY.

Art. 2 : Dans la mesure où les conditions requises à l'article 2 ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par période de cinq années tacitement reconduites sous réserve pour le vétérinaire sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du préfet de la Manche, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Art. 3 : Monsieur Thomas JUDLIN, s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Art. 4 : Monsieur Thomas JUDLIN pourra être appelé(e) par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels il a été désigné vétérinaire sanitaire. Il sera tenu de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime

Art. 5 : Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Art. 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de CAEN(14) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Signé : Le chef du service protection sanitaire : Béatrice LEROUX



Arrêté préfectoral n° DDPP/2018-13 du 24 janvier 2018 abrogeant l'arrêté attribuant l'habilitation sanitaire à M. RYST

Considérant la cessation d'activité professionnelle de Monsieur Bruno RYST,

Art. 1 : L'arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé attribuée à Monsieur Bruno RYST, docteur vétérinaire administrativement domicilié : 7, quai du général Lawton Collins – 50100 CHERBOURG EN COTENTIN est abrogé.

Art. 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de CAEN(14) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification.

Signé : Le chef du service protection sanitaire : Béatrice LEROUX



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Arrêté n° 2017-DDTM-SE-2131 du 27 décembre 2018 abrogeant et remplaçant l'arrêté du 2 février 2015 portant constitution de la mission inter-services de l'eau et de la nature de la Manche

Considérant la nécessité de renforcer la cohérence et la lisibilité de l'action de l'État dans le département par une définition et une mise en œuvre concertée des politiques de l'eau et de la nature en liaison avec les politiques sectorielles ;

Art. 1 : L'arrêté préfectoral du 2 février 2015 portant constitution de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature de la Manche est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Art. 2 : Création d'une MISEN - Il est constitué dans le département de la Manche une Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN).

Art. 3 : Responsable de la MISEN et animateur - Sous l'autorité du préfet, la responsabilité est confiée au directeur départemental des territoires et de la mer de la Manche qui assure la fonction de chef de MISEN.

Cette mission du responsable de la MISEN s'exerce sans substitution aux responsabilités des chefs de services membres de la MISEN, qui conservent maîtrise et toute autorité nécessaires aux compétences qu'ils exercent. L'animation et le secrétariat sont confiés au chef de service de la DDTM en charge des compétences eau et nature.

Art. 4 : Objectifs et champ de compétences - La MISEN a pour objet d'améliorer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité des actions de l'État dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité et du paysage. Elle doit permettre une approche globale des questions entrant dans ces champs de compétence grâce à la coordination des services et des établissements publics concernés.

Art. 5 : Composition - La Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature du département de la Manche est composée de : la préfecture de la Manche, la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord, les sous-préfectures, les Parquets de Coutances et de Cherbourg-en-Cotentin, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la direction départementale de la protection des populations (DDPP), la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), le groupement départemental de gendarmerie, l'agence régionale de santé (ARS), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Normandie, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Normandie, la direction inter-régionale de la Mer Manche Est-mer du Nord, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'agence de l'eau Seine-Normandie, la délégation inter-régionale de l'agence française pour la biodiversité (AFB) Normandie-Hauts de France, son service départemental et son antenne de façade maritime Manche mer du Nord, la délégation inter-régionale de la chasse, de la faune sauvage (ONCFS) et son service départemental, le conservatoire du littoral et des espaces lacustres

Peuvent être invités en tant que de besoin, aux réunions du comité stratégique : l'IFREMER, le Bureau de la Recherche Géologique et Minière, la direction régionale des douanes et des droits indirects

La MISEN pourra se réunir en formation élargie afin d'associer à ses travaux en tant que de besoin tous experts, opérateurs ou partenaires locaux compétents.

Art. 6 : Missions - Agissant sous le contrôle du préfet, la MISEN a pour mission de :

- Définir les priorités des politiques de l'État dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité et du paysage dans le département.

Pour cela, la MISEN identifie les enjeux départementaux afin de définir des orientations, objectifs et priorités d'actions.

- Proposer et mettre en œuvre un plan d'actions départemental pluriannuel.

Ce plan pluriannuel vise à mettre en œuvre la politique de l'eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité et du paysage, en associant l'ensemble des services de l'État et de ses établissements publics, en veillant à la cohérence et la synergie de leurs actions.

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de contrôle inter-services

Sous l'autorité conjointe du préfet et des procureurs, la MISEN élabore un plan de contrôle pluriannuel reprenant les mêmes principes de priorisation et de territorialisation que les plans d'actions.

- Évaluer la mise en œuvre de la politique de l'État dans le département dans les domaines eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité et du paysage.

La MISEN s'assure que les moyens mis en œuvre concourent aux objectifs fixés par la mise en place de bilans présentés en comité stratégique.

Art. 7 : Organisation - La MISEN est organisée comme suit :

Le comité stratégique : Structure d'orientation et de décision, il regroupe, sous la présidence du préfet ou de son représentant, en présence du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, des sous-préfets et des Parquets, les directeurs des services déconcentrés et des établissements publics énumérés en article 4.

Il se réunit une fois par an afin : d'établir le bilan de l'année écoulée, de fixer les grandes orientations pluriannuelles, de valider les plans d'actions et de contrôles.

Le comité permanent : Ce groupe de travail, fixé sur la composition de l'article 5, en charge du suivi du plan d'actions et de contrôle se réunit en tant que de besoin. Il a vocation à faire des propositions au comité stratégique. Il détermine les groupes thématiques ainsi que leurs animateurs. L'animateur est le responsable du service environnement de la DDTM.

Les groupes de travail thématiques :

Des groupes de travail sont créés, si nécessité, pour animer et coordonner l'action inter-services en matière d'eau et de milieux aquatiques, de la biodiversité et du paysage sur des thèmes particuliers. La liste est fixée dans l'annexe 1 du présent arrêté.

D'autres groupes peuvent être constitués. Le comité permanent est informé de la constitution et de l'évolution des groupes ainsi que de leurs travaux.

Art. 8 : Plan d'action de la MISEN - À partir des enjeux et des priorités d'actions identifiés, le chef de la MISEN propose au préfet de la Manche un plan d'action. Ce dernier est pluriannuel. Il est présenté et discuté en comité stratégique puis approuvé par le préfet de la Manche.

Il est évalué et révisable chaque année à partir des données fournies par les services listés à l'article 5.

Art. 9 : Plan de contrôle de la MISEN - La MISEN élabore annuellement un plan de contrôle départemental inter-services des polices de l'eau et des milieux aquatiques, de la biodiversité et du paysage qui est validé par le préfet et les procureurs.

Ce plan de contrôle doit définir une stratégie pluriannuelle dans les domaines de l'eau, de la biodiversité et du paysage, ciblée sur des enjeux prioritaires du territoire identifiés à partir d'un diagnostic partagé.

La MISEN doit également s'assurer de la bonne coordination des missions de contrôles des différents services qui la composent et assurer le lien avec les Parquets par la signature éventuelle de conventions et par l'organisation de réunions relatives à l'orientation des suites pénales données aux contrôles.

Chaque année, la MISEN établit un bilan des contrôles et des suites à partir des données fournies par les différents services énumérés à l'article 5.

Art. 10 : Exécution - Le secrétaire général de la préfecture de la Manche, le secrétaire général de la préfecture maritime, le directeur départemental des territoires et de la mer, le directeur départemental de la protection des populations, le directeur général de l'agence régionale de la santé, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, le directeur inter-régional de l'agence française pour la biodiversité, le délégué inter-régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le délégué territorial de l'office national de la forêt, les directeurs de l'agence de l'eau de Seine Normandie et de Loire- Bretagne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ

ANNEXE 1 - Groupes de travail thématiques

Groupe MISEN lié à la planification eau et aux milieux aquatiques

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DDTM - service environnement.

- Sont membres de ce groupe : ARS, DDPP, DREAL, Agences de l'eau, AFB

Groupe MISEN lié aux milieux littoraux et marins

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DDTM – service mer et littoral.

- Sont membres de ce groupe : DDTM – service environnement, ARS, DREAL, DIRM, préfecture maritime, Agences de l'eau, AFB, ONCFS, Conservatoire du littoral et des espaces lacustres, IFREMER

- Sera invité au groupe : groupement départemental de gendarmerie

Groupe MISEN lié à l'assainissement

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DDTM - service environnement.

- Sont membres de ce groupe : DDTM – service mer et littoral, ARS, DREAL, DDPP, Agences de l'eau, AFB

- Sera invité au groupe : Conseil départemental

Groupe MISEN lié à la continuité écologique

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DDTM - service environnement.

- Sont membres de ce groupe : DREAL, Agences de l'eau, AFB

- Sera invité au groupe : parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Groupe MISEN lié aux captages et à la protection de la ressource

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DDTM - service environnement.

- Sont membres de ce groupe : ARS, DDPP, DRAAF, DREAL, Agences de l'eau, AFB,

- Seront invités au groupe : Conseil départemental, fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), syndicat départemental de l'eau et autres collectivités en charge de la production d'eau potable, Chambre d'agriculture

Groupe MISEN lié à la biodiversité

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DREAL - service des ressources naturelles.

- Sont membres de ce groupe : DDTM (délégation à la mer et au littoral et service environnement), DDPP, Agences de l'eau, AFB, ONCFS, Conservatoire du littoral et des espaces lacustres

- Seront invités au groupe : office national des forêts, centre régional de la propriété forestière

Groupe MISEN lié à la coordination des polices de l'environnement

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont assurés par la DDTM - service environnement.

- Sont membres de ce groupe : DDTM – délégation à la mer et au littoral, ARS, DDPP, groupement départemental de gendarmerie, DDSP, DREAL, DRAAF, AFB, ONCFS, Procureur de Coutances, Procureur de Cherbourg-en-Cotentin

Chaque groupe pourra associer en tant que de besoin tous experts, opérateurs ou partenaires locaux compétents.

Un groupe MISEN restreint lié à l'observatoire sécheresse relatif à la période d'étiage sévère existe déjà conformément dans l'arrêté cadre sécheresse du 13 avril 2012 visé précédemment.



Arrêté n° DDTM-SADT-2017-21 du 29 décembre 2017 portant mise à jour du plan local d'urbanisme sur la commune de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

Considérant que l'arrêté CRMH/2016 n° 10 du 22 décembre 2016 portant inscription au titre des monuments historiques du manoir de Quettreville dit manoir de Surcouf à Quettreville-sur-Sienne (Manche) n'a pas été annexé au plan local d'urbanisme dans le délai de 3 mois ;

Art. 1 : Le plan local d'urbanisme de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, a été reporté dans l'annexe relative aux servitudes d'utilité publique, l'arrêté CRMH/2016 n° 10 portant inscription au titre des monuments historiques du manoir de Quettreville dit manoir de Surcouf à Quettreville-sur-Sienne (Manche) ;

Art. 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public: 1 - à la mairie de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE, 2 - au siège de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage, 3 - dans les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer, à SAINT-LÔ, 4 - dans les locaux de la préfecture de la Manche, à SAINT-LÔ, 5 - dans les locaux de la sous-préfecture à Coutances.

Art. 3 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE ainsi qu'au siège de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage durant un mois.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté DDTM-SML-GL n° 2018-0032 du 9 janvier 2018 autorisant le transfert d'assignation comptable de l'association syndicale autorisée pour la défense contre la mer de la plage de CAROLLES de la trésorerie d'Avranches à la trésorerie de Granville

Considérant la délibération de l'association syndicale autorisée pour la défense contre la mer de la plage de Carolles en date du 25 juin 2016 décidant le transfert des comptes de la Trésorerie d'Avranches vers la Trésorerie de Granville ;

Considérant la nécessité d'assigner un nouveau comptable pour la gestion comptable et financière de l'association syndicale autorisée pour la défense contre la mer de la plage de Carolles ;

Art. 1 : Le nouveau comptable assignataire de l'Association Syndicale Autorisée pour la défense contre la mer de la plage de Carolles, à compter du 1er janvier 2018, est le trésorier de Granville.

Art. 2 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires et de la mer, le directeur départemental des finances publiques, le trésorier d'Avranches, le trésorier de Granville ; le président de l'Association Syndicale Autorisée pour la défense contre la mer de la plage de Carolles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Pour le préfet, par subdélégation, le chef du pôle « Gestion du littoral : Ronan FLEURY



Arrêté n° 2018-DDTM-SE-0002 du 16 janvier 2018 protégeant des formations linéaires boisées sur le territoire de HUSSON (commune du Teilleul)

Art. 1 : protection des haies - Sont protégés au titre de l'article L126-3 du code rural et de la pêche maritime les boisements linéaires, haies et plantations d'alignement, existants ou à créer, représentant une longueur cumulée de 117 km, qui sont identifiés sur le plan de l'aménagement foncier agricole et forestier de Husson (commune du Teilleul) et également sur le plan annexé au présent arrêté.

Art. 2 : dispositions fiscales - Pour l'application des dispositions fiscales, la largeur des éléments linéaires protégés en application de l'article 1 du présent arrêté est fixée forfaitairement à dix mètres.

Art. 3 : dispositions réglementaires - En application des dispositions de l'article R126-13 du code rural et de la pêche maritime, tout travail ou toute utilisation du sol de nature à détruire les éléments protégés par le présent arrêté doit, préalablement à toute exécution, être autorisé par le préfet.

Le préfet transmet la demande pour avis à la commission départementale d'aménagement foncier qui se prononce dans un délai de trois mois. Si à l'expiration de ce délai, la commission ne s'est pas prononcée, son avis est réputé favorable.

Le préfet statue sur la demande d'autorisation en tenant compte des intérêts mentionnés à l'article R126-12 du code rural et de la pêche maritime.

Le silence gardé pendant plus de cinq mois à compter de la demande vaut décision d'autorisation.

Il est rappelé que le fait de détruire sans autorisation des boisements, haies et plantations d'alignement protégés par le présent arrêté est puni d'une amende de 3750 € conformément à l'article L126-4 du code rural et de la pêche maritime.

Art. 4 : recours - Le présent arrêté pourra faire l'objet, à compter de sa publication, d'un recours devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois par toutes personnes ayant intérêt à agir.

Art. 5 : affichage et publications - Le présent arrêté est transmis au président du conseil départemental de la Manche, au maire de la commune du Teilleul et au président de la commission communale d'aménagement foncier. Le présent arrêté est affiché pendant quinze jours au moins à la mairie du Teilleul. Il fait également l'objet d'une insertion aux recueils des actes administratifs de l'Etat dans le département et d'un avis à la charge du département de la Manche, maître d'ouvrage des opérations d'aménagement foncier, dans un journal diffusé dans le département.

Signé : P/le préfet par délégation, P/le DDTM par délégation, le chef du service environnement : Rémy BRUN



Arrêté n° 2018-01/SHCV/PH du 23 janvier 2018 portant dérogation aux plafonds de ressources pour l'attribution de logements sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville

Art. 1 : Par dérogation, il pourra être attribué des logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville identifiés dans le décret 2014-1750 du 30 décembre 2014, à des bénéficiaires dont les ressources excèdent les plafonds applicables en zone « autres régions » hors Île-de-France, dans la limite de ce plafond majoré de 50%.

Art. 2 : Le bénéfice de cette dérogation ne peut concerner plus d'un tiers des attributions de logements du secteur concerné, sur une année.

Art. 3 : Les logements financés en prêt locatif aidé très social et d'intégration sont exclus du champ d'application du présent arrêté.

Art. 4 : Le présent arrêté s'applique uniquement sur les quartiers prioritaires suivants : QP 050001 - Avranches, Saint Martin des Champs : La Turfaudière ; QP 050002 - Saint Lô : Val Saint Jean ; QP 050003 - Saint Lô : la Dollée ; QP 050004 - Coutances : Claires Fontaines ; QP 050005 - Cherbourg-Octeville : Les Provinces ; QP 050006 - Cherbourg-Octeville : Maupas - Hautmarais - Brèche du Bois ; QP 050007 - Cherbourg-Octeville : Fourches - Charcot.

Art. 5 : Les dérogations prévues par le présent arrêté sont accordées à compter du 2 mars 2018 pour une durée de un an.

Art. 6 : Les organismes HLM adresseront au préfet un compte-rendu annuel détaillé de l'application du présent arrêté. Ce bilan précisera, pour chacun des ménages bénéficiaires : le taux de dépassement des plafonds de ressources, l'adresse du logement concerné.

Signé : pour le Préfet, le secrétaire général, Fabrice ROSAY



Arrêté n° 2018-02-SHCV/PH du 23 janvier 2018 portant dérogation aux plafonds de ressources pour l'attribution de logements sociaux sur l'ensemble du département, hors quartiers prioritaires de la politique de la ville

Art. 1 : Une dérogation aux plafonds de ressources est accordée, dans la limite d'un dépassement de 50 % des plafonds de ressources applicables en zone « autres régions », dans les conditions définies aux articles suivants.

I. Dispositions visant à faciliter les échanges de logements dans l'intérêt des familles

Art. 2 : La dérogation est accordée en cas de demande de mutation à l'intérieur du parc locatif conventionné correspondant aux situations suivantes :

- mutations de personnes handicapées, malades, âgées, sur présentation d'un certificat médical ou de toute pièce justificative,
- mutation professionnelle ou rapprochement du lieu de travail,
- sur-occupation du logement

Art. 3 : La dérogation est accordée en cas de demande de mutation à l'intérieur du parc HLM de la Manche depuis un logement à loyer peu élevé vers un logement avec un loyer plus élevé, dans les conditions suivantes :

- dans la limite de 1 % maximum des attributions réalisées par l'organisme dans l'année,
- le logement libéré doit être attribué à une personne ou un ménage dont les ressources sont inférieures au plafond pour l'accès à un logement PLUS (ou PLA).

II. Dispositions visant à lutter contre les problèmes graves de vacance

Art. 4 : Une dérogation aux plafonds de ressources est accordée pour motif de vacance dans la limite de 50 % des plafonds de ressource. Elle portera sur un maximum de 40 % des attributions de logements réalisés par l'organisme dans l'année sur le secteur concerné.

Art. 5 : Une dérogation aux plafonds de ressources pourra être accordée lorsque la vacance sur un secteur déterminé sera d'au moins 5 % sur un an, appréciée en nombre de mois de vacance sur un an, ramené en équivalents logements :

(nb de jours de vacance constaté dans les logements d'un programme)

(nb de logements du programme * 365)

Art. 6 : Dans les zones de revitalisation rurale (Anneville-sur-Mer ; Appeville ; Aucey-la-Plaine ; Audouville-la-Hubert ; Auvers ; Auxais ; Avranches ; Bacilly ; Barenton ; Baupré ; Beauficel ; Beauvoir ; Beslon ; Beuzeville-la-Bastille ; Blosville ; Boisnyon ; Bourguenolles ; Boutteville ; Brécey ; Bretteville-sur-Ay ; Brouains ; Brucheville ; Buais-les-Monts ; Carentan les Marais ; Carquebut ; Catz ; Céaux ; Champrepus ; Chaulieu ; Chavoy ; Chérencé-le-Héron ; Coulouvray-Boisbenâtre ; Courtils ; Créances ; Crollon ; Cuves ; Doville ; Dragey-Ronthon ; Ducey-Les-Chéris ; Etienville ; Feugères ; Fleury ; Gathemo ; Geffosses ; Genêts ; Ger ; Gonfreville ; Gorges ; Grandparigny ; Hamelin ; Hiesville ; Huisnes-sur-Mer ; Isigny-le-Buat ; Juilly ; Juvigny les Vallées ; La Bloutière ; La Chaise-Baudouin ; La Chapelle-Cécelin ; La Chapelle-Urée ; La Colombe ; La Feuillie ; La Godefroy ; La Gohannière ; La Haye ; La Haye-Bellefond ; La Lande-d'Airou ; La Trinité ; Lapenty ; Laulne ; Le Fresne-Poret ; Le Grand-Celland ; Le Grippon ; Le Guislain ; Le Luot ; Le Mesnil-Adelée ; Le Mesnil-Gilbert ; Le Mesnil-Ozenne ; Le Mesnilard ; Le Mont-Saint-Michel ; Le Neufbourg ; Le Parc ;

Le Petit-Celland ; Le Plessis-Lastelle ; Le Tanu ; Le Teilleul ; Le Val-Saint-Père ; Les Cresnays ; Les Loges-Marchis ; Les Loges-sur-Brécey ; Lessay ; Liesville-sur-Douve ; Lingeard ; Lolif ; Marcey-les-Grèves ; Marchésieux ; Marcilly ; Margueray ; Maupertuis ; Méautis ; Millières ; Montabot ; Montbray ; Montjoie-Saint-Martin ; Montmartin-en-Graignes ; Montsenelle ; Morigny ; Mortain-Bocage ; Moulines ; Nay ; Neufmesnil ; Neuville-au-Plain ; Notre-Dame-de-Livoye ; Percy-en-Normandie ; Périers ; Perriers-en-Beauficel ; Picauville ; Pirou ; Poilley ; Pontaubault ; Pontorson ; Ponts ; Précey ; Raids ; Ravenoville ; Reffuveille ; Romagny Fontenay ; Sacey ; Saint-André-de-Bohon ; Saint-Aubin-de-Terregatte ; Saint-Barthélemy ; Saint-Brice ; Saint-Brice-de-Landelles ; Saint-Clément-Rancoudray ; Saint-Cyr-du-Bailleul ; Saint-Georges-de-Livoye ; Saint-Georges-de-Rouelley ; Saint-Germain-de-Varreville ; Saint-Germain-sur-Ay ; Saint-Germain-sur-Sèves ; Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Saint-Hilaire-Petitville ; Saint-James ; Saint-Jean-de-la-Haize ; Saint-Jean-du-Corail-des-Bois ; Saint-Jean-le-Thomas ; Saint-Laurent-de-Cuves ; Saint-Laurent-de-Terregatte ; Saint-Loup ; Saint-Martin-d'Aubigny ; Saint-Martin-de-Varreville ; Saint-Martin-des-Champs ; Saint-Martin-le-Bouillant ; Saint-Maur-des-Bois ; Saint-Michel-de-Montjoie ; Saint-Nicolas-de-Pierrepont ; Saint-Nicolas-des-Bois ; Saint-Ovin ; Saint-Patrice-de-Claiids ; Saint-Pois ; Saint-Quentin-sur-le-Homme ; Saint-Sauveur-de-Pierrepont ; Saint-Sébastien-de-Raids ; Saint-Senier-de-Beuvron ; Saint-Senier-sous-Avranches ; Sainte-Cécile ; Sainte-Marie-du-Mont ; Sainte Mère l'Eglise ; Sartilly-Baie-Bocage ; Savigny-le-Vieux ; Sébeville ; Servon ; Sourdeval ; Subigny ; Tanis ; Terre-et-Marais ; Tirepied ; Tribéhou ; Turqueville ; Vains ; Varenguebec ; Vernix ; Vesly ; Vierville ; Villebaudon ; Villedieu-les-poêles-Rouffigny, la dérogation aux plafonds de ressources pourra être accordée sur ces communes lorsque la vacance aura été d'au moins 3 % sur un an, appréciée dans les mêmes conditions qu'à l'article 5 de l'arrêté.

III. Dispositions visant à favoriser la mixité sociale

Art. 7 : Une dérogation aux plafonds de ressources pourra être accordée en dehors des grands ensembles et des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour des logements d'un même immeuble ou ensembles immobiliers, lorsque ceux-ci sont occupés à plus de 65 % par des ménages bénéficiant de l'aide personnalisée au logement.

IV. Dispositions communes

Art. 8 : Les dérogations prévues par le présent arrêté sont accordées à compter du 2 mars 2018 pour une durée de un an.

Art. 9 : Les organismes HLM adresseront au préfet un compte-rendu annuel détaillé de l'utilisation de ces possibilités de dérogation. Ce bilan précisera, pour chacun des ménages concernés : le motif du recours à la dérogation, le taux de dépassement du plafond de ressources, le cas échéant, le taux de vacance structurelle constaté, l'adresse du logement concerné.

Signé : pour le Préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté 2018-DDTM-SE-0004 du 22 janvier 2018 portant modification de la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500081 « Havre de ST GERMAIN SUR AY et LANDES DE LESSAY »

Considérant que la fusion des collectivités territoriales et des services de l'État justifie la modification de l'arrêté préfectoral du 17 septembre 2007 ;
Art. 1 : la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500081 « Havre de Saint Germain sur Ay et landes de Lessay » est modifiée ainsi qu'il suit :

1.1 Collectivités territoriales et leurs groupements

- un représentant élu du conseil régional de Normandie ou son suppléant ;
- un représentant élu du conseil départemental de la Manche ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Créances ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Gonfreville ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de La Feuillie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Lessay ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Millières ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Muneville le Bingard ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Pirou ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint Germain sur Ay ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint Patrice de Claiids ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Vesly ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Mixte de l'Isthme du Cotentin ;
- un représentant élu du Syndicat départemental de l'eau de la Manche ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des sources du Pierrepontais ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche ou son suppléant.
- un représentant élu du Syndicat Mixte du Pays de Coutances ou son suppléant.

1.2 Conseillers départementaux des cantons concernés

- les conseillers départementaux du canton de Créances ;
- les conseillers départementaux du canton d'Agon-Coutainville ;

1.3 Établissements publics et chambres consulaires

- le Président de la chambre d'agriculture de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest-Normandie – Délégation Centre et Sud Manche ou son représentant ;
- le Directeur territorial et maritime des Bocages Normands de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ou son représentant ;
- le Délégué de Normandie du conservatoire du littoral ou son représentant
- le Délégué interrégional Nord-Ouest de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou son représentant ;
- le Directeur interrégional Normandie Haut de France de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;
- le Chef de l'antenne de façade maritime Manche-mer du Nord de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;
- le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie ou son représentant ;
- le Directeur de l'Office National de la Forêt, agence territoriale d'Alençon ou son représentant.

1.4 Socioprofessionnels, usagers et associations de protection de la nature

- le Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Confédération Paysanne de la Manche ou son représentant,
- le Président des Jeunes Agriculteurs de la Manche ou son représentant ;
- le Président du Syndicat des Forestiers Privés du Calvados et de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Fédération des Chasseurs de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ou son représentant ;
- le Président de la section régionale de la conchyliculture Normandie – mer du Nord ou son représentant ;
- le Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) Normandie ou son représentant ;
- le Président du Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement (GRAPE) ou son représentant ;
- le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Normandie ou son représentant
- le Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin ou son représentant.
- le Président du Groupe Ornithologique Normand (GON) ou son représentant.
- le Président du Groupe Mammalogique Normand (GMN) ou son représentant ;
- le Président du Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA) ou son représentant

1.5 Représentants de l'Etat

- le Préfet de la Manche ou son représentant ;

- le Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, commandant de la zone maritime Manche-mer du Nord ou son représentant ;
- le chef d'Etat-Major de Zone de Défense Ouest (EMZD) ou son représentant ;
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie ou son représentant ;
- le Directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt ou son représentant ;
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Manche ou son représentant ;
- la Déléguée départementale de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- le Directeur départemental de la protection de la population de la Manche ou son représentant ;

1.6 Personnalités qualifiées

- le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie ou son représentant ;
- la Déléguée du Conservatoire Botanique National de Brest, antenne de Normandie ou son représentant.

Art. 2 : Conformément à l'article L.414-2 du code de l'environnement, les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (membres figurant à l'article 1, rubrique 1.1 du présent arrêté) nommés par délibération, sont habilités à désigner, parmi eux, le président du comité de pilotage ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de la révision du Document d'objectifs du site Natura 2000 « Havre de Saint Germain sur Ay et landes de Lessay ». A défaut, la présidence du comité de pilotage et la maîtrise d'ouvrage de l'opération sont assurées par l'État.

Art. 3 : Le président du comité de pilotage peut décider d'associer toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer les travaux du comité de pilotage.

Art. 4 : L'arrêté préfectoral du 17 septembre 2007 fixant la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500081 « Havre de Saint Germain sur Ay et landes de Lessay » est abrogé.

Art. 5 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 2017-DDTM-SE-2110 du 08 décembre 2017

Art. 6 : La présente décision peut faire l'objet : d'un recours administratif dans un délai de deux mois suivant sa publication : recours gracieux auprès du préfet de la Manche, ou recours hiérarchique auprès du ministre en charge de la transition écologique et solidaire ; d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen - 3, rue Arthur Le Duc - BP 25086 - 14050 Caen cedex 4, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou dans un délai de deux mois suivant la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY



Arrêté 2018-DDTM-SE-0003 du 22 janvier 2018 portant modification de la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500110 « Vallée de la SEE »

Considérant que la fusion des collectivités territoriales et des services de l'État justifie la modification de l'arrêté préfectoral du 11 mars 2013 ;

Art. 1 : la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR 2500110 « Vallée de la Sée » est modifiée ainsi qu'il suit :

1.1 Collectivités territoriales et leurs groupements

- un représentant élu du Conseil Régional de Normandie ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil Départemental de la Manche ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Beauficel ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Brécey ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Brouains ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Cuves ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Juvigny les Vallées ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de La Gohannière ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Le Mesnil-Adelée ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Le Mesnil-Gilbert ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Le Petit-Celland ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Les Cresnays ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Les Loges sur Brécey ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Lingeard ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Notre-Dame-de-Livoye ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Perriers-en-Beauficel ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Ponts ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint-Brice ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint-Georges-de-Livoye ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint-Laurent-de-Cuves ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint-Nicolas-des-Bois ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint-Pois ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Saint-Senier-sous-Avranches ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Sourdeval-Vengeons ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Tirepied ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Vernix ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes de Villedieu Intercom ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin ou son suppléant ;
- un représentant élu du SIAEP de Brécey ou son suppléant ;
- un représentant élu du SIAEP de Saint Pois ou son suppléant ;
- un représentant élu du SIAEP de Reffuveille ou son suppléant ;
- un représentant élu du SIAEP de Juvigny les Vallées ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Mixte du Scot de la Baie du Mont-Saint-Michel ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel ou son suppléant.

1.2 Conseillers départementaux des cantons concernés

- les conseillers départementaux du canton d'Avranches ;
- les conseillers départementaux du canton d'Isigny le Buat ;
- les conseillers départementaux du canton du Mortainais ;
- les conseillers départementaux du canton de Villedieu les Poêles ;

1.3 Établissements publics et chambres consulaires

- le Président de la chambre d'agriculture de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest-Normandie – Délégation Centre et Sud Manche ou son représentant ;
- le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche ou son représentant ;
- le Directeur territorial et maritime des Bocages Normands de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ou son représentant ;
- le Délégué interrégional Nord-Ouest de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou son représentant ;
- le directeur interrégional Normandie – Hauts de France de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;

1.4 Socioprofessionnels, usagers et associations de protection de la nature

- le Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Confédération Paysanne de la Manche ou son représentant,

- le Président des Jeunes Agriculteurs de la Manche ou son représentant ;
- le Président du Syndicat des Forestiers Privés du Calvados et de la Manche ou son représentant ;
- le Président du Syndicat départemental de la Propriété privée rurale de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Fédération des Chasseurs de la Manche ou son représentant ;
- le Président de la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ou son représentant ;
- le Président de l'Association des Pêcheurs de Salmonidés et des Protecteurs des eaux et des rivières de la Manche (APSAM) ou son représentant ;
- le Président de l'association Hydroscope ou son représentant ;
- le Président de l'association Odyssée ou son représentant ;
- le Président du Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement (GRAPE) ou son représentant ;
- le Président de la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières de Normandie (CATER) ou son représentant ;

1.5 Représentants de l'Etat

- le Préfet de la Manche ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Manche ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Protection des Populations de la Manche ou son représentant ;
- la Déléguée départementale de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant.

1.6 Personnalités qualifiées

- le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie ou son représentant ;

Art. 2 : Conformément à l'article L.414-2 du code de l'environnement, les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (membres figurant à l'article 1, rubrique 1.1 du présent arrêté) nommés par délibération, sont habilités à désigner, parmi eux, le président du comité de pilotage ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de la révision du Document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée de la Sée ». A défaut, la présidence du comité de pilotage et la maîtrise d'ouvrage de l'opération sont assurées par l'Etat.

Art. 3 : Le président du comité de pilotage peut décider d'associer toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer les travaux du comité de pilotage.

Art. 4 : L'arrêté préfectoral du 11/03/2013 fixant la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500110 « Vallée de la Sée » est abrogé.

Art. 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois suivant sa publication : recours gracieux auprès du préfet de la Manche, ou recours hiérarchique auprès du ministre en charge de la transition écologique et solidaire ; d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen - 3, rue Arthur Le Duc - BP 25086 - 14050 Caen cedex 4, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou dans un délai de deux mois suivant la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Signé : Pour le préfet, le secrétaire général : Fabrice ROSAY

DIVERS

DDFIP - Direction Départementale des Finances Publiques

Arrêté du 11 janvier 2018 relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la publicité foncière et de l'enregistrement de COUTANCES

Art. 1 : Les services de la publicité foncière et de l'enregistrement de Coutances (Manche), situés 13, rue Eleonor Daubrée, seront fermés au public, à titre exceptionnel, le jeudi 1er mars 2018.

Art. 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Signé : Par délégation du Préfet, La Directrice départementale des finances publiques de la Manche, administratrice générale des finances publiques : Danielle ROGER

DIRECCTE - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Normandie

Récépissé de déclaration du 9 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP519759211 - M. HOUCARD

Le préfet de la Manche constate qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 9 Janvier 2018 par Monsieur Christian HOUCARD en qualité de micro-entrepreneur, pour l'organisme HOUCARD Christian dont l'établissement principal est situé la Graffardière 50660 TRELLE et enregistré sous le N° SAP519759211 pour les activités suivantes : Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) : • Petits travaux de jardinage

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable. Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles. Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture

Signé : La directrice adjointe de la DIRECCTE : M.N. MARIGNIER

Récépissé de déclaration du 9 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP834423170 - M. LEPOURTOIS

Le préfet de la Manche constate qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 8 janvier 2018 par Monsieur Nicolas Lepourtois en qualité de chef d'entreprise, pour l'organisme Lepourtois Nicolas dont l'établissement principal est situé 8 L'eau d'eroudeau 50310 EROUDEVILLE et enregistré sous le N° SAP834423170 pour les activités suivantes : activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) : • Petits travaux de jardinage

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable. Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles. Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : La directrice adjointe de la DIRECCTE : M.N. MARIGNIER



Récépissé de déclaration modificative du 15 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP832440754 – M. SAVREUX

Le préfet de la Manche constate qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 20 octobre 2017 par Monsieur Jonathan SAVREUX en qualité de gérant, pour l'organisme SSL (PLU'SIMPLE LA VIE) dont l'établissement principal est situé 77 Rue Torteron 50000 ST LO et enregistré sous le N° SAP832440754 pour les activités suivantes : Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) : • Entretien de la maison et travaux ménagers • Petits travaux de jardinage • Travaux de petit bricolage • Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile • Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses) • Collecte et livraison à domicile de linge repassé • Livraison de courses à domicile • Soin et promenade d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilettage) • Assistance administrative à domicile • Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile • Téléassistance et visioassistance • Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) • Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante • Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) • Coordination et délivrance des services à la personne

Activité(s) relevant de la déclaration et soumise(s) à agrément de l'État : - En mode prestataire :

- Garde d'enfant de moins de 3 ans à domicile (y compris enfants handicapés) (50)
- Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans (promenades, transports, acte de la vie courante) (50)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable. Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles. Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-15, les activités nécessitant un agrément (l de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément dans le ou les département(s) d'exercice de ses activités. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Le Directeur de l'Unité départementale Manche de la DIRECCTE : Olivier NAYS



Arrêté du 15 janvier 2018 portant agrément d'un organisme de services à la personne n° SAP832440754 N° SIREN 832440754 - SSL

Art. 1 : L'agrément de l'organisme SSL, dont l'établissement principal est situé 77 Rue Torteron 50000 ST LO est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 15 janvier 2018. La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-8 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

Art. 2 : Cet agrément couvre les activités selon le mode d'intervention indiqué et les départements suivants : • Garde d'enfant de moins de 3 ans à domicile (y compris enfants handicapés) (uniquement en mode prestataire) - (50) • Accompagnement hors domicile des enfants de moins de 3 ans (promenades, transports, acte de la vie courante) (uniquement en mode prestataire) - (50)

Art. 3 : Si l'organisme envisage de fournir des activités autres que celles pour lesquelles il est agréé ou d'exercer ses activités sur un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément. Si l'organisme propose des activités de garde ou d'accompagnement d'enfant de moins de 3 ans, il devra solliciter une modification préalable de son agrément en cas de changement de mode d'intervention. L'ouverture d'un nouvel établissement ou d'un nouveau local d'accueil dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès de l'unité départementale.

Art. 4 : Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-9 du code du travail.
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent les statistiques mentionnées à l'article R.7232-9 du code du travail. Article 5 Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L.7232-1-2). Article 6 Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Il peut, dans les deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - direction générale des entreprises - mission des services à la personne, 6 rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex 13. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification en saisissant CAEN. En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Signé : Le Directeur de l'Unité départementale Manche de la DIRECCTE : Olivier NAYS



Récépissé de déclaration du 16 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP834570855 - M. MANSON

Le préfet de la Manche constate qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 15 janvier 2018 par Monsieur Anthony MANSON en qualité de gérant, pour l'organisme A2M Multiservices dont l'établissement principal est situé 5, impasse du Val de Souilles - 50200 BRICQUEVILLE LA BLOUETTE et enregistré sous le N° SAP834570855 pour les activités suivantes : Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) : • Petits travaux de jardinage • Travaux de petit bricolage Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable. Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles. Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Le Directeur de l'Unité départementale Manche de la DIRECCTE : Olivier NAYS



Récépissé de déclaration modificative du 17 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP804011963 - M. HERBET

Le préfet de la Manche constate qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 16 janvier 2018 par Monsieur Christophe HERBET en qualité de DIRIGEANT, pour l'organisme JEBEMA dont

l'établissement principal est situé 45, boulevard des amiraux granvillais 50400 GRANVILLE et enregistré sous le N° SAP804011963 pour les activités suivantes : Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers • Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses) • Livraison de repas à domicile.
- Livraison de courses à domicile • Soins et promenade d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilette)
- Assistance administrative à domicile • Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) • Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante • Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux)

Activité(s) relevant de la déclaration et soumise(s) à autorisation (mode prestataire) :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (50) • Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (50) • prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (50) • Accompagnement hors domicile des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (promenades, aide mobilité, transports, acte de la vie courante) (50) Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable. Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles. Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. En application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une autorisation n'ouvrent droit à ces dispositions que si l'organisme a préalablement obtenu l'autorisation ou le renouvellement de cette autorisation. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Le Directeur de l'Unité départementale Manche de la DIRECCTE : Olivier NAYS



Récépissé de déclaration du 17 janvier 2018 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP494093677 - Mme JOLIOT

Le préfet de la Manche constate qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Manche le 17 janvier 2018 par Madame Sandrine JOLIOT en qualité de dirigeant, pour l'organisme Sandrine Service à la personne dont l'établissement principal est situé 123 Rue Brequecal 24 Bat Marie Curie CHERBOURG EN COTENTIN 50110 TOURLAVILLE et enregistré sous le N° SAP494093677 pour les activités suivantes : Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) : • Entretien de la maison et travaux ménagers • Collecte et livraison à domicile de linge repassé Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable. Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles. Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : Le Directeur de l'Unité départementale Manche de la DIRECCTE : Olivier NAYS



Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects de Caen

Décision n° 12/2018 du 26 janvier 2018 portant attribution d'un nouveau matricule à un débit de tabac ordinaire permanent suite à son changement de département et de commune - TESSY-BOCAGE

Considérant qu'il convient de radier des effectifs des débits de tabac ordinaires permanents du Calvados le débit de tabac n° 1400423T de Pont-Farcy 14380, sis 20, route de Caen (dont la gérance a été confiée à Monsieur Michel NICOT aux termes d'un contrat de gérance conclu entre lui et la direction régionale des douanes et droits indirects de Caen, pour une période de trois années consécutives à compter du 16 avril 2014, renouvelée depuis par tacite reconduction par période de trois ans), de le reprendre, à compter du 1er janvier 2018, dans les effectifs des débits de tabac ordinaires permanents de la Manche et de lui attribuer un numéro de matricule propre à ce département.

Art. 1 : Il est attribué au débit de tabac de Tessy-Bocage 50420, sis dans la commune déléguée de Pont-Farcy, 20, route de Caen, le numéro matricule 5000753Z en remplacement du numéro matricule 1400423T.

Art. 2 : Les chambres syndicales des débitants de tabacs du Calvados et de la Manche seront informées de la présente décision.

Art. 3 : Les secrétaires généraux des préfectures du Calvados et de la Manche et le directeur régional des douanes et droits indirects à Caen sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Art. 4 : La présente décision est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Signé : L'administrateur supérieur des douanes, Directeur régional à Caen : Serge DUYPAT



Préfecture de Zone de Défense et de Sécurité Ouest

Arrêté n° 18-02 du 15 janvier 2018 relatif à la commission zonale d'aptitude aux fonctions de sapeur-pompier volontaire pour la zone de défense et de sécurité Ouest

Art. 1 : La commission zonale d'aptitude aux fonctions de sapeur-pompier volontaire est composée de deux médecins-chefs titulaires dont un président. Un troisième médecin chef suppléant est susceptible de remplacer un des deux titulaires. Sa composition est annexée au présent arrêté zonal.

Art. 2 : Les médecins titulaires ne peuvent connaître des affaires intéressant un

sapeur-pompier volontaire du SDIS dans lequel ils servent. Dans ce cas, le médecin concerné est remplacé par le suppléant désigné à l'article 1.

Art. 3 : Pour chaque étude de dossier de recours, un médecin agréé, spécialiste de la pathologie en cause, est désigné d'un commun accord par les deux médecins-chefs siégeant au sein de la commission zonale.

Art. 4 : Les frais occasionnés aux membres de la commission zonale à l'occasion de chacune de ses réunions (honoraires et frais de déplacement éventuels) sont à la charge du SDIS dont relève le sapeur-pompier volontaire à l'origine du recours.

Art. 5 : L'avis de la commission zonale d'aptitude aux fonctions de sapeur-pompier volontaire est sollicité par le sapeur-pompier volontaire concerné, par l'intermédiaire du médecin-chef de son département.

Le recours est adressé à l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Ouest. Les pièces du dossier présentant un caractère médical sont placées dans une double enveloppe spécifiant la confidentialité de son contenu.

La commission zonale d'aptitude se réunit sur convocation du chef d'état-major interministériel de zone. Son secrétariat est assuré par le SDIS du président de ladite commission. Le siège de la commission est choisi librement par son président.

Art. 6 : L'avis de la commission zonale d'aptitude ne peut être sollicité qu'après une décision de la commission d'aptitude départementale aux fonctions de sapeur-pompier volontaire.

Art. 7 : La commission zonale d'aptitude se prononce dans chaque cas au vu des pièces médicales contenues dans le dossier. En cas de nécessité des examens complémentaires peuvent être demandés.

L'avis est émis à la majorité des membres. Il est alors transmis au service départemental d'incendie et de secours du demandeur accompagné : du dossier médical, sous pli scellé, destiné au médecin-chef du service départemental d'incendie et de secours auprès duquel est rattaché le demandeur ; de l'état récapitulatif des frais de transports, de déplacements et des honoraires du médecin agréé. Cet état de frais est pris en charge directement par le service départemental d'incendie et de secours du demandeur.

Les honoraires du médecin agréé sont fixés à 5 CS - « consultation spécialisée » - par dossier.

Une copie de l'avis de la commission zonale est adressée à l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Art. 8 : Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, les préfets de région et de département, les directeurs et les médecins-chefs des services départementaux d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Art. 9 : Cet arrêté zonal est communiqué à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Signé : Le préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine : Christophe MIRMAND



Arrêté n° 18-08 du 31 janvier 2018 - Coordination zonale - donnant délégation de signature à M. DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine au titre des mesures de police administrative relevant de la coordination zonale

VU le code de la défense,

VU le code de la sécurité intérieure, notamment son article R*122-8 ;

VU le décret du 10 février 2016 nommant Monsieur Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 7 avril 2016 portant nomination de Madame Agnès CHAVANON, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 21 avril 2016 nommant Monsieur Christophe MIRMAND, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté ministériel du 24 juin 2015 nommant aux fonctions de chef d'Etat-major de la sécurité civile de la zone de défense et de sécurité Ouest, le colonel Patrick BAUTHEAC à compter du 1er juillet 2015 ;

VU la décision du 25 mars 2016 affectant Madame Delphine BALSÀ, administratrice civile hors classe en qualité d'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur, auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

Art. 1 : A l'exception des actes pour lesquels une délégation a été expressément conférée à une autre autorité, délégation est donnée à M. Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest, auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions, instructions et correspondances relatifs aux mesures de police administrative relevant des attributions du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Art. 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick DALLENNES, délégation est donnée dans l'ordre de :

Madame Delphine BALSÀ, adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI Ouest) ;

Monsieur le Contrôleur général Patrick BAUTHEAC, chef d'Etat-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Ouest

Mme Agnès CHAVANON, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Art. 3 : Les dispositions de l'arrêté N° 16-145 du 17 mai 2016 sont abrogées.

Art. 4 : Monsieur le préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des préfectures de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Art. 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mesdames et Messieurs les préfets de région et de département de la zone de défense et de sécurité Ouest ainsi qu'à mesdames et messieurs les délégués ministériels de zone.

Signé : Le Préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine : Christophe MIRMAND



Arrêté n° 18.09 du 31 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. DALLENNES préfet délégué pour la défense et la sécurité Ouest auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest

VU le code de la défense ;

VU le code de la sécurité intérieure,

VU le code général des collectivités territoriales notamment son article L. 1424-36-1 relatif au fond d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours,

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile modifiée,

VU la loi 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret du 10 février 2016 nommant Monsieur Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le décret du 21 avril 2016 nommant Monsieur Christophe MIRMAND, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU l'arrêté ministériel du 24 juin 2015 nommant aux fonctions de chef d'état-major de la sécurité civile de la zone de défense et de sécurité Ouest, le colonel Patrick BAUTHEAC à compter du 1er juillet 2015,

VU l'arrêté du 16 octobre 1995 relatif au concours apporté par le commandement militaire et les administrations civiles aux préfets de zone en matière de défense de caractère non militaire,

VU l'instruction interministérielle n°500/SGDN/MPS/OTP du 9 mai 1995 relative à la participation des forces armées au maintien de l'ordre dans son article 40 précisant que le préfet de zone a délégation permanente pour requérir l'emploi d'un peloton de véhicules blindés à roues de la Gendarmerie,

VU l'instruction ministérielle 6373D du 25 janvier 2016 portant doctrine d'emploi des forces mobiles de la police et de la gendarmerie nationales,

VU l'arrêté préfectoral n°15-113 du 30 avril 2015 portant organisation de la préfecture de la zone de défense et de sécurité Ouest,

Art. 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité, auprès du préfet de la région de Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, pour tous arrêtés, décisions et actes relevant des missions de sécurité civile et des missions de la défense de caractère non militaire, y compris les réquisitions d'emploi d'un peloton de véhicules blindés à roues de la Gendarmerie, les réquisitions et demandes de concours des armées, de même que pour toutes décisions concernant le fonctionnement de la zone de défense et sécurité Ouest.

Art. 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick DALLENNES, délégation de signature est donnée à M. Patrick BAUTHEAC, Contrôleur général de sapeurs-pompiers professionnels, chef de l'état-major interministériel de zone, pour les affaires suivantes : toutes correspondances courantes, à l'exception des courriers adressés aux autorités préfectorales et aux élus ; demandes de concours des armées ; ampliations d'arrêtés ; certification et visa de pièces et documents ; ordres de mission des cadres et agents affectés à l'état-major interministériel de zone, à l'exception des missions par voie aérienne ; demandes de congés dans le cadre des droits ouverts, à l'exception de ceux de l'intéressé.

Art. 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick DALLENNES et de M. Patrick BAUTHEAC, délégation est donnée à M. Jérôme VERSCHOOOTE, lieutenant-colonel de gendarmerie, pour les affaires visées à l'article 2 du présent arrêté.

Art. 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick DALLENNES, de M. Patrick BAUTHEAC et de M. Jérôme VERSCHOOOTE, délégation de signature est donnée pour les affaires relevant de leurs compétences respectives à Monsieur Patrick BELOT, attaché principal de l'administration de l'Etat et responsable du bureau de la sécurité économique, à Monsieur Benoit PINAUD, commandant des unités d'intervention et d'instruction de la sécurité civile et chef du centre opérationnel de zone et à Madame Janick OLIVIER, attachée principale d'administration de l'Etat et chef du bureau de la sécurité civile.

Art. 5 : Les dispositions de l'arrêté n°16-179 du 2 septembre 2016 sont abrogées.

Signé : Le Préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet du département d'Ille-et-Vilaine : Christophe MIRMAND



SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Manche

Arrêté n° 2017-2587 du 17 janvier 2018 – tableau d'avancement au grade de lieutenant-colonel

Art. 1 : Le tableau d'avancement au grade de lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels de la Manche est établi, au titre de l'année 2018, dans l'ordre suivant : n° 1 – Fabien LION ; n° 2 – Patrick AUROUSSEAU ; n° 3 – Jean-Yves FOUQUET ; n° 4 – Franck MAILLARD

Art. 2 : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Signé : Pour le ministre d'État et par délégation, la sous-directrice de la doctrine et des ressources humaines : Mireille LARREDE
Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Manche : Jacky BOUVET



SGAMI Ouest - Préfecture de Zone de Défense et de Sécurité Ouest

Arrêté n° 18-07 du 31 janvier 2018 modifiant l'arrêté n°16-186 du 2 novembre 2016 accordant délégation de signature à M. AUTIE, Directeur Zonal de la police aux frontières Ouest

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances,

VU le code de la défense,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 4,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 132,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le décret n° 70-1049 du 13 décembre 1970 relatif à la déconcentration du contrôle financier sur les dépenses de l'État effectuées au plan local,

VU le décret n° 93-377 du 18 mars 1993 relatif aux préfets délégués pour la sécurité et la défense auprès des préfets de zone de défense, modifié par le décret n° 95-75 du 21 janvier 1995,

VU le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale,

VU le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure,

VU le décret n° 2003-734 du 1er août 2003, portant création et organisation des services déconcentrés de la direction de la police aux frontières,

VU le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité,

VU le décret n°2010-225 du 4 mars 2010 portant modifications de certaines dispositions du code de la défense relatives aux préfets délégués pour la défense et la sécurité, aux états-majors interministériels de zone de défense et de sécurité, aux délégués et correspondants de zone de défense et de sécurité et à l'outre-mer ainsi que certaines dispositions relatives aux secrétariats généraux pour l'administration de la police et certaines dispositions du code de la santé publique,

VU le décret du 21 avril 2016 nommant M. Christophe MIRMAND, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le décret du 10 février 2016 nommant M. Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU l'arrêté du 26 janvier 2006 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,

VU l'arrêté interministériel du 28 janvier 2011 pris en application de l'article R 553-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile,

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur n°582 du 18 octobre 2016 nommant le commissaire divisionnaire Jean-Yves AUTIE en qualité de directeur zonal de la police aux frontières de la zone Ouest et directeur interdépartemental de la police aux frontières de Rennes,

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur n° 667 du 22 novembre 2016 nommant le commissaire Marwan LARAICH en qualité de directeur zonal adjoint de la police aux frontières de la zone Ouest et directeur interdépartemental adjoint de la police aux frontières de Rennes à compter du 2 janvier 2017,

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur DRCPN/SFDARH/OF/ N° 262 du 27 janvier 2017 nommant M. Thierry VAN DER HEIDE, commandant de police, en qualité de directeur interdépartemental de la police aux frontières d'Orléans,

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur DRCPN/ARH/OF/n°1938 du 7 juillet 2017 nommant M. Sylvain JANISZEWSKI commandant divisionnaire fonctionnel en qualité de directeur interdépartemental de la police aux frontières du Havre à compter du 17 juillet 2017 pour une période de quatre ans, jusqu'au 16 juillet 2021 inclus,

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 30 juin 2017 nommant M. Joël MONTAGNE, attaché d'administration de l'État, à la direction zonale de la police aux frontières-Ouest à compter du 1er septembre 2017,

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 27 juillet 2017 nommant Mme Nadège DEPRAETERE, secrétaire administrative de classe normale, en qualité de responsable de la cellule budget à la direction zonale de la police aux frontières-Ouest à compter du 1er septembre 2017,

Art. 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Yves AUTIE, commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières de la zone Ouest à Rennes, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Rennes, responsable de l'unité opérationnelle « direction zonale de la police aux frontières Ouest » du budget opérationnel de programme « Moyens des services de police de la zone de défense ouest », afin de procéder aux expressions de besoins relatifs au budget de son service.

Délégation de signature est également donnée à Monsieur Jean-Yves AUTIE pour liquider les dépenses imputées sur le budget de son service et notamment pour viser les factures et mémoires, constater le service fait et, le cas échéant, porter mention de l'inscription à l'inventaire.

Art. 2 : Délégation de signature est également donnée à Monsieur Jean-Yves AUTIE pour certifier les états de frais de déplacement, les heures supplémentaires et heures de nuit ou de dimanche et jours fériés.

Art. 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves AUTIE, commissaire divisionnaire, directeur zonal de la police aux frontières de la zone Ouest à Rennes, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par M. Marwan LARAICH, commissaire de police, directeur zonal adjoint de la police aux frontières de la zone Ouest à Rennes et, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, par M. Joël MONTAGNE attaché d'administration de l'Etat, chef du département administration-finances, et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, par Mme

Céline ROUILLEE, secrétaire administrative de classe normale première adjointe au chef du département administration-finances ou par Mme Nadège DEPRAETERE secrétaire administrative de classe normale seconde adjointe au chef du département administration-finances

Art. 4 : Délégation de signature est également donnée aux directeurs interdépartementaux de la police aux frontières :

M. Sylvain JANISZEWSKI, commandant divisionnaire fonctionnel, directeur interdépartemental de la police aux frontières du Havre ;

M. Patrice TASSET, commandant de police, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Nantes ;

M. Jean-Louis LEGENDRE, commandant de police, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Cherbourg ;

M. Thierry VAN DER HEIDE, commandant de police, directeur interdépartemental de la police aux frontières d'Orléans ;

pour toute expression de besoin de fonctionnement courant inférieure ou égale à 2 500 € pour les dépenses d'équipement relatives à leur service respectif, ainsi que pour certifier les états de frais de déplacement des personnels de leur service respectif.

Art. 5 : Délégation de signature est également donnée aux chefs de centre de rétention administrative situés dans le ressort de l'unité opérationnelle « direction zonale de la police aux frontières Ouest » :

M. Olivier MARTEL, capitaine de police chef du centre de rétention administrative d'Oissel (Seine-Maritime) ;

M. Christophe PITON, capitaine de police, chef du centre de rétention administrative de Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine) ;

pour toute expression de besoin de fonctionnement courant inférieure ou égale à 1 000 € pour les dépenses d'équipement relatives à leur service respectif, ainsi que pour certifier les états de frais de déplacement des personnels de leur service respectif.

Art. 6 : En cas d'absence ou d'empêchement des directeurs départementaux de la police aux frontières, délégation est donnée à :

M. Pierre-Yves COLLIN, capitaine de police, adjoint au commandant de police Patrice TASSET, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Nantes ;

M. Pierre HEMON, capitaine de police, adjoint au commandant de police Jean-Louis LEGENDRE, directeur interdépartemental de la police aux frontières de Cherbourg ;

M. Sébastien JEAN, capitaine de police, en qualité d'adjoint au commandant divisionnaire fonctionnel Sylvain Janiszewski, directeur interdépartemental de la police aux frontières du Havre ;

M. Pascal CROCHU, major de police, en qualité d'adjoint au capitaine Thierry Van Der Heide, directeur interdépartemental de la police aux frontières d'Orléans ;

pour toute expression de besoin de fonctionnement courant inférieure ou égale à 2 500 € pour les dépenses d'équipement relatives à leur service respectif, ainsi que pour certifier les états de frais de déplacement des personnels de leur service respectif.

Art. 7 : En cas d'absence ou d'empêchement des chefs de centre de rétention administrative, délégation est donnée, dans les conditions fixées à l'article 5 du présent arrêté, à :

M. Eric KELLER, major de police, adjoint du chef du centre de rétention administrative d'OISSEL (Seine-Maritime) ;

M. Didier KHODJA, major de police, adjoint au capitaine de police Christophe PITON, chef du centre de rétention administrative de Saint Jacques de la Lande (Ille-et-Vilaine).

Art. 8 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°17-209 du 20 septembre 2017.

Art. 9 : Le préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, responsable du budget opérationnel de programme « Moyens des services de police de la zone de défense et sécurité Ouest », et le directeur zonal de la police aux frontières de la zone Ouest à Rennes, directeur départemental de la police aux frontières d'Ille-et-Vilaine, responsable de l'unité opérationnelle « direction zonale de la police aux frontières Ouest » du budget opérationnel de programme « Moyens des services de police de la zone de défense Ouest », sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des régions de Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et Pays-de-la-Loire.

Signé : Le Préfet de la région Bretagne, Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Préfet d'Ille-et-Vilaine : Christophe MIRMAND



Tribunal Administratif

Décision du 2 janvier 2018 fixant le groupement des chambres en formation réunie au Tribunal administratif de Caen

Considérant qu'il y a lieu de fixer le groupement des chambres en formation réunie au Tribunal administratif de Caen comme suit :

D E C I D E :

Art. 1 : Pour le jugement des requêtes de la première chambre, la première et la troisième chambres forment le groupement.

Art. 2 : Pour le jugement des requêtes de la deuxième chambre, la première et la troisième chambres forment le groupement.

Art. 3 : Pour le jugement des requêtes de la troisième chambre, la troisième et la première chambres forment le groupement.

Art. 4 : La présente décision sera transmise au préfet du Calvados et aux préfets de la Manche et de l'Orne, pour publication au recueil des actes administratifs.

Art. 5 : Le président du Tribunal administratif de Caen est chargé de l'exécution de la présente décision.

Signé : le président du tribunal administratif de Caen : R. LE GOFF

